VOL. XXXII—No 11 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 7 JUILLET 1944 PRIX: CINQ SOUS



# LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.



## Audience de S.S. Pie XII à un bataillon du 22e

**Deux Manitobains parmi le groupe de soldats. "Un coin du ciel", s'écrie l'un d'eux.**

ROME—Un bataillon de langue française qui fait partie du Royal 22ème a été reçu lundi en audience par Sa Sainteté le pape Pie XII dans la salle Clémentine à l'intérieur du palais papal. Les soldats se sont agenouillés au pied du trône écarlate et or, derrière les gardes suisses dont les uniformes aux couleurs bleu-jaune et or s'apparentent aux couleurs du drapeau du régiment.

Parlant en français, le Souverain Pontife a dit aux hommes du 22e:

"Vous avez fait preuve de courage. Vous ferez peut-être bientôt face à de nouvelles fatigues et à de nouveaux périls. Mon affection vous accompagne."

Après la bénédiction papale, les officiers du régiment furent présentés à Sa Sainteté et au moment du départ les soldats crièrent: "Vive le Saint-Père!"

Les hommes assistèrent ensuite dévotement à la sainte messe qui fut célébrée par leur aumônier, le R. P. Léo Gratton, O.M.I., d'Ottawa; le R. P. Théodoric Paré, O.F.M., prononça le sermon.

Le major-général Georges-P. Vanier, représentant du Canada auprès du comité d'Alger, adressa ensuite la parole aux hommes réunis sur la place St-Pierre. C'est la première fois depuis 1870, dit-il, alors que les Zouaves de Québec étaient venus combattre pour le Saint-Siège, que des soldats canadiens font la parade dans la place St-Pierre.

**Soldats de l'Ouest**

Des soldats de l'Ouest qui eurent l'insigne privilège d'assister à cette audience furent profondément touchés de la bonté du Très Saint-Père. Ils furent émerveillés de la beauté du Vatican.

**Le lieutenant Jules Comeault, fils de M. et Mme Edmond Comeault, de Letellier, Man., avoua qu'il valait la peine de franchir la ligne hitlérienne pour être témoin de semblables choses.**

**Le soldat Alphonse Gaudette, de St-Boniface, dit que c'était un coin du ciel qu'il avait vu.**

Les membres de la fanfare du corps de l'infanterie exécutèrent quelques morceaux de leur répertoire. Le soldat Billy Oryschuk, d'Emerson, Man., soutient qu'il n'a jamais si bien joué sa clarinette. "Je dus jouer comme un ange afin de me maintenir dans l'atmosphère de cette grandiose démonstration."

### ONZE CANDIDATS CREDITISTES

QUEBEC — M. Louis Even, directeur de l'union créditiste des électeurs, a annoncé à une séance d'étude du congrès créditiste à Loretteville, qu'il n'y aura que onze comtés où les créditistes auront des candidats aux prochaines élections provinciales.

## M. Bouchard n'est plus maire de St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE — M. Victor Sylvestre, négociant de cette ville, échevin sortant, a été élu par acclamation maire de St-Hyacintre, lundi, en remplacement de M. T.-D. Bouchard, maire sortant de charge, qui s'est abstenu cette année de poser sa candidature. Deux échevins furent aussi élus par acclamation, tous des adversaires du régime Bouchard. Ce sont: MM. Aimé Cadorette, dans le quartier 1, qui remplace M. Joseph Godbout; René Saint-Pierre, quartier 2, qui remplace M. J.-L. Guillet.

## Entente entre le Canada et les Etats-Unis

OTTAWA — Le ministre du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, a révélé que le Canada et les Etats-Unis s'étaient entendus pour permettre aux batteuses de grain des deux pays de traverser la frontière librement et de travailler dans l'autre pays.

Selon ces arrangements, certaines formalités douanières seront suspendues temporairement à partir du 7 juillet afin de permettre l'échange de machines et de travailleurs entre les provinces des prairies du Canada et les états occidentaux adjacents des Etats-Unis. M. Mitchell a déclaré que les arrangements conclus pour cette saison permettent aux machines canadiennes de demeurer outre-frontière jusqu'au 15 septembre. De la même façon les machines et les équipages américains pourront entrer au Canada lorsque leurs services seront requis mais ne devront pas y demeurer plus tard que le 31 décembre.

On a appris que de tels arrangements, avaient eu cours durant les deux dernières années et que l'on s'en prévaudra pendant toute la durée de la guerre.

**M. Mitchell a déclaré que les négociations avaient nécessité la coopération de la branche de l'immigration ainsi que des ministères fédéraux et provinciaux de l'agriculture.**

LONDRES — Carl Mayer est décédé à Londres le 1er juillet à l'âge de 40 ans. Il était célèbre pour les textes qu'il écrivit pour le cinéma. Il fut également co-directeur de plusieurs films. Il était né à Graz, en Autriche, et refusa toujours toutes les demandes qu'on lui fit de venir à Hollywood.

### Contribution du Canada à l'UNRRA

**Herbert H. Lehman**, directeur général de l'Administration de secours et de reconstruction des Nations Unies (assis), reçoit de **L. B. Bearson**, ministre-conseiller de l'ambassade du Canada, et président du comité d'approvisionnement de l'UNRRA, un chèque représentant dix pour-cent de la contribution canadienne de $77,000,000 à l'oeuvre de l'organisme de secours international.

La contribution du Canada comprend, à part cette subvention en argent comptant, $69,500,000 de crédits canadiens qui serviront à acheter des vivres, des vêtements, et d'autres articles de secours au Canada.

Le chèque représentant en change étranger une portion de la contribution fut remis par M. Pearson au gouverneur Lehman dans le bureau de celui-ci, au quartier-général de l'UNRRA à Washington.

## Le premier cabinet C.C.F. du pays vient d'être constitué

**Réduction des salaires de tous les ministres. Deux nouveaux ministères sont créés.**

REGINA—Douze ministres seront assermentés lundi prochain quand le nouveau premier ministre de la Saskatchewan, M. T. C. Douglas, prendra les rênes du gouvernement provincial. Voici la liste des nouveaux ministres:

Premier ministre et ministre de la Santé: M. T. C. Douglas (Weyburn).

Procureur-général: M. J. W. Corman (Moose Jaw).

Trésorier provincial: M. C. M. Fines (Régina).

Ministre de l'Agriculture: le major G. H. Williams (Wadena).

Ministre des Affaires municipales: M. J. H. Brocklebank (Tisdale).

Secrétaire provincial et ministre du bien-être social: M. O. W. Valleau (Melfort).

Ministre des Ressources naturelles: M. J. L. Phelps (Saltcoats).

Ministre de la Voirie et des Travaux publics: M. J. T. Douglas (Rosetown).

Ministre de l'Education: M. Woodrow Lloyd (Biggar).

Ministre de la Réhabilitation et de la Reconstruction: M. J. H. Sturdy (Saskatoon).

Ministre des Coopératives et du Développement industriel: M. L. F. McIntosh (Prince-Albert).

Ministre du Travail: M. C. C. Williams (Régina).

Tous les nouveaux ministres ont dû accepter une réduction de $1,000 dans leurs salaires. Les députés continueront cependant de recevoir une indemnité de $2,000 en plus de leurs salaires.

Deux nouveaux ministères ont été créés: celui du Travail, et celui des Coopératives et du Développement industriel.

OTTAWA—M. le juge Henry Hague Davis, de la Cour suprême du Canada, est décédé à l'âge de 58 ans.

## *Berlin veut savoir où est le Général Patton*

LONDRES — La radio de Berlin, cherchant probablement à recueillir des informations sur les mouvements du lieutenant-général Georges Patton, a annoncé, ces jours derniers, que les cercles militaires allemands s'attendaient à ce que l'armée du général Patton ouvre une offensive dans un avenir rapproché.

Le général Patton, ancien commandant de la 7e armée américaine, a été en Angleterre mais son rôle dans l'invasion n'a pas encore été établi par les alliés.

HOT SPRING, Va.—M. Norman H. Davis, président de la Croix-Rouge des Etats-Unis, est décédé à l'âge de 66 ans des suites d'une hémorragie cérébrale.

## L'Ontario en tête du pays pour la criminalité juvénile

OTTAWA—L'Office fédéral des statistiques déclare que sur une base de 10,000 personnes âgées de 7 à 16 ans, 53 jeunes délinquants furent condamnés pour offenses à la loi durant 1943, dont 33 pour offenses majeures et 20 pour offenses mineures.

La province de l'Ontario devance toutes les autres avec 73 condamnations; la Colombie britannique vient en deuxième place avec 57. Viennent ensuite l'Ile du Prince-Edouard avec 52, Québec 50, la Nouvelle-Ecosse 49, le Nouveau-Brunswick avec 49, le Manitoba 37, l'Alberta 32 et la Saskatchewan 26.

L'Ontario vient également en tête des autres provinces pour des condamnations d'enfants pour offenses majeures: Son taux par 10,000 de population juvénile est de 49. Le Nouveau-Brunswick vient au second lieu avec 39, suivi par la Nouvelle-Ecosse avec 38, la Colombie Britannique avec 37, l'Ile du Prince-Edouard avec 31, le Manitoba 31, l'Alberta 25, le Québec 23 et la Saskatchewan avec 22.

La province de Québec a le taux le plus élevé de condamnations juvéniles pour offenses mineures avec 27 par 10,000 de population juvénile; l'Ontario suit avec 24, l'Ile du Prince-Edouard avec 21, la Colombie Britannique avec 20, la Nouvelle-Ecosse avec 11, le Nouveau-Brunswick avec 10, l'Alberta 7, le Manitoba 6 et la Saskatchewan 4.

**M. C. MARSH QUITTE SON POSTE**

OTTAWA — M. C. Marsh, conseiller au comité de reconstruction et auteur d'un rapport sur la sécurité sociale pour le Canada, a déclaré qu'il quittera Ottawa dans quelque temps afin de devenir directeur associé des études de la division du bien-être social à l'U.N.R.R.A.

## *Mlle Eveline Leblanc devient chef de service*

**Mlle Eveline Leblanc**, bien connue dans l'Ouest canadien, vient d'être nommée chef du Service d'Enseignement ménager de la province de Québec. C'est la première fois qu'un poste aussi important est confié à une femme dans la province de Québec. La nouvelle titulaire bénéficie de longues années d'expérience; elle débuta en effet dans sa carrière en 1916 alors qu'elle était au service du gouvernement de la province de Québec. En 1923, le Ministère de l'Agriculture d'Ottawa retint ses services; depuis ce temps elle a parcouru tout le pays suscitant partout les plus heureuses initiatives en faveur du renouveau familial.

ROME — Beniamino Gigli, ancien ténor du *Metropolitan Opera* de New-York, a déclaré que la nouvelle de sa mort était un malicieux mensonge venant de ses ennemis. "Ils sont jaloux de moi, a-t-il crié de la fenêtre de sa ville; ils ont toujours quelque chose à dire sur mon compte.

LONDRES — Le commodore de l'air John Johnson, pilote britannique de Spitfire, a descendu deux avions allemands au-dessus du sol de Normandie, portant son total à 32 avions ennemis descendus.

## M. Noël Bernier est décédé vendredi dernier

M. Noël Bernier, avocat bien connu à St-Boniface, est décédé le vendredi 30 juin à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 65 ans.

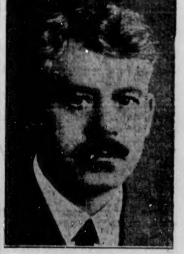
M. Bernier naquit à St-Jean, P.Q., en 1879. Il était le fils du sénateur et de Mme Thomas-A. Bernier. Tout jeune, il vint avec ses parents au Manitoba. Il fit ses études classiques au Collège de St-Boniface, et reçut ses diplômes de l'Université du Manitoba en 1898. En 1902, il commença la pratique du droit.

En 1912 il épousa Mlle Yvonne Lavoie, de l'Islet, P.Q., qui lui survit.

Il exerça sa profession d'abord avec son frère, Joseph, et ensuite il s'associa avec son autre frère, Alexandre, également avocat. Il travailla avec celui-ci jusqu'en février dernier, alors que sa santé précaire l'obligea à abandonner ses occupations.

En 1919 et 1920, M. Bernier occupa le poste de président de l'Association d'Education du Manitoba.

En plus d'être un avocat de renom, M. Bernier était reconnu comme étant un écrivain de grande valeur. De 1900 à 1918, il



M. Noël Bernier

fut rédacteur du journal "Le Manitoba", organe français du parti conservateur. Il est l'auteur du livre "Fannystelle". Il contribua plusieurs articles sur des su-

[Suite à la cinquième page]

## Nouvelles brèves

HALIFAX — M. C. H. Millard, de Toronto, président du Comité d'action politique du Congrès canadien du travail, a critiqué la décision prise par le local de l'Union industrielle des ouvriers des chantiers maritimes de se retirer du parti C.C.F.

QUEBEC — M. Adélard Fontaine, député libéral aux Communes pour St-Hyacinthe-Bagot, vient d'être nommé juge à la Cour de sessions à Montréal. La nomination de M. Fontaine réduit le nombre des députés libéraux à 165.

KENTVILLE, N.-E. — Un incendie d'origine inconnue a détruit mardi la hutte des Chevaliers de Colomb, près du camp d'Aldershot. Les dommages sont évaluées à $15,000.

QUEBEC — M. Oscar Drouin a été assermenté lundi comme président de la Commission municipale de Québec.

TORONTO — Le major William Jones, D.C.M., de New-Toronto, qui a fait une descente en parachute, il y a un an en Yougoslavie, afin de représenter les alliés auprès de Tito, revient au pays, apprend-on. Il est outre-mer depuis près de quatre ans.

OTTAWA — Le juge Albert Constantineau, juge sénior des comités unis de Prescott et Russel, et membre de la judicature de l'Ontario depuis 44 ans, est décédé subitement samedi dernier à sa résidence de Rockland, Ont. Il était âgé de 78 ans.

MONTREAL — Le Canadien Pacifique accuse des gains de $9,019,000 pour les 9 jours se terminant le 30 juin, soit une augmentation de $749,000 ou 9.1 p.c. Les recettes de la période correspondante de 1943 furent de $8,270,000.

LONDRES — La radio de Berlin rapporte la mort du colonel-général Dollman, commandant de l'armée allemande combattant sur le front d'invasion de France.

ANKARA — L'ambassadeur russe, Sergei Alexandrovich Vinogradov, a protesté auprès de la Turquie contre l'usage par les Allemands des eaux territoriales turques pour attaquer les convois russes de la mer noire.

NEW-YORK —Une dépêche de Genève au *New York Times* rapporte que 1,715,000 Juifs ont été mis à mort par les Allemands en deux ans.

QUEBEC — Le comté provincial de Charlevoix-Saguenay sera le seul où le scrutin aura lieu lieu 24 août — au lieu du 8 août — lors des prochaines élections générales. L'appel nominal dans ce comité aura lieu le 10 août.

## Le R. P. R. Chaput, O.M.I., à St-Adolphe

**Il est le premier jeune homme de la paroisse de St-Adolphe à être élevé au sacerdoce.**

ST-ADOLPHE — Le dimanche 2 juillet au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, le R. P. Roland Chaput, O.M.I., jeune prêtre ordonné le 25 juin au Scolasticat du Sacré-Coeur, à Lebret, Sask., célébrait dans l'église paroissiale de St-Adolphe sa première grand'messe solennelle. Le R. P. Chaput est le premier enfant de la paroisse de St-Adolphe à être élevé à la dignité du sacerdoce. Aussi bien, M. l'abbé Armand Hébert, curé, et les paroissiens de St-Adolphe n'avaient rien épargné pour donner à une si belle cérémonie l'éclat qu'elle méritait.

La messe solennelle eut lieu à 10 heures. Le célébrant, le R. P. Chaput, était accompagné à l'autel du T.R.P. M. Lavigne, O.M.I., provincial, comme prêtre-assistant, du R. P. J. Sabourin, s.j., comme diacre, et de M. l'abbé David Roy, séminariste, comme sous-diacre.

Assistaient au choeur les RR. PP. Josaphat Magnan, Isidore Joyal, Aurèle Lemoine, Paul Aubin, O.M.I.

On remarquait dans la nef, la mère du nouveau prêtre, Mme A. Chaput; ses trois soeurs religieuses, Sr Louise Gabrielle, des SS. SS. NN. de Jésus et de Marie, Sr Thérèse Chaput, des Soeurs Grises de Montréal, Sr Arthur-Marie, des Soeurs Chanoinesses des Cinq Plaies; ses frères et soeurs et de nombreux autres parents et amis.

Les visiteurs admirèrent les décorations sur bois qui ornaient l'autel; elles avaient été exécutées par un jeune homme de la paroisse, M. Jean Brodeur.

**Sermon de M. l'abbé A. Hébert**

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé A. Hébert, curé. Il parla dans son introduction de la joie que tous les chré-

[Suite à la cinquième page]

### Décoration militaire à un Manitobain



Le sous-officier breveté de première classe, **Joseph-Pierre Lemoine**, de Ste-Agathe, Man., vient de recevoir une décoration spéciale du Corps d'Aviation Royal Canadien pour avoir pris part à une série d'envolées en territoire ennemi. La citation se lit comme suit: "By the authority of the Chief of the Air Staff, Warrant Officer First Class, Joseph Pierre Fernand Lemoine, has been awarded the Operational Wings of the Royal Canadian Air Force in recognition of gallant service in that he has completed a tour of operational duty in action against the enemy. This 9th day of June."

La décoration fut remise au sans-filiste mitrailleur Pierre Lemoine, le jeudi 29 juin, à l'Ecole de Navigation No 5, de Winnipeg, où l'aviateur Lemoine est maintenant stationné.

# Le 15e Congrès de l'Association d'Education du Manitoba, 1944

ST-BONIFACE. — Plus de deux cent soixante quinze délégués, venus de tous les coins de la province du Manitoba, ont pris part au quinzième Congrès de l'Association d'Education qui fut tenu au Collège de St-Boniface les 3 et 4 juillet. Plusieurs visiteurs de marque des provinces de Québec, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont assisté aux séances du Congrès; ils ont ainsi témoigné d'une façon évidente au groupe français du Manitoba leur admiration et leur attachement. Nous remarquions entre autres, Mgr Philippe Perrier, Protonotaire Apostolique et Vicaire général du diocèse de Montréal, M. Adrien Pouliot, président du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, Mgr Maurice Beaudoux, Vicaire capitulaire du diocèse de Saskatoon et curé de Prud'homme, Sask., M. le Dr L.-O. Beauchemin, président de l'Association d'Education des Canadiens Français de l'Alberta, le R.P. P.-E. Breton, rédacteur de la Survivance, d'Edmonton, Alta., M. Séraphin Marion, professeur à l'Université d'Ottawa, et plusieurs autres.

S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, devait célébrer la messe d'ouverture du Congrès dans la Chapelle du Collège. Comme les funérailles de M. Noël Bernier, ancien président de l'Association d'Education et un ardent défenseur de la cause française au Manitoba, avaient lieu le même jour dans la cathédrale de St-Boniface, les délégués y assistèrent en corps. Ils témoignèrent ainsi au disparu leur reconnaissance et leur estime.

**Le lundi 3 juillet**

**Avant-midi**

Dès 11 heures, les délégués se rendirent à la salle des séances où l'on fit la vérification de leurs lettres de créance. M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de la cathédrale, souhaita la bienvenue aux Congressistes au nom du Cercle local de l'Association d'Education. Il parla des sacrifices sérieux que la population de langue française de St-Boniface s'était imposés pour assurer à la jeunesse une éducation qui soit en tout conforme à ses aspirations.

M. J.-A. Marion, président général de l'Association d'Education, prononça une brève allocution dans laquelle il souligna l'importance des délibérations qui allaient bientôt commencer.

**Comité des résolutions**

Le comité des résolutions fut ensuite constitué. En faisaient partie: MM. Paul Trudeau, de l'Ile-de-Chênes, Narcisse Deslauriers, de La Broquerie, le major J.-C. Lavoie, de St-Boniface; Mmes Paul Lemaire, de St-Norbert, Arthur Parent, de St-Joseph, E. Houde, de St-Norbert; MM. les abbés J.-M. Gagné, de Haywood, O. Moquin, de Mariapolis, L. Roy, de La Broquerie, les RR. PP. G. Blanchet, C.Ss.R., de Ste-Anne des Chênes, Denys Jubinville, O.M.I., du Sacré-Coeur de Winnipeg, Léo Lafrenière, directeur de "La Liberté et le Patriote"; les RR. FF. Charlebois, de St-Pierre, et Moran, Principal de l'Ecole Provencher, de St-Boniface; et Mlle Antoinette Baril, institutrice à l'Ecole Provencher.

**Comité de nomination**

M. Raymond Bernier fut nommé président du comité de nomination. On lui adjoignit comme membres MM. Georges Lemoine, de St-Norbert, A. Daoust, de La Salle, J.-L. Granger, de La Broquerie, et Mlle Léonie Guyot, de St-Boniface.

**Après-midi**

La deuxième séance du Congrès fut consacrée à la lecture des rapports du Comité du Fonctionnement Scolaire, et de la visite des écoles, par M. J.-C. Fournier, docteur en Pédagogie, et par les visiteurs des écoles, le R.P. L. Hardy, s.j., qui remplaçait le R.P. F. Faure, s.j., et M. l'abbé Léo Blais.

**Amendements**

Après discussion, les amendements suivants furent votés à l'unanimité:

**Section II: du Congrès:**

**Article 20:**

Chaque cercle paroissial a droit à un délégué par cent ou fraction de cent de population catholique de langue française dans les campagnes, et à un délégué par deux cents ou fraction de deux cents de population catholique de langue française dans les villes; le personnel enseignant a droit à 20 représentants dûment accrédités par l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba.

**Article 24:**

(a) A sa première séance le Congrès nomme une commission de nomination composée d'un membre de l'Exécutif, désigné par le président, et de quatre délégués.

(b) La commission de nomination prépare une liste de vingt-cinq candidats, choisis parmi les membres de l'Association, qu'elle soumet au Congrès au cours de l'avant-dernière séance en l'affichant au tableau noir en ordre alphabétique: le Congrès sur motion régulière peut ajouter à cette liste. Le secrétaire de l'Exécutif donne lecture des noms des candidats et prépare un nombre suffisant de bulletins sur lesquels les noms des candidats sont inscrits par ordre alphabétique.

(c) Les délégués votent ensuite par des croix chacun pour un nombre de candidats n'excédant pas dix-huit, et les dix-huit candidats qui recueillent le plus grand nombre de votes sont déclarés élus et composent l'Exécutif pour le terme suivant.

(d) Le vote est pris par bulletin. Tout délégué présente au scrutateur ses lettres de créances, reçoit un bulletin qu'il marque en présence des scrutateurs sans le leur montrer et qu'il dépose ensuite dans une boite affectée à cet effet. Le scrutin est dépouillé par 5 scrutateurs choisis par le Congrès sous la direction de deux délégués expérimentés choisis par le président, les uns et les autres ne devant pas être du nombre des candidats ni faire partie de la commission de nomination.

(Réunion de l'Exécutif, 9 fév. 1944).

**SECTION III: De l'Exécutif:**

**Article 25:**

L'Exécutif se compose de dix-huit membres de l'Association élus par le Congrès suivant les formalités prescrites à l'article 24, d'un représentant du Collège de Saint-Boniface, d'un représentant du Juniorat de la Ste Famille nommés par le Conseil de chacune de ces maisons, de deux visiteurs des écoles et d'un chapelain nommés par l'Archevêque de Saint-Boniface, d'un prêtre de langue française du diocèse de Winnipeg nommé par son Ordinaire, d'un représentant des Frères de Marie, du directeur de La Liberté et le Patriote, du président sortant de charge, des présidents des Associations des Commissaires d'Ecole et des Instituteurs de Langue Française du Manitoba.

(Reunion de l'Exécutif, 10 mai 1944).

**SECTION III:**

**Article 27:**

Pour délibérer validement à toute réunion de l'Exécutif neuf membres au moins doivent être présents.

(Réunion de l'Exécutif, 9 février 1944).

**Le soir**

**Le Comité d'Organisation**

La séance du soir débuta par la lecture du rapport du Comité d'Organisation par M. A.-J. Pambrun, président.

**M. A. Pouliot**

Le président du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, M. Adrien Pouliot, prit ensuite la parole.

Il dit d'abord aux délégués l'admiration qu'il nourrit pour la population française du Manitoba qu'il a eu l'avantage de connaitre assez intimement depuis l'automne dernier. Il révéla qu'il lui apporte un message d'encouragement de la part de S. E. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et de l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province.

Au début de sa causerie il posa une question aux délégués: "Qui que vous soyez, fermiers, industriels, professionnels, hommes d'affaires, qu'y a-t-il de plus précieux pour vous en ce monde?" Il y répondit de la façon suivante: "Messieurs, ce que nous avons de plus cher, ce sont nos enfants, et par conséquent, c'est en fonction de vos enfants que vous devez organiser votre propre existence. Ils sont votre grande raison de vivre et, à votre départ de cette terre, ils seront les continuateurs non seulement de votre nom mais encore de votre sang lui-même. C'est dire que le premier problème qui se pose pour chacun de vous c'est avant tout un problème d'éducation. Problème familial d'abord mais qui ne tarde pas, surtout ici au Manitoba, à s'élever au dessus de la famille pour devenir le grand problème national.

"A résoudre ce problème national votre Association s'est appliquée avec un zèle et une habileté vraiment extraordinaires.

"On voit qu'ici, au Manitoba, les luttes quotidiennes que suscite l'application de la loi néfaste de 1916 vous amènent à apporter aux questions d'éducation un intérêt vraiment vital.

"On voit qu'ici, plus peut-être qu'en beaucoup d'autres milieux, la plupart des parents peinent, économisent et sont hantés par le souci d'assurer l'avenir de leurs enfants.

"Mais, Mesdames et Messieurs, ce à quoi l'on ne réfléchit pas assez, c'est qu'assurer l'avenir de ses enfants, cela ne consiste pas tant à leur laisser un capital matériel, statique et périssable, qu'à leur fournir un capital intellectuel et moral, dynamique et fécond, celui-là, susceptible non seulement de les élever dans l'existence, mais capable surtout d'élever leur existence elle-même.

"Vous le voyez, mes chers amis de l'Association d'Education du Manitoba, c'est le bon sens même qui, dans les conditions de développement d'un peuple, vient placer la question d'éducation avant toutes les autres et en faire une sorte de cause sacrée.

"C'est dire que pour nous, Canadiens français, en plus d'être une question de patriotisme, l'éducation est aussi une question d'affaires. Et c'est pour cela que tous ceux qui ont à coeur l'avenir de leurs enfants aussi bien que l'avenir de leur nationalité ont le devoir, comme vous l'avez dit cet après-midi, d'examiner les rouages et les modalités du système d'éducation employé.

"L'avenir de notre race, c'est effectivement une partie qui se joue actuellement sur les bancs de toutes les écoles de tous nos villages, partie qui pourra être gagnée si vous adaptez leur éducation à nos exigences nationales et religieuses; mais aussi hélas, partie qui menace d'être perdue si nous ne fournissons pas à cette jeunesse friande de distractions et de divertissements les aliments propres à la réconforter et à la vivifier.

"On se plait à répéter que l'avenir du Canada repose sur l'unité. Mais personne, chez nous, Canadiens français, ne s'est jamais opposé à l'unité canadienne. Et si vous étudiez, par exemple, les lois scolaires de la province de Québec, vous verrez que le principe même qui les a inspi-

[Suite à la neuvième page]

# En Saskatchewan

## Cantal

**Quarante Heures**

Le vendredi 2 juin, avait lieu l'ouverture de nos Quarante-Heures. A cette occasion vinrent prêter secours à notre curé: MM. les abbés A. Ferland, curé de St-Antoine, J. Foisy, curé de Montmartre, A. Turgeon, curé de Wauchope. Cependant les pluies torrentielles rendirent les chemins très mauvais et paralysèrent beaucoup l'assistance des fidèles.

**Va-et-vient**

M. Gérard Emond, militaire stationné à Red Deer, Alta, est en congé dans sa famille.

• • •

M. Cyprien Bertholet est revenu d'un voyage d'une semaine à Winnipeg.

• • •

M. Joseph Lemay, de Wauchope, était en visite chez son oncle, M. Henry Emond, maître de poste de Cantal. Il était accompagné de son épouse et de ses enfants.

• • •

A la dernière minute, on nous apprend le mariage de M. Paul Lemieux avec une demoiselle Lachance, d'Elie, Man. Nos meilleurs voeux de bonheur.

**Baptême**

M. et Mme Raoul Dubuc ont fait baptiser le dimanche 18 juin un fils sous les noms de Joseph-Alphonse. Parrain et marraine, Napoléon Dubuc et Florence Couture, de Wauchope, frère et cousine de l'enfant.

## Ste-Colette

Le vendredi 23 juin fut organisée une soirée à l'école Lacadia pour Mlle Blanche Marion par Mme A.-G. Marion et Mlle S. Imbert. La fiancée reçut de nombreux et magnifiques cadeaux; cette belle soirée fut un réel succès.

**Mariage**

A l'église Ste-Colette, le 29 juin, Mlle Blanche Marion unissait sa destinée à celle de M. Emile Barsalou, de Meyronne. Le R. P. Langlais, curé de cette mission, donna la bénédiction nuptiale et chanta la grand'messe; le garçon et la fille d'honneur étaient M. Etienne Bourassa et Mlle Léonie Marion. M. Joseph Fradette remplaçait le père du marié, retenu chez lui pour cause de maladie. Malgré les mauvais chemins l'église était remplie de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait, venus du Manitoba pour cette occasion, Mme Paul Lahaie, soeur de la mariée; M. et Mme Henri Bellerive, de Carey, et Mme T. Morrissette, de St-Pierre-Jolys, ces deux dernières sont les soeurs de M. Léopold Marion, père de la mariée; également Mme O. Audette, de Régina, soeur de Mme Marion; Mme T. Jalbert, de Laflèche.

Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux, qui après avoir passé quelques jours dans la famille de la mariée iront demeurer à Meyronne, là où réside la famille du nouvel époux.

## Rosetown

**Mort au champ d'honneur**

Sur la liste des soldats morts au champ d'honneur, nous trouvons le nom du fusilier Hervé-Alfred Labrecque, fils de M. et Mme Télesphore Labrecque, de cette paroisse. Hervé est le premier garçon de Rosetown à donner sa vie depuis l'invasion de la France.

Le 26 juin, Mme Labrecque recevait un télégramme annonçant qu'il était porté disparu depuis le 8 juin. Le lendemain 27 juin un autre télégramme annonçait aux parents du soldat sa mort survenue la même date qu'il fut porté disparu.

Hervé n'avait que 23 ans et 16 jours au moment de sa mort. Dès son jeune âge, il avait compris la tâche qui incombe à la présente génération. Lorsque la guerre éclata, quoiqu'il aspirait à la vie religieuse, il n'hésita pas à sacrifier son idéal, espérant pouvoir faire plus de bien parmi ses frères combattants.

Hervé est né à Rosetown le 23 mai 1921. Il fit ses études à Rosetown et ses deux dernières années de High School au Collège St-Thomas, de Battleford. En 1942, il partit pour Winnipeg, et une fois là, il s'enrôla dans l'armée. Il y avait environ un an qu'il était outre-mer.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses quatre frères: Louis, de Sudbury, Ont.; Henri, Wilfrid et Victor; ainsi que quatre soeurs, Mme R. Laroche, d'Arthabaska, Qué.; Marie, Thérèse et Cécile, à la maison.

Un service fut chanté pour le repos de son âme, le 3 juillet, en l'église Ste-Thérèse, de Rosetown.

---

Un petit projecteur lumineux, pas plus gros qu'une noix, maintenant utilisé sur des radeaux en caoutchouc en Grande-Bretagne peut projeter un faisceau lumineux de 1,500 chandelles à 60 milles marins.



**S. Exc. Mgr Philip Francis Pocock,** ancien professeur de théologie au séminaire St-Pierre de London, Ont., a été consacré évêque de Saskatoon, en la cathédrale St-Pierre, à London, Ont., le jeudi 29 juin. S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve, était l'évêque consécrateur, et LL. EE. NN. SS. J. T. Kidd, évêque de London, et R. H. Dignan, évêque du Sault-Ste-Marie, étaient les évêques co-consécrateurs. Le sermon fut prononcé par S. Exc. Mgr Joseph Ryan, évêque de Hamilton.

# Deux nouveaux aumôniers de la flotte sont nommés

OTTAWA—La nomination de M. l'abbé B. C. Martin et du Très Rév. G. A. Wells, C.M.G., V.D., M.A., D.D., aux postes nouvellement créés d'aumôniers de la flotte, a été annoncée au quartier général du service naval.

L'abbé Martin fut nommé à son nouveau poste le jour où il célébrait le 18e anniversaire de son ordination.

Depuis novembre dernier le Très Rév. Wells était aumônier en chef (protestant) de la marine canadienne et l'abbé Martin, aumônier principal (catholique romain).

L'aumônier catholique, l'abbé Martin, connaît à fond les traditions de la mer. Il naquit à Halifax, il y a 45 ans, d'une famille de marins. Son père était le capitaine Charles F. Martin, qui demeure à Halifax.

En septembre dernier, l'abbé Martin fut envoyé outre-mer pour organiser l'aumônerie catholique de la marine canadienne au Royaume-Uni et revint au Canada en novembre.

Il était aumônier naval avant la déclaration de la guerre. De 1927 à 1937 il fut curé aux Bermudes et faisait partie du diocèse de Halifax. Il desservait en même temps les vaisseaux de la marine.

Au début de la guerre, il fut nommé aumônier senior à Halifax. Le service d'aumônerie de la marine canadienne n'était pas organisé officiellement à cette époque. On leur donna donc le rang de major dans l'armée, même s'il exerçait son ministère chez les marins.

Ce n'est qu'en février 1941 que la marine eut son service d'aumônerie. En novembre 1942, il fut nommé à Ottawa comme aumônier d'état-major. Depuis cette date, jusqu'à sa nomination comme aumônier de la flotte il fut connu comme aumônier principal adjoint.

**En charge de 30 aumôniers**

Il a sous ses ordres 30 aumôniers réguliers catholiques, dont sept sont stationnés outre-mer ou en mer et 17 servent à temps partiel.

L'abbé Martin est convaincu que la coutume navale de ne pas conférer de rang aux aumôniers a contribué grandement à resserrer les liens entre les aumôniers et les hommes.

"Nos aumôniers sont traités avec le plus grand respect, déclare-t-il. Les hommes d'équipage n'hésitent pas à nous demander conseil lorsqu'ils en sentent le besoin."

## L'aviateur-chef Poulin, de Makwa-sud, Sask., est promu sergent

LONDRES — L'aviateur-chef Wilfrid Poulin, de Makwa-sud, Sask., qui vient d'être affecté à la section de l'éducation, au quartier général du C.A.R.C., à Londres, a été promu au grade de sergent. Poulin, qui fait partie de l'Aviation depuis décembre 1941, était auparavant principal du "High School" bilingue de Delmas, Sask.

D'abord membre de la fameuse escadrille des "Alouettes", à titre d'armurier, le sergent Poulin occupait ses loisirs durant son stage à cette unité, à enseigner les mathématiques aux aspirants du service navigant. Diplômé de l'Ecole Normale de l'Université de la Saskatchewan, il a eu l'avantage, depuis son arrivée en Angleterre, de passer quelque temps à l'Université d'Oxford. Il va sans dire que ses nouvelles fonctions vont lui permettre de mieux mettre à profit ses qualités de professeur.

# RADIO FRANÇAISE

**Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 8 au 15 juillet 1944.**

**CBK, Watrous, Sask. (540 kcs)**

**SAMEDI 8 JUILLET**
10.30—Les variétés françaises
12.15—Radio-journal.
5.30—Il était une fois.
7.00—Ici l'on chante.
11.00—F. Rozet, diseur

**DIMANCHE 9 JUILLET**
10.30—"Les yeux sur l'Europe."
10.45—La Bonne Chanson: C'est l'aviron qui nous mène; Soirées de Québec; Youppe! Youppe! Sur la rivière; Là-bas sur ces montagnes.
11.00—"Les Hommes traqués".

**LUNDI 10 JUILLET**
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

**MARDI 11 JUILLET**
1.15—Radio-journal.
3.45—Récital, Montréal.
4.15—La Fiancée du Commando
5.30—Causerie par R.-A. Benoit.
6.37—Nouvelles.

**MERCREDI 12 JUILLET**
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché
6.37—Nouvelles.

**JEUDI 13 JUILLET**
1.15—Radio-journal.
3.45—Récital, Montréal.
4.15—La Chanson Française: La chanson du coeur; Dans le fond du coffret; J'ai rêvé d'un pays merveilleux; Pourquoi je t'aime.
5.30—A être annoncé.
6.00—Quatuor Alouette.
6.37—Nouvelles.

**VENDREDI 14 JUILLET**
1.15—Radio-journal.
5.30—Un homme et son péché
6.37—Nouvelles.

**CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)**

**SAMEDI 8 JUILLET**
11.00—Musique.
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
12.00—A communiquer.
12.15—Radio-journal.
12.30—Concert.
1.00—Relais des E.-U.
1.30—Musique.
2.00—Mélodies.
2.30—'Music on Display'
3.00—Intermède.
3.02—Orchestre.
4.00—Intermède.
4.05—Concert d'orchestre.
4.45—Musique.
5.00—Radio-épargne.
5.15—Radio-journal.
5.30—Mélodie.
5.45—Les sports dans l'armée.
5.50—Intermède.
6.00—Concert estival.
6.30—En marge de l'actualité.
6.45—Chronique sportive.
7.00—Ici, l'on chante.
7.30—Sur le qui-vive.
8.00—Concerts.
8.30—Groupe instrumental.
9.00—Radio-journal.
9.10—Vieux airs.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Musique.
11.00—Nouvelles.

**DIMANCHE 9 JUILLET**
11.00—La France Combattante.
11.15—Radio-journal et intermède.
11.30—Chant.
11.45—Musique.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Musique.
12.30—Musique de chambre.
1.00—Récital.
1.30—Quelques scènes des classiques.
1.45—L'assurance-chômage.
2.00—Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.30—Au clavecin.
4.00—Musique.
4.30—Disques.
5.00—Les yeux sur l'Europe.
5.15—Radio-journal.
5.30—Revue des événements de la semaine.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Sérénade pour cordes.
6.30—Les gars de la Marine.
7.00—Actualités canadiennes.
7.30—Le trio lyrique.
8.00—"Les Trois Mousquetaires".
8.30—Musique familière.
9.00—Radio-journal.
9.15—François Rozet.
9.45—Récital de violoncelle.
10.00—Musique.
10.15—Orchestre, danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

**LUNDI 10 JUILLET**
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Orchestre.
1.00—La femme aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Les maîtres de la musique.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Anne Watt, sopr.
3.15—Musique
3.30—Récital.
4.00—L'Heure du thé.
4.30—Musique.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Intermède.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Le Père Jovial.
6.15—"Métropole"
6.30—Colette et Roland
6.45—La Fiancée.
7.00—Le défilé de la Victoire.
7.30—Le Détective Bricault.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—'Salute to Mexico'
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—"Saludos Amigos"
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

**MARDI 11 JUILLET**
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le Réveil rural
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—"Little Jack Little".
1.00—La femme, aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Chefs-d'oeuvre.
2.20—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Récital.
3.15—Musique.
3.45—Les artistes de demain.
4.00—L'Heure du thé.
4.30—Musique.
4.45—Cotes de la Bourse
5.00—A Radio-Canada.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Musique
6.00—Le Père Jovial.
6.15—"Métropole".
6.30—Le Moulin qui "jazz".
7.00—Les secrets du Dr Morhanges.
7.30—Les contes de chez nous.
8.00—A communiquer.
8.30—A communiquer.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie de R.-A. Benoit.
9.30—Le Cycle de Bach
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Concert.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

**MERCREDI 12 JUILLET**
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Radio-journal.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Récital de piano.
1.00—Le Moulin de la chanson.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Chefs-d'oeuvre.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Chant.
3.15—Musique.
3.45—Orchestre à cordes.
4.00—L'Heure du thé.
4.30—Disques.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada
5.10—Intermède
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Le Père Jovial.
6.15—"Métropole"
6.30—Colette et Roland
6.45—La Fiancée.
7.00—Musique du Corps d'aviation.
7.30—Causerie de l'Union Nationale.
8.00—Concert du Chalet
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

**JEUDI 13 JUILLET**
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—"Little Jack Little".
1.00—La Femme, aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Chefs-d'oeuvre
2.30—Nouvelles
2.33—Music Hall.
3.00—Stanley Hoban.
3.15—Esquisse music.
3.45—Récital.
4.00—L'heure du thé.
4.30—Disques.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Musique
6.00—Le Père Jovial.
6.15—Métropole
6.30—Quatuor Alouette.
7.00—Pourquoi?
7.30—Le Mot s'il vous plaît.
8.00—Radio-Carabin.
8.30—Deux pianos.
9.00—Radio-journal.
9.15—A communiquer.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Musique.
11.00—Nouvelles.

**VENDREDI 14 JUILLET**
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie.
12.45—Chansonnettes.
1.00—La femme, aujourd'hui.
1.15—Musique
1.30—Chefs-d'oeuvre.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Isabel McEwan.
3.15—Musique de chambre.
3.45—Récital.
4.00—L'heure du thé.
4.30—Disques.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique militaire.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Le Père Jovial.
6.15—Métropole.
6.30—Colette et Roland.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Le Défilé de la Victoire.
7.30—Parlez-moi d'amour.
8.00—L'heure de la valse.
8.30—Concert estival.
9.00—Radio-journal.
9.15—Entre les lignes.
9.30—A communiquer.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Concert.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

# Mouvement contre la collectivité canadienne-française, dit Laurendeau

MONTREAL — André Laurendeau, chef provincial du Bloc populaire, a dit dans une déclaration qu'il y avait "beaucoup de conspiration par une grande proportion des chefs libéraux, y compris des membres du gouvernement Godbout, contre la collectivité canadienne-française".

M. Laurendeau fit cette déclaration à titre de commentaire à la suite du discours du sénateur T.-D. Bouchard, au Sénat. Le sénateur Bouchard a dit qu'un groupe secret canadien-français, connu sous le nom de l'Ordre Jacques-Cartier, suscitait la mauvaise entente entre les groupes canadiens-français et anglais au pays et avait pour but de séparer la province de Québec du Canada.

M. Laurendeau, qui a dit que d'ici quelques jours il ferait une déclaration plus élaborée en marge du discours du sénateur Bouchard, ajouta:

"Le mouvement qui se resserre contre nos principales institutions sociales, économiques et d'éducation, a déjà été dénoncé par des personnes à l'esprit bien éclairé, et est effectué d'une façon systématique et reçoit l'aide de certains Canadiens français".

Faisant allusion au congédiement par le premier ministre Godbout du sénateur Bouchard comme président de l'hydro de Québec, M. Laurendeau dit:

"M. Godbout a démis de ses fonctions M. Bouchard pour des raisons politiques manifestes; cependant, il n'a pas cessé de faire société avec lui... M. Bouchard lui-même a dit qu'il continuerait d'appuyer M. Godbout.

"Tout cela signifie que M. Bouchard s'appuie encore sur M. Godbout et continue de le considérer comme le meilleur exposant dans le domaine politique de sa doctrine anti-nationale".

**EFFORT MAXIMUM DEMANDE PAR GOEBBELS**

LONDRES—Le ministre allemand de la propagande, Joseph Goebbels, a demandé aux Allemands de faire un effort de guerre maximum, car l'ennemi peut "détruire nos racines et nos branches".

**DES REVUES POUR NOS COMBATTANTS**

OTTAWA — Le major-général L.-R. LaFlèche, ministre des Services nationaux de guerre, annonce que les revues données par la population canadienne sont acheminées vers le front et la zone des armées, au rythme de 100,000 exemplaires par mois.



# Echos de la France Combattante

Le cercle de St-Boniface et Winnipeg se rend compte que les lecteurs de ses échos sont nombreux; ceci étant d'abord l'indice de la popularité de notre hebdomadaire français, qui semble s'étendre bien au-delà de notre horizon. Il est d'ailleurs le seul organe et champion de nos aspirations nationales et nous lui témoignons notre sincère gratitude. Le compte rendu fidèle des anniversaires et cérémonies émouvantes de ces derniers jours est pour nous tous une inspiration.. Nous nous sentons humbles et pleins de gratitude envers ces héroïnes, courageuses et vaillantes entre toutes. Le panorama imagé de leur épopée, le récit de leur lutte et triomphe contre l'adversité; la constatation du succès constant de l'oeuvre qu'elles ont créée et laissée en de si bonnes mains sont pour tous et toutes et nous spécialement un exemple et une exhortation à les imiter à faire également le bien dans notre sphère d'action. Comme nous, elles ont eu la foi en la Providence, mais suivant l'adage "Aide-toi et le ciel t'aidera" elles se sont mises courageusement à l'oeuvre et c'est ce que nous devons faire. Comme elles, nous connaissons notre tâche; elle est lourde de responsabilités mais combien cependant facile à accomplir, en comparaison. Ces vénérées Soeurs de Charité sauront inspirer nos femmes françaises et sympathisantes. Que chacun et chacune de nous se dise: l'union fait la force! unissons-nous dans le même esprit de la France Combattante, qui est celui de sa libération et restauration prochaine. Joignons les Cercles établis et prenons part à leurs activités. Les besoins sont grands et pressants. Répondons généreusement aux appels pour coopération, dons en nature ou espèces. Aujourd'hui pour les combattants, prisonniers, franc-tireurs secondant l'invasion libératrice, demain les femmes et enfants de France.

Résignons-nous aux sacrifices de la libération; ils sont inévitables. Aux grands maux, les grands remèdes! — qui veut la fin, veut les moyens! La bravoure et logique française savent [ac]commoder ces dictons aux [cir]constances et événements.

... Un de nos adhérents, [dis]cret au point de vouloir re[ster] anonyme, lui-même prison[nier] durant la dernière guerre, vi[ent] de nous faire parvenir près [de] $50., le produit d'une souscript[ion] dans son voisinage, au profit [de] nos prisonniers. Il ajoute [ses] adhésions et le prix de plusie[urs] insignes Croix de Lorraine. P[our] le remercier lui et tous les gé[néreux] donateurs, nous reprod[ui]sons ces vers, simples, mais [é]fiants, témoins de son inspirat[ion] dans la misère des camps a[lle]mands:

Qui que vous soyez!
D'où que vous veniez!
Quoique vous donniez!
Du fond de nos prisons!
Nous vous remercions!

Une autre de nos adhére[ntes] nous remet $15. pour les enfa[nts] de France. Et depuis un m[ois] nous ajoutons 22 membres à [no]tre enrôlement. Le tout ensem[ble] est très encourageant et l'in[dique] que la justesse de notre cause [est] comprise et soutenue.

Nos marins-aviateurs, en p[er]mission ne s'ennuient pas pa[rmi] nous. Nous remercions sincè[re]ment leurs hôtes généreux, [qui] se font auprès d'eux. les int[er]prètes de nos sentiments coll[ec]tifs.

N'oublions pas le "Tag D[ay]" samedi, 22 juillet prochain. [Il] faudra un grand nombre de [da]mes et demoiselles pour la p[er]ception. Nous comptons sur [le] dévouement de toutes. Qu'e[lles] sachent s'imposer ce sacrifice [de] quelques heures pour en assu[rer] le succès.

Prenez note de l'adresse de [no]tre Secrétariat et bureau, [où] vous serez toujours bienven[us]: 302, édifice McIntyre, Winnip[eg]. Téléphone 97 125

C. B.

(Communiqué)

## LES LIVRES

**A. W. Trueman,** orateur remarquable de Radio-Canada, que l'on peut entendre à la radio chaque mardi à 9 h. 15 du soir dans l'émission "Books of the Times". M. Trueman était autrefois attaché à l'Université Mount Allison.

**317 MORTS AUX E.-U. LE JOUR DE L'INDEPENDANCE**

NEW-YORK — Le nombre des morts aux Etats-Unis, le jour de la fête de l'Indépendance, a été porté à 317, par suite du déraillement du convoi de voyageurs de Santa Fe, de bonne heure mardi matin. Les accidents de la route, en dépit des restrictions sur l'essence et sur les pneus ont fait le plus de victimes, soit 138. 85 personnes se sont noyées et 94 autres sont mortes de causes diverses.

**La Liberté et le Patriote**

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

# NOËL BERNIER

Avec Noël Bernier, le Manitoba français voit partir un re de ses chefs distingués qui ont accompli une oeuvre si ritoire au cours du dernier demi-siècle. Il appartenait à e famille où servir la cause française et catholique était tradition. Il n'y a pas manqué. Bon sang ne peut mentir.

Celui que nous pleurons aura marqué fort heureusement transition entre les grands anciens — dont l'unique survit demeure l'honorable J.-E.-P. Prendergast, juge en chef la province qui a récemment pris sa retraite — et les nérations qui leur ont succédé. Enfant, il avait contemplé c admiration l'illustre archevêque Taché et quelques-uns fameux missionnaires de l'Ouest. Par son père, le séeur Bernier, il avait connu dans tout leur éclat les homs politiques français des premiers temps: les Royal, les ard, les Dubuc, les Larivière, les Prud'homme, etc. Ces sonnages et l'atmosphère particulière de leur époque ient laissé chez lui une empreinte profonde. Il en parlait en écrivait volontiers; et il savait donner à l'évocation de souvenirs un tour original et prenant.

A cette génération des notables de la grande période de nt-Boniface, presque entièrement disparue, Noël Bernier rattachait spirituellement par plus d'un côté. Il avouait ir beaucoup de son père qui lui avait légué, avec le rafement de ses manières, la passion des choses intellectuel, l'attachement aux traditions, la vocation du journalisme. santé plutôt frêle et de tempérament artistique très pronée, il se sentait peu attiré vers une carrière très active. ns un autre milieu offrant un choix plus étendu, ce n'est tes pas le droit qui aurait eu ses préférences. Le jeune cat trouva du moins une heureuse diversion dans le rnalisme. Avant de collaborer à **La Liberté**, il fit ses mières armes dans l'ancien **Manitoba**. S'il participa de nps à autre à des campagnes électorales, ce fut uniquent par fidélité à la tradition familiale. Homme de pensée de recueillement, sa vraie vie s'écoula dans le calme du er, auprès d'une compagne à son modèle, et de ses es livres. Ses ouvrages de prédilection étaient les grands vaux d'histoire et de politique générale, les chefs-d'oeuvre la littérature française et de la littérature anglaise.

Esprit pondéré, clair et pénétrant, il allait droit au fond questions. Ses conseils étaient recherchés, ses hautes alités intellectuelles indiscutées. S'il écarta délibérément te fonction publique, nos luttes scolaires eurent néanins en lui un champion ardent et éclairé. Pour rappeler n mot la place qu'il occupa dans ce domaine, disons simplent qu'il eut l'honneur d'être le troisième président génée de l'Association d'Education des Canadiens français du nitoba, recueillant la succession des honorables juges endergast et Prud'homme. Cette oeuvre essentielle n'a nais cessé d'être au premier rang de ses préoccupations. ébranlablement confiant dans la justice de notre cause, i toujours cru qu'elle finirait par être reconnue et toujours né la nécessité de maintenir devant l'opinion publique nos tes revendications.

Cet homme de tradition n'était pas figé dans le passé; idéaliste ne vivait pas dans les nuées et envisageait en liste nos problèmes vitaux. Son patriotisme, d'un ralisme inattaquable, était immunisé contre tout sentiment hostilité envers quelque autre race. L'avenir des Canadiens nçais, il le voyait dans l'entente fraternelle entre les divers upes, dans la pratique intégrale des vrais principes chréns sociaux.

Nulle part la disparition de Noël Bernier ne sera plus rement ressentie que dans la grande famille des lecteurs de **Liberté et le Patriote**. Ceux-ci se consoleront difficilement ne plus trouver dans leur journal, à la place habituelle, articles aux sujets variés, substantiels et vivants. Sa laboration, interrompue il y a quelques mois seulement r la maladie, remontait à plus de vingt ans. Une longue atique et un sens inné du journalisme lui avaient facilité pénétration de tous les secrets du métier. Telles de ses oniques, volontairement dépouillées de toute fin utilitaire relevées d'une fine pointe d'élégance, s'apparentaient x écrits des meilleurs chroniqueurs français d'avant guerre. ngtemps il avait caressé le rêve de se vouer au journalisme otidien, travail pour lequel il était éminemment qualifié r sa vaste culture et son beau talent d'écrivain. Pour cela, ui eût fallu quitter son cher Manitoba et aller vivre dans st. Il finit par renoncer à ce projet plein d'écueils, et ce it ses compatriotes de l'Ouest qui en ont bénéficié puisque, trois dernières années surtout, chaque numéro de **La erté** leur apportait l'article attendu de Noël Bernier.

Bien qu'ayant beaucoup écrit, comme tous les journaes, il laisse peu d'oeuvres que ses amis aimeraient à garder ns leur bibliothèque. Cependant, son livre consacré à nnystelle est beaucoup plus qu'une monographie paroise. On y trouve, croquée sur le vif par un témoin oculaire, e tranche pittoresque de l'histoire du Manitoba. L'auteur est mis tout entier, avec son enthousiasme pour la colotion, sa foi patriotique et religieuse, son admiration pour magnifiques ouvriers de la première heure.

A ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, au vieux Saintniface, il avait consacré quelques causeries à la Société storique et de nombreuses colonnes de **La Liberté**. Quel nmage qu'il n'ait pas eu le loisir de réunir ces feuillets épars d'en composer un volume d'un intérêt passionnant pour curieux de la petite histoire! Mais la Société Historique Saint-Boniface — qui le comptait parmi ses membres uis 1903 et venait de le choisir comme président — verra tainement à ce que le voeu esquissé ici se réalise un jour.

Ceux qui ont connu Noël Bernier dans l'intimité savent , doué d'une sensibilité presque féminine, il avait pour ses s et ses proches des délicatesses exquises. Dans le comrce ordinaire de la vie, il était avec tous et chacun la rtoisie même.

Nous prions Madame Bernier et tous les membres de famille de trouver ici l'expression de nos respectueuses sincères condoléances.

Donatien FREMONT,
de la Société Royale du Canada.

## Gardez votre terre

Nous adressons ce conseil à tous les cultivateurs canadiens-français de la Saskatchewan. Ne troquez pas un passé chargé de labeur et de souvenirs pour quelques milliers de dollars. Gardez votre terre, le patrimoine ancestral, qui vous a fait vivre et fera vivre vos enfants, si vous lui demeurez fidèles.

Nous ne sommes pas sans savoir la forte tentation que représentent, par exemple, dix milliers de dollars comptant que l'on vous offre pour votre terre. A l'heure actuelle, la surenchère fait monter le prix de la terre. Les acheteurs vous sollicitent de plus en plus fréquemment. Déjà, un nombre trop considérable de Canadiens français ont succombé à la tentation. Dans une paroisse, parait-il, une quinzaine de terres auraient été acquises par des gens de races étrangères. Certains de nos centres sont envahis et même menacés de disparaître. Des étrangers nous supplanteront sur le sol que nos pères ont si laborieusement préparé à la génération nouvelle, si nous n'y prenons garde.

Le danger est réel et plus imminent que certains ne veulent le croire. Chaque terre qui passe en des mains étrangères est un morceau de notre domaine qui disparaît; c'est toute une lignée familiale arrachée au sol: donc un affaiblissement du groupe français, un fléchissement dangereux dans la cohésion de nos forces.

Tout récemment, devant un groupe de Canadiens français, un fermier déclarait, dans un anglais qui trahissait le type d'origine slave, que les gens de sa race pousseraient les "French" jusqu'à la Colombie canadienne, en s'emparant de leurs terres. Lorsque l'on considère le nombre de nos familles canadiennes-françaises qui ont quitté la province pour la côte du Pacifique ou pour les centres industriels de l'Est, l'on ne peut s'empêcher de prendre au sérieux les tentatives que font certains étrangers pour acquérir les terres des Canadiens français.

Nous comprenons facilement par ailleurs que certains de nos cultivateurs, dont la terre est grevée d'une lourde hypothèque par les créanciers, profitent d'une offre alléchante pour se libérer de leurs obligations. Il est malheureux que nous n'ayons, comme en d'autres provinces, un organisme canadien-français qui puisse assurer le crédit suffisant à certains de nos cultivateurs ou du moins qui s'occupe du rachat des terres par des gens de langue française. Nous croyons savoir qu'un tel organisme fonctionne en Alberta et qu'il donne déjà de bons résultats. C'est une initiative essentielle à notre survie ethnique...

C'est une grave erreur que d'abandonner la terre, à l'heure actuelle. Nous ne savons pas ce que nous réserve l'après-guerre, nous savons encore moins ce que vaudra l'argent à ce moment, mais ce que nous comprenons très bien, c'est la stabilité et l'assurance qu'offre la terre. Cette dernière ne perd jamais sa valeur productive, lorsque le cultivateur lui consacre son labeur. Elle fera toujours vivre la famille, bon an mal an. En plus elle donne au cultivateur une indépendance et un bonheur dont ne peut jouir le citadin ou l'ouvrier des centres industriels. Il fait une erreur celui qui quitte la terre pour se lancer à l'aventure avec les quelques milliers obtenus par la vente du patrimoine familial. Il nous fait penser à l'enfant prodigue dont parle l'Evangile: Il regrettera tôt ou tard sa bévue. Lorsque, la guerre finie, il faudra réadapter l'industrie et résorber la foule des sans-travail, nombre d'anciens fermiers trouveront dur le pavé des rues et maigre la pitance quotidienne. Ils regretteront sans doute la terre paternelle. Ils entendront alors "la chanson du pain qui monte dans les gerbes", et envieront le sort de ceux qui plantent des choux.

Si au point de vue économique, l'agriculture est le métier le plus sûr, au point de vue religieux et national, elle offre à notre race, dans les circonstances et le milieu où évolue notre groupe, les meilleures espérances d'avenir. Lamartine a, en quelques mots, très bien exprimé cette pensée: "Ce n'est pas seulement du blé qui sort de la terre labourée, c'est une civilisation tout entière". La terre, dans nos centres canadiens-français, a puissamment aidé à l'éclosion de la civilisation chrétienne et française. Gardons-la avec respect, travaillons-la avec amour, conservons le culte d'un sol si généreux.

Joseph VALOIS.

**DEGRES ET MILLES**

Un degré de latitude équivaut à 68.7 milles à l'équateur, et à 69.4 au voisinage des pôles.




**Billet du vendredi**

## Mazurette et Payne

*Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"*

Une fois de plus, et c'est tant mieux pour cet oublié, le nom de Salomon Mazurette redevient chez nous en vedette. Plusieurs journaux publièrent ces dernières semaines une courte biographie du musicien-compositeur, rappelant entre autres choses qu'il était l'auteur de la chanson américaine si connue: **Home, Sweet Home.** Notons tout de suite que le fait est moins que certain. En 1941, une dizaine d'articles et de lettres parurent dans **Le Canada** de Montréal, sur Mazurette et la chanson qu'on lui attribue. Qu'y trouve-t-on en définitive? Que Mazurette composa des variations sur le thème d'**Home, Sweet Home,** en s'en inspirant. D'ailleurs, il s'explique lui-même là-dessus, au cours d'une préface à sa composition, qu'il intitula dans le temps **Waves in the Storm.** Il essayait d'y décrire musicalement une tempête qu'il essuya en mer, au mois d'août 1870, alors qu'il revenait de France au Canada. Au vrai, **Home, Sweet Home** se chantait en Amérique, bien avant la naissance de Mazurette. Elle est extraite de l'opéra **Clari, or The Maid of Milan** (1823), de l'Américain John Howard Payne, musique de sir Henry Rowley Bishop. Payne écrivit les paroles, et Bishop, la musique. Au reste, l'air de la chanson appartiendrait au folklore sicilien, au témoignage même de Bishop, qui en fit une adaptation. Pour ce qui est des paroles, on admet qu'elles appartiennent à Payne. Son manuscrit de **Home, Sweet Home** se trouve d'ailleurs à la "Sibley Musical Library" de la "Eastman School of Music", à l'Université de Rochester.

★

Fort oublié aujourd'hui, Mazurette fut l'un des grands musiciens de notre pays, canadien-français par surcroît. Mais s'il vit le jour à Montréal, il connut ses principaux succès aux Etats-Unis, en Nouvelle-Angleterre d'abord, dans le Michigan et l'Illinois. A certains moments, sa renommée égala celle de John Philip Sousa, de six ans plus jeune que lui. Violoniste et pianiste, Mazurette s'adonna aussi à la composition, et son oeuvre comprend quelque 200 pièces, de genres divers. Salomon Mazurette naît dans la métropole canadienne, le 26 juin 1848, fils de Salomon Mazurette et de Mathilde Collin. Après huit années d'études dans sa ville natale, il se rend à Paris, où il travaille sous la direction des organistes Jacques Hertz et Edouard Batiste, puis de Joseph Dawsrahk, violoniste grec. Il revient au pays en 1870, et pendant sa traversée de l'Atlantique compose ses variations d'**Home, Sweet Home,** fantaisie musicale de quinze pages, où il imite tour à tour le gazouillis des oiseaux, le tintement des cloches, le clapotis des vagues, le sifflement du vent, les roulements du tonnerre. Il commence en 1870 une tournée de concerts aux Etats-Unis, qui durera trois ans. Il triomphe partout. En 1876, il reçoit une médaille d'or du comité de l'exposition de Philadelphie, pour son exécution comme pianiste. S. Exc. Mgr John S. Fowley, évêque de Détroit, lui remet la même année une médaille enrichie de diamants, lui en offre une autre, en 1899. Comme Calixa Lavallée, Mazurette fut plus apprécié du public américain que de ses compatriotes. Il vécut surtout à Détroit et c'est dans cette ville qu'il quitta ce monde, en septembre 1910.

Que sait-on maintenant de John Howard Payne, auteur reconnu des paroles de **Home, Sweet Home?** Il naît plus d'un demi-siècle avant Mazurette, à New-York, en 1791. Il débute par la publication d'une revue théâtrale, **The Thespian Mirror,** qui se maintient environ un an (1805-06). Il écrit bientôt pour le théâtre, monte même sur les planches, part en 1813 pour l'Angleterre, ses amis se cotisant pour défrayer le coût de son voyage. Il connaît à Londres un certain succès, puis maints revers de fortune. Il va même en prison pour dette, à la suite d'une entreprise de théâtre qui fait faillite, et passe en France après sa libération. De Paris, il envoie à ses amis anglais plusieurs pièces, dont cette **Clari** qui contient **Home, Sweet Home,** chanté par l'héroïne. De retour à Londres, il écrit avec son ami Irving de nombreuses pièces, dont sept au moins voient les feux de la rampe. Sa vie durant, il ne perd jamais l'espoir de posséder sa revue. Après l'aventure du **Thespian Mirror,** il publie encore à New-York **The Pastime** (1807-08), et à Londres **The Opera Glass** (1826-27). Il reste cependant très pauvre, et un nouveau groupe d'amis voit à le rapatrier aux Etats-Unis, en 1832. Il conçoit dès lors de vastes projets littéraires, consacre des années à la préparation d'une histoire des Indiens Cherokee, pour laquelle il collectionne quatorze volumes de notes, mais sans jamais se mettre sérieusement à la rédaction de son ouvrage. Consul américain à Tunis, de 1842 à 1845, puis en 1851, il meurt en 1852 dans cette ville, aussi pauvre que pendant ses plus maigres années, cousu de dettes, mais nourrissant maints projets littéraires et artistiques, plus grandioses les uns que les autres.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

## Les écoles séparées d'Ottawa injustement traitées

OTTAWA—M. Adélard Chartrand, président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, a déclaré que la situation précaire des écoles séparées de la capitale provient du fait que le gouvernement progressiste-conservateur actuel de l'Ontario n'a pas tenu ses promesses envers elles et ne les a pas favorisées de certains octrois spéciaux que ces écoles recevaient dans le passé.

Dans le mémoire qu'il a remis aux journalistes, M. Chartrand démontre que le ministre des affaires municipales, l'hon. George Dunbar, n'a pas su, dans un communiqué remis récemment aux journaux, donner les chiffres exacts sur l'état financier de la commission. M. Chartrand ajoute que le ministre s'est appliqué à faire reposer les difficultés de la commission sur les catholiques eux-mêmes. M. Dunbar a de plus suggéré que les enfants catholiques de 9e et 10e années fréquentent les écoles publiques, de façon à alléger le fardeau des écoles catholiques. Le président reproche à M. Dunbar de n'aborder le problème de l'enseignement que du point de vue financier sans tenir compte d'aucun autre facteur d'ordre supérieur.

Il accuse également le ministre ontarien d'apporter à la discussion du problème des arguments de la plus haute fantaisie.

N'enlève à personne des opinions qui le rendent heureux, si tu ne peux pas lui en donner de meilleures.—LAVATER.

# Le Canada aura besoin de $6,000,000,000 cette année

**Notre pays assume de formidables obligations financières. Les conservateurs sont redevenus conscriptionnistes à outrance. La C.C.F. est en faveur d'un effort de guerre total.**

par André LAFLECHE

(Correspondant parlementaire de "La Liberté et le Patriote")

OTTAWA, 5—Dans le discours du budget qu'il a lu aux Communes au début de la semaine dernière, M. J. L. Ilsley, ministre des Finances, a annoncé que le gouvernement canadien aurait besoin au cours de l'année courante de $6,000,000,000 sinon davantage. C'est environ $850,000,000 de plus que les dépenses totales prévues il y a quelques mois, et l'on peut dire dès maintenant que notre déficit dépassera probablement trois milliards, puisque M. Ilsley n'ose plus hausser les impôts et renonce par ailleurs à certains revenus et fonds disponibles l'an dernier. Le ministre lui-même prévoit que le déficit réel sera supérieur à celui de l'an dernier et qu'il lui faudra probablement emprunter plus de $3,200,000,000.

**Déséquilibre**

Le déséquilibre du budget fédéral s'accentue donc d'année en année. Les recettes diminuent,—pour la raison que nous avons atteint l'an dernier l'extrême limite du pouvoir d'impôt,—mais les dépenses augmentent. Les dépenses de guerre s'accroissent alors que pendant toute la session on n'a cessé de répéter qu'elles diminuaient. Le déficit de 1944-1945 devrait être, d'après les chiffres connus, de $2,535,000,000, soit $100,000,000 de moins que celui de l'an dernier. Et voici qu'il s'élève en réalité à plus de $3,200,000,000, ce qui dépasse toutes les prévisions. Notre dette s'élève à $10,689,490,757, en plus des $699,443,345 d'obligations et autres titres obligatoires garantis par le gouvernement fédéral, en plus aussi des autres obligations garanties qui s'élèvent certainement à plus de $400,000,000. Ajoutons à cela le déficit de $3,200,000,000 prévu pour 1944-1945 et nous avons une idée, fort incomplète, des obligations financières assumées par le Canada depuis le début de la guerre.

**L'impôt**

Le ministre des Finances, M. J. L. Ilsley, ne s'est pas rendu aux demandes pressantes qu'on lui a fait faites en faveur des contribuables, pères de familles nombreuses, en allégeant le fardeau de l'impôt sur le revenu personnel. Mais il a tenu compte tout de même d'une foule de recommandations, en particulier en ce qui regarde l'épargne obligatoire qu'il fait disparaître, les enfants illégitimes, en réalité tous les enfants à la charge d'un contribuable, l'impôt sur le revenu des corporations, l'impôt sur les surplus de bénéfices, la taxe de guerre sur le change, le tarif douanier sur les instruments aratoires. Le ministre des Finances se trouve à corriger certaines anomalies des impôts, mais seulement sur des points d'ordre secondaire, peut-on dire.

**Pas d'augmentation d'impôt**

La principale caractéristique du budget Ilsley consiste en ce qu'il ne relève pas l'échelle de l'impôt. Et c'est déjà beaucoup dans les circonstances, si ce n'est pas suffisant. Il faut ajouter qu'on ne s'attendait à rien de moins. Le gouvernement se rend compte d'un fait sur lequel ses critiques n'ont pas cessé d'insister: c'est que l'on a atteint l'an dernier la limite extrême de l'impôt. On ne peut aller plus loin. On reconnaît même l'urgente nécessité de faire machine arrière, afin de permettre à certaines catégories d'individus de faire face à leurs obligations familiales et aux entreprises de préparer la période d'après-guerre. Le ministre des Finances décrète par conséquent des ajustements qu'il est assez difficile d'apprécier dès aujourd'hui. Pour ne parler que de l'ajustement qui saute le plus aux yeux, la disparition de l'épargne obligatoire, il ne favorisera que ceux dont les épargnes volontaires reconnues par l'impôt étaient pratiquement inexistantes et qui, par le fait même, devaient payer cette partie de l'impôt sur le revenu qu'on appelait l'épargne obligatoire.

**Avantages**

Il ne faut certes pas négliger l'importance, dans certains cas particuliers, des ajustements décrétés. Le gouvernement, qui a besoin de revenus, maintient le régime de l'impôt, tel qu'il était en 1943-1944. Seulement, il s'efforce d'en adoucir la rigueur dans les cas où l'impôt crée un malaise réel à des groupes plus ou moins restreints d'individus. Et à ce propos les ajustements apportés au tarif douanier en ce qui concerne les instruments aratoires aideront la classe agricole. En somme, on peut définir le budget de 1944-1945 comme suit: C'est le même budget qu'en 1943-1944, mais corrigé et amendé à la lumière des circonstances.

**Au travail**

Le débat sur le budget sera vraisemblablement très bref et l'étude du programme législatif du gouvernement avancera ensuite rapidement, si l'on en juge par l'attitude que les députés ont prise la semaine dernière. Les discours prononcés sur le budget ont été brefs, et la discussion sur la création du nouveau ministère du Bien-être et de la Santé publique ne s'est pas prolongée. On a aussi adopté en deuxième et troisième lectures après quelques heures de débat seulement, les modifications au Code criminel proposées par le ministre de la Justice.

**Conscriptionnistes**

C'est M. Earl Rowe, ancien chef du parti conservateur ontarien, qui a fait la critique du budget au nom de l'opposition officielle. Il en a profité pour exposer à la Chambre la nouvelle attitude de son parti au sujet de l'emploi des conscrits et du maintien d'une armée territoriale de 75,000 hommes au coût annuel de $150,000,000, à un moment, dit-il, où l'armée a besoin de renforts, l'industrie et l'agriculture de main-d'oeuvre. Devenus progressistes avec M. Bracken, les conservateurs sont redevenus aussi conscriptionnistes avec ce nouveau chef et leur nouveau président, M. McTague, qu'ils l'étaient lors de la dernière guerre. Les représentations que certains de ses partisans du Québec ont faites à M. Bracken au début de la semaine dernière, quelques jours avant le discours de M. Rowe, ne semblent donc pas avoir changé quoi que ce soit.

Voici, en résumé, l'attitude-programme du parti progressiste-conservateur. Il réclame tout d'abord la simplification de la forme et la modernisation des méthodes de taxation. Il demande qu'on allège l'impôt en faveur du contribuable à faible revenu, qu'on porte à $800 l'exemption de l'impôt sur le revenu en faveur du célibataire et à $1,600 celle de l'homme marié. Il déplore que l'on n'ait pas exempté de l'impôt le fruit du salaire de l'ouvrier qui travaille après les heures réglementaires. Il réclame un traitement plus juste en faveur de l'agriculteur et un programme plus sérieux de développement des richesses de notre sous-sol. Enfin, le parti progressiste-conservateur, par la voix de M. Rowe, condamne la supposée faillite du gouvernement libéral relativement à la pleine et entière mobilisation de nos ressources financières, industrielles et matérielles, aussi bien qu'à l'utilisation de nos ressources en hommes, en maintenant une armée territoriale de 75,000 hommes, à un coût annuel de $150,000,000, à un moment où les besoins de renforts outre-mer et de main-d'oeuvre agricole et industrielle sont si urgents.

Tout en se prononçant en faveur de la sécurité sociale, M. Rowe a condamné les allocations familiales comme une tentative de corruption électorale, ajoutant que ces allocations relèvent de la juridiction provinciale. Au sujet de la sécurité sociale, l'orateur conservateur a proposé l'établissement d'un fonds fédéral-provincial d'assistance et de bien-être, auquel le gouvernement verserait une contribution initiale de $77,000,000.

**M. Coldwell et Blackmore**

M. Coldwell, leader de la C.C.F., s'est prononcé en faveur d'un effort de guerre intense, total et intégral, quel qu'en soit le coût. D'après M. Coldwell, le gouvernement, en abolissant l'épargne obligatoire, a enlevé les roses du rosier pour n'y laisser que les épines: les roses étant les taxes remboursables, et les épines, les taxes non remboursables. M. Coldwell a finalement accusé le gouvernement libéral de se livrer aux intérêts financiers et de leur consentir des concessions sous forme de réductions d'impôts. Dans le sous-amendement qu'il proposa et qui fut battu le soir même par un vote de 66 à 13, le chef de la C.C.F. reprochait au gouvernement ces concessions et demandait un programme d'emploi et de sécurité sociale de $5,000,000 pour les deux premières années d'après-guerre.

M. John Blackmore, leader parlementaire des créditistes, a déduit du budget Ilsley que le gouvernement libéral n'avait aucunement modifié sa politique, et soutenu que les Canadiens, par suite de l'accumulation des dettes à un rythme formidable, étaient poussés au désespoir par les libéraux et les conservateurs. Pour lui, c'est le devoir de tout homme public de montrer que la véritable liberté n'existe ni dans l'orthodoxie capitaliste ni dans le socialisme, mais dans une saine réforme du capitalisme. Et cette réforme, on l'aura deviné, n'est autre que l'emploi du crédit national de la façon préconisée par le crédit social.

**Politique et santé . . .**

En proposant la deuxième lecture du bill instituant un ministère de la Santé publique, M. Mackenzie King a répondu vigoureusement à M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, qui dans une déclaration remise à la presse avait affirmé que le fait d'avoir fixé au 1er juillet 1945 la mise en vigueur des allocations familiales constituait une tentative de corruption politique ou électorale. M. King a rappelé qu'il avait déjà dit qu'il y aurait dissolution des Chambres ou cette année ou avant l'expiration du mandat du gouvernement, soit avant le 1er juillet et avant le paiement des allocations familiales. "Si M. Bracken était à la Chambre et s'il faisait semblable affirmation, il serait rappelé à l'ordre immédiatement", a dit M. King.

Le premier ministre a expliqué les grandes lignes d'un plan national de bien-être qui engloberait les différentes mesures provinciales ou fédérales déjà en vigueur et les compléterait par d'autres telles que l'assurance-maladie, les allocations familiales et des pensions plus généreuses aux vieillards. Le tout se ferait en coopération avec les provinces et à la suite de consultations avec leurs gouvernements. C'est toutefois un sujet très délicat et il importera de bien surveiller ce nouveau ministère fédéral, si l'on a à coeur la sauvegarde de l'autonomie provinciale.

**M. Peter Frazer**

Comme M. Curtin, premier ministre d'Australie, M. Fraser, premier ministre de la Nouvelle-Zélande et chef d'un gouvernement socialiste, a parlé vendredi dernier devant les deux Chambres réunies. Il a loué notre effort de guerre et insisté sur les devoirs des Nations Unies après la guerre. Il s'est de plus déclaré un partisan de l'autonomie des Dominions au sein du Commonwealth et il a exprimé l'espoir que l'Inde soit un jour l'un de ces Dominions.

## Vient de paraître

### Entretiens dans la tourmente

**3e volume de "Notre Révolution"**

**par Gérard de CATALOGNE**

Ceux qui ont lu les deux premiers tomes de la trilogie "Notre Révolution", par Gérard de Catalogne, voudront posséder le troisième tome, qui vient de paraître aux Editions Bernard Valiquette, sous le titre, "Entretiens dans la tourmente". Les deux premiers volumes étaient intitulés: "Tragédie dans le monde" et "Hommes et doctrines du 20e siècle".

La critique a salué avec enthousiasme cette oeuvre qui jette une lumière si éclatante sur les régimes politiques modernes et analyse si bien ceux qui en ont été les dirigeants. Cette critique des lacunes de la démocratie s'inspire uniquement du désir d'en améliorer le climat et de démasquer ceux qui en faussent le sens.

Tous ceux qui veulent comprendre les événements du jour à la lumière des fruits qui les ont précédés, et connaître les causes de la guerre, la situation née du conflit de 1914-1918, les différentes doctrines qui se sont affirmées: fascisme, communisme, nazisme, qui veulent suivre l'évolution de la politique mondiale durant la période 1918-1939 et les luttes autour de l'idée capitaliste, doivent posséder ces trois volumes de Gérard de Catalogne. Il a précédemment décrit les débuts, les idées et la personnalité des maîtres du jour: Hitler, Mussolini, Staline, Franco et Roosevelt, et dans "Entretiens dans la tourmente" il nous présente Aristide Briand, Edouard Herriot, Léon Blum, Edouard Daladier, Winston Churchill, Chiang Kai-Shek, Salazar et Vergas.

Pour donner une idée de la portée de cette oeuvre, qu'il suffise de rappeler ce que la presse disait des deux premiers tomes. Voici quelques extraits de critiques puisés au hasard:

"On ne lira pas en vain un livre de telle envergure. Il nous portera profit. C'est quelque chose à mastiquer, à méditer, un volume qui se lira encore dans vingt ans. (Le Travailleur)

"Il y a bien du courage dans les livres de Gérard de Catalogne et aussi une belle rectitude de jugement en même temps qu'un sens de la réflexion trop rare. (Le Jour)

"Entretiens dans la tourmente", (tome 3e de "Notre Révolution") par Gérard de Catalogne, est en vente aux Editions Bernard Valiquette, 1420, rue St-Urbain, à Montréal, et dans toutes les bonnes librairies, au prix de $1.25 ($1.35 par la poste).

La cloche de Saint-Pierre de Rome pèse plus de 18,600 livres.

# SAINT-BONIFACE

## A la cathédrale

**Terrains de jeux**

Une centaine de garçons et une centaine de filles ont donné leur nom pour faire partie des équipes qui seront organisées par l'oeuvre si intéressante des "terrains de jeux". On donnera sous peu les détails jugés nécessaires et on pourra se prévaloir de cette organisation pour faire passer des heures agréables aux petits sous la surveillance de personnes compétentes.

• • •

**Premier vendredi**

Cette semaine a lieu le premier vendredi du mois. Il y aura confession aux heures habituelles et le Saint Sacrement restera exposé toute la journée de vendredi prochain.

## A l'Archevêché

De passage à l'Archevêché, M. Adrien Pouliot, président du Comité de Survivance Française en Amérique; Mgr Maurice Beaudoux, administrateur du diocèse de Saskatoon, qui a assisté au sacre de S. Exc. Mgr Pocock; M. Séraphin Marion, venu pour les cours d'été de la Société d'Enseignement Postscolaire, et Mgr Joyal, curé de Debden.

• • •

Le vendredi 14 juillet il y aura réunion des membres du clergé à l'Archevêché, sous la présidence de S. Exc. Mgr G. Cabana. Il y sera question du poste radiophonique de St-Boniface.

• • •

**Cours d'été**

Les cours d'été sont commencés cette semaine. M. Marion donne un cours en littérature canadienne-française à une vingtaine d'élèves; il y a une trentaine d'élèves qui suivent les leçons de tissage.

## La chorale de la cathédrale tient des élections

Le 2 juillet, après la grand'-messe du dimanche, la chorale de la cathédrale procéda à l'élection d'un comité pour la nouvelle saison.

M. William Raymond fut nommé président d'élection. M. Herménégilde Dubé, jusqu'ici vice-président, fut élu président; M. Henri Pambrun remplaça M. Dubé à la vice-présidence; le secrétaire, M. Clément Fluet, fut réélu.

Les membres suivants deviennent membres du comité: le président sortant de charge, M. Adélard Savoie et Maurice Prud'-homme, organiste.

A la réunion de l'exécutif tenue le mardi soir 4 juillet, M. Benoist annonça la mort de M. Louis Salomon -Elie, son prédécesseur comme directeur de la chorale. Les membres de la chorale offrent leurs sympathies à la famille du défunt.

Le secrétaire.

La première mention du thé dans la littérature européenne a été faite vers la fin du 16e siècle.



## Manque à l'appel



**Le troupier Benoit Glemas**, fils de M. A. Glemas, de St-Boniface, est porté disparu en France. Il était outre-mer depuis le mois de décembre 1940. Son frère, le sergent major Joseph Glemas, fut fait prisonnier à Dunkerque.

## Retraites fermées

Du 10 au 14 juillet — Femmes mariées. R.P. L.-J. Mailhot, S.J.

Du 14 au 17 juillet — Femmes et filles anglaises.

Du 17 au 21 juillet — Filles. L. Blais, prêtre.

Du 21 au 24 juillet — Hommes et jeunes gens qui travaillent en ville. S. Exc. Mgr G. Cabana.

Du 24 au 28 juillet — Femmes mariées. L. Blais, prêtre.

Du 28 au 31 juillet — Filles qui travaillent en ville.

31 juillet au 4 août — Filles. R. P. A. Veilleux, O.M.I.

**Notez bien que**

(1) La Maison des Retraites **est tout près** de l'Hôtel de ville, du côté est. (2) Les retraites commencent à 7 h. 30 du soir. (3) L'offrande est de $1.00 par jour pour femmes et filles; de $3.50 pour 3 jours pour hommes et jeunes gens.

**NOTRE PRODUCTION DE FER**

OTTAWA — La production du fer en gueuse en mai a atteint 175,207 tonnes, soit 20,461 tonnes de plus que durant le même mois l'an dernier. Pour les cinq premiers mois de l'année, l'augmentation est intéressante, puisque le rendement a été de 878,624 tonnes contre 719,900 tonnes durant le même espace de temps en 1943.

## Petites Notes

L'officier-pilote Claude-B. Legros, actuellement outre-mer, fils de M. et Mme Legros, de 404, rue Taché, a été promu au rang d'officier d'aviation.

Nos félicitations.

• • •

M. et Mme Louis Muller et leur jeune fils, sont arrivés de Chicago, la semaine dernière. Ils rendent visite à Mlles Muller, de 526, rue Ritchot, et à leurs autres parents de St-Boniface.

• • •

Mlle Marie Masson part aujourd'hui pour Montréal où elle séjournera environ un mois et demi.

• • •

M. et Mme Jos. Belanger, de 504, rue Aulneau, sont revenus samedi d'une vacance à Clear Lake.

• • •

En l'honneur de Mlle Thérèse Desautels dont le mariage aura lieu le 17 juillet, Mlles Anna Marion et Marie Masson ont organisé une soirée intime à l'Ecole Provencher, le lundi 26 juin. Les membres du personnel enseignant, au nombre de 22, y prirent part.

Un joli cadeau fut présenté à l'héroïne de la fête.

• • •

M. Bernard Muller, fils de M. et Mme Célestin Muller, de 146, rue Masson, s'est enrôlé dans l'aviation. Il est parti pour Edmonton, Alta, le vendredi 30 juin.

**"Shower"**

Mlles Lydia Cadoreth et Anna Lafrenière ont organisé un shower en l'honneur de Mlle Bella Lafrenière dont le mariage aura lieu demain, à la résidence des parents de Mlle Lafrenière, 186, boulevard Dollard, le mardi 4 juillet.

Un corsage et de jolis cadeaux furent présentés à la future mariée.

Il y eut environ 30 invitées.

**Naissance**

M. et Mme René Dussault (Fernande Tremblay) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le jeudi 29 juin.

• • •

Mme Emery Turenne est partie hier pour Walhalla, D.-N., où elle rendra visite à son père, M. Louis D'Heilly, et à ses autres parents.

Le soldat Eugène LaRivière passe quelques jours avec son épouse et ses autres parents de St-Boniface.

Il partira lundi prochain pour Ottawa, où il joindra le Corps Postal.

• • •

M. et Mme Aimé L'Heureux et leur jeune fils, Phillibert, sont partis le jeudi 6 juillet pour rendre visite à des parents et amis à Walhalla, D.-N.

• • •

M. Raoul LaFlèche, de la marine, qui est stationné à Sydney, N.-E., est en congé chez ses parents, M. et Mme Louis LaFlèche, de St-Charles.

• • •

Le matelot Oscar Boissonneault, stationné à Halifax, a passé un congé de deux semaines chez sa mère, Mme Henri Boissonneault, de 457, rue des Meurons.

• • •

Le sergent E. Bouchard, de White Horse, Alaska, est en visite chez M. et Mme Jos. Bélanger, de 504, rue Aulneau.

## Baptêmes

Le 21 mai — Joseph-Albert-Edouard, né le 19 mai, fils de Patrick McCarthy et de Jeanne Marchessault. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Marchessault.

Le 18 juin — Georges-Victor-Raymond, né le 14 juin, fils d'Emile Mager et de Georgette Delaveau. Parrain et marraine, M. et Mme Victor-John Mager.

Le 18 juin — Denis-Georges, né le 21 mai, fils de Peter Balak et de Jeanne Boivin. Parrain, Robert O'Farrell; marraine, Mme Juliette Pauwels.

Le 18 juin — Evelyn-Patricia, née le 1er juin, fille de Michael Swaluk et de Florence Nolin. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Nolin.

Le 18 juin — Joseph-Gérald-Roland, né le 30 mai, fils d'Arthur Paul et d'Adrienne Lavoie. Parrain, Louis Paul; marraine, Cécile Paul.

Le 20 juin — Wayne-Donald, né le 25 mai, fils de John Allan Marklinger et d'Alice Fieber. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Fieber.

Le 25 juin — Wilfrid-Albert-Joseph, né le 6 juin, enfant d'Albert Filteau et de Mélina Dumonceaux. Parrain, Roland Dumonceaux; marraine, Lucie Filteau.





## Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions: quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

### Quelques films à l'affiche cette semaine

| | |
|---|---|
| Buffalo Bill | I |
| Lady Let's Dance | I |
| Tiger Fangs | I |
| Blazing Frontier | I |
| Get Going | I |
| The Heavenly Body | II |
| Detective Kitty O'Day | II |
| Ladies Courageous | II |
| Weird Woman | II |
| Broadway Rhythm | III |

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

## Le colonel J. Mangin condamné à mort

ALGER — Le colonel Justin Mangin, ancien chef de la Légion tricolore de Vichy, en Afrique du Nord, a été condamné à mort pour trahison par une cour française à Alger. Le général Eugène Blanc, qui a subi son procès en même temps que Mangin, a été condamné à 20 ans de prison. Ces deux hommes étaient accusés d'avoir levé des hommes en faveur d'une puissance en guerre avec la France.

## 300,000 malades de maladies vénériennes

VICTORIA — Près de 300,000 Canadiens souffrent actuellement de maladies vénériennes et chaque année ces maladies font de 6,000 à 7,000 victimes, selon le lieutenant-colonel D. H. Williams, chef de la division de contrôle des maladies vénériennes au ministère des Pensions et de la santé nationale, à Ottawa.

## Berchtesgaden convertie en forteresse

LONDRES—Le **London Daily Mail**, dans une dépêche de la frontière allemande, a dit que des chargements d'approvisionnements sur camions sont arrivés à Berchtesgaden, que l'on croit avoir été convertie en forteresse par Hitler pour lui-même et ses principaux chefs. On ajoute que les approvisionnements ont été emmagasinés dans des galeries souterraines.



# Congrès annuel des hôpitaux catholiques

Le Congrès annuel de la Conférence des Provinces des Prairies de l'Association des Hôpitaux Catholiques des Etats-Unis et du Canada a eu lieu les 25 et 26 juin dans l'Auditorium de l'Hôpital de St-Boniface. Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, célébrait la messe d'ouverture. Dans son sermon, aussi instructif qu'impressionnant, il fit l'historique de l'hospitalisation remontant aux temps antiques. Il dit que le véritable essor de l'hôpital ne prit naissance que sous l'influence du christianisme et sous la direction des autorités ecclésiastiques, ajoutant que ce n'est qu'au prix de labeurs et de sacrifices constants qu'il continuera à se perfectionner.

34 hôpitaux étaient représentés par 126 délégués. Assistaient aussi aux délibérations du Congrès, un grand nombre de religieuses de toutes les provinces du Canada venues pour assister à la célébration du centenaire de l'arrivée des Soeurs Grises à la Rivière Rouge, ainsi que pour la réunion annuelle de l'Association des Gardes-Malades canadiennes. Les chapelains des hôpitaux des trois provinces étaient aussi présents. La Révérende Mère Patricia, d'Edmonton, ouvrait la section d'affaires du Congrès par la lecture de son discours présidentiel. Elle rendit hommage aux Soeurs Grises qui furent les premières Soeurs à venir dans l'Ouest canadien et y poser les assises pour le service d'hospitalisation. Le dévoilement du monument commémoratif de l'arrivée des Soeurs Missionnaires dans l'Ouest, il y a cent ans, faisait partie du programme. Le développement prodigieux des institutions établies par les Soeurs Grises dans l'Ouest et s'étendant jusqu'au pôle nord peut être considéré à juste titre comme une des merveilles dans l'histoire des hôpitaux, sans mentionner le travail de ces religieuses dans les sphères de civilisation et d'éducation et leurs nombreux sacrifices pour les pauvres et les souffrants du Christ.

S. Exc. Mgr G. C. Murray, C.Ss.R., archevêque coadjuteur de Winnipeg, honorait la réunion de sa présence. Il prononça un discours des plus impressionnants à la session du lundi matin. Quatre idées maitresses dominaient cette allocution: 1o L'aspect catholique de l'Association. 2o Les Religieuses ne sont pas seulement de simples membres du Corps Mystique du Christ; elles en sont en plus des membres constructifs. 3o La vie sociale et commerciale dans l'hôpital, deux extrêmes à éviter; veiller contre une domination absolue de nos hôpitaux, et veiller contre l'indépendance absolue; voilà le juste milieu. 4o Relations publiques en général.

Le docteur O. Trainor, surintendant médical de l'hôpital de la Miséricorde, de Winnipeg, présenta aussi un travail très à point traitant des "Relations publiques dans l'Hôpital Catholique". M. l'abbé L. Blais, D. Th., directeur des Retraites Fermées, parla avec vigueur de l'oeuvre des retraites fermées. La causerie du R.P. P. J. O'Reilly, S.T.D., sur "Nos Devoirs envers les mourants", fut des plus instructives, ainsi que celle de M. l'abbé J. W. Burke, de Vegreville, traitant des "Cours d'Instructions Religieuses dans nos Ecoles de Gardes-Malades".

Le goûter fut servi à l'hôpital de St-Boniface et un film récréatif, obligeance de M. l'abbé A. d'Eschambault, S.T.D., termina le Congrès.

**L'HON. JUGE DAVIS DECEDE A OTTAWA**

OTTAWA—L'hon. Henri Hague Davis, juge puiné de la Cour suprême du Canada, est décédé vendredi dernier à Ottawa après une assez longue maladie. Le juge Davis était président du conseil de direction du Wycliffe College, de Toronto.

**VENTE DE JOURNAUX**

SARNIA, Ont.—On a annoncé que quatre journaux de l'Ontario sont passés en de nouvelles mains. Ce sont le **Sarnia Canadian Observer**, le **Galt Reporter**, la **Woodstock Sentinel Review** et le **Welland-Port Colborne Times**. La société qui a acquis ces journaux a comme président M. Roy Thompson, éditeur de la **Timmins Daily Press**. On dit que la politique de ces feuilles ne changera pas non plus que le personnel.

**RESERVE DE BLE DE 350,000,000 DE BOISSEAUX**

OTTAWA—M. C. B. Davidson, secrétaire de l'Office canadien du blé, a dit qu'on estime que la réserve de blé canadien à rapporter au 31 juillet 1944 sera de 330,-000,000 à 350,000,000 de boisseaux.

"Si la réduction dans les stocks avait coïncidé avec une récolte pauvre cette année, je ne peux imaginer de plus grande tragédie qui pût arriver", a dit M. Davidson.

La soie est employée pour la fabrication des sacs de poudre à canon parce qu'elle brûle rapidement et complètement après l'explosion.



**Gracie Fields**, la populaire trice du service de Radio-Can

## Le communisme comp au "serpent de Traj

WORCESTER — John Ec Hoover, chef du "Federal Bur of Investigation", a qualifié communistes de "serpent de jan de la vie étatsunienne".

Au cours d'un discours noncé au collège Holy Cross, lui a conféré un doctorat h raire en loi, M. Hoover a qu'il y a une distinction e respecter notre alliée la Ru et respecter nos concitoyens détruiraient tout ce en quoi n croyons.

La Russie a accompli de g des choses dans la guerre, dit Hoover, mais lorsqu'il s'agit système de gouvernements, n préférons le nôtre et nous voulons pas que les communi de ce pays tentent de miner institutions et notre démocra

**UN FILS D'ANTHONY EDE NAVIGATEUR AERIEN**

EDMONTON — Le sergent mon Eden, 19 ans, fils d'Anth Eden, secrétaire d'Etat brita que pour les affaires étrangè a reçu son diplôme de navigat de l'école no 2 des "Air Ob vers".

# A Travers les Centres Français du Manitoba

*Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"*

## St-François-Xavier

Le lundi 3 juillet la famille fred Zastre faisait célébrer un rvice "absenti corpore", pour repos de l'âme de leur fils, ilippe, âgé de 22 ans, mort en ance le jour de l'invasion, le 6 in. Un très grand nombre d'a- s et de parents y assistaient. offrande de messes durant le rvice fut très considérable. Le funt était originaire de Pigeon ke.

• • •

On nous annonce aussi la mort rvenue le même jour et au mê- endroit, d'Alfred Houle, aussi Pigeon Lake. Le soldat Joseph doux, fils de M. Alfred Ledoux, nquait à l'appel le même jour; le porta disparu.

## Lorette

**Une jolie fête à Lorette**

La paroisse de Lorette gardera ngtemps le souvenir de la S. erre, 29 juin 1944. En effet, ce ur là, S. Exc. Mgr G. Cabana it célébrer une messe solen- lle, (une "grande pontificale"), première du genre, à Lo- tte. L'occasion en était l'inves- ure comme Prélat Domestique Mgr J.-C. St-Amant, puis rdre du sous-diaconat conféré un enfant de la paroisse, M. bbé Charles Désorcy, fils d'Os- in Désorcy et de Sophronie Ar- n. Le chant fut exécuté par les ves du couvent sous la direc- on et avec le concours des Reli- uses. Le clergé était représen- par Mgr le Vicaire Général W. binville, P.A., Mgr H. Bernard, D., et vingt-trois autres prêtres, rmi lesquels des représentants s communautés religieuses: suites, Oblats de Marie Imma- lée, Clercs de St-Viateur, Ré- mptoristes, et quelques ecclé- istiques. Le président de l'Asso- ation d'Education, M. J.-A. Ma- on, était présent ainsi que M. drien Pouliot, président du Co- ité Permanent de la Survivance ançaise en Amérique. L'hono- ble Sauveur Marcoux et Mme arcoux, de la paroisse, les mem- es du Conseil Municipal Taché, syndics, etc., rehaussaient la te de leur présence.

Le diner fut servi au presby- re.

Dans l'après-midi, les élèves du uvent donnèrent une très jolie ance qu'ils durent répéter dans soirée. La fête se termina par salut solennel du Saint Sacre- ent et le chant du "Te Deum".

• • •

**En promenade**

Mme Jos. Rheault et sa fille, urette, (Mme Michel Harpin), nt parties pour Montréal, en site chez M. Jos. Rheault, fils, elles se proposent de passer elque temps.

• • •

Dimanche, Mgr St-Amant anta la messe accompagné de l'abbé E.-A. Chamberland mme diacre, et de M. l'abbé C. sorcy, comme sous-diacre.





Le samedi 1er juillet, M. l'abbé Léon Savoie, prêtre nouvellement ordonné, vint offrir le saint sacrifice de la messe à l'autel de la Sainte Vierge. Il tenait à y célébrer la messe, car c'est son grand-père, Simon Savoie, autrefois de Lorette, qui donna cet autel à l'église de Lorette.

## Letellier

A l'occasion du départ de Mlle Ayotte, institutrice, départ occasionné par son prochain mariage, les élèves de l'école du village se réunissaient le jeudi 29 juin, afin d'offrir à cette dévouée maîtresse leurs voeux de bonheur.

Les petits élèves de Mlle Ayotte jouèrent une saynète composée pour l'occasion afin de lui exprimer leur gratitude et la peine que leur cause son départ. Les élèves lui présentèrent un magnifique plat à gâteau en verre épais incrusté d'argent sterling comme gage de leur appréciation. Mlle Ayotte remercia en termes très émus et promit de garder bien vivace le souvenir de l'école de Letellier.

• • •

Le vol le plus considérable dans l'histoire de notre village a jeté l'émoi parmi la population samedi dernier.

Le coffre-fort dans le bureau du Transfer Empson fut défoncé pendant la nuit de vendredi à samedi et une forte somme d'argent, d'obligations de guerre, de chèques, et autres documents furent enlevés.

Les cambrioleurs se munirent de barres de fer, de marteau, etc., dans la boutique des employés du C.N.R.; ils pénétrèrent dans le garage Empson par une fenêtre à l'arrière, forcèrent une porte intérieure qui conduit au bureau et accomplirent leur besogne sans que personne s'en aperçut.

Ce n'est que le matin, un peu après six heures, lorsque l'un des employés, M. Jean Boiteau, arriva au travail, que le vol fut découvert. M. Jos. H. Empson fut immédiatement averti, et l'on communiqua aussitôt avec la police d'Emerson.

Le bureau était tout bouleversé: les meubles renversés, les livres de comptes éparpillés.

Les constables Rankin, de Morris, Morley, d'Emerson, avec l'aide de spécialistes en empreintes digitales ont fait une investigation, mais les voleurs, évidemment des hommes du métier, ont laissé peu d'indices derrière eux. Toute la population sympathise avec M. Jos. H. Empson, M. Odilon Bois, et les autres victimes de ce vol et espère que les coupables seront appréhendés.

• • •

Dimanche dernier à la résidence de M. Wilfrid Barnabé eut lieu un thé en l'honneur de Mlle Odile Barnabé à l'occasion de son prochain mariage. Un grand nombre de dames et de demoiselles répondirent à l'invitation des organisatrices, Mmes Hector-J. Bois et R. Woltman, pour offrir leurs félicitations et leurs meilleurs voeux à Mlle Barnabé.

• • •

M. l'abbé Charles Empson, ecclésiastique, est arrivé au milieu de nous pour ses vacances; il nous fait toujours plaisir de le revoir.

• • •

M. et Mme Josaphat Cadieux et M. et Mme Alexandre Cadieux, qui demeurent maintenant à St-Boniface, étaient de passage ici la semaine dernière.

• • •

Mlle Denise Ayotte est partie pour Gaspé, P.Q., où elle épousera l'aviateur Gordon Fraser.

• • •

M. et Mme Antoine Lafrenière, et leur fille, Aline, sont revenus d'un voyage d'une semaine à Port Arthur, où ils ont rendu visite à leur fils et frère, Antonio.

**ENTRAINEMENT COUTEUX**

Le coût de l'entraînement d'un pilote en vertu du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth Britannique est d'environ $25,000.

**Blessé**



M. et Mme A.-J. Cantin, de McCreary, Man., viennent d'apprendre que leur fils, le caporal suppléant Noël Cantin, a été blessé au combat en Italie. L'une de ses soeurs, la garde-malade M. Cantin, est en service en Angleterre. Sept frères de la même famille servent ou ont servi dans les forces armées.

## Dunrea

Il nous fait plaisir de recevoir parmi nous une nouvelle paroissienne dans la personne de Mme Joseph Boulet (née Marie Lavallée), mariée à La Salle le 20 juin dernier. La paroisse lui souhaite la plus cordiale bienvenue et formule les voeux les plus sincères de bonheur dans sa nouvelle vie conjugale.

• • •

Etaient de passage la semaine dernière, M. et Mme Georges André et leurs enfants, accompagnés de Mlle Henriette André, institutrice à Neelin.

• • •

En visite chez leurs parents, M. et Mme A. Pinvidic.

• • •

Mlle Elisabeth Boulet est revenue d'un voyage à Winnipeg, accompagnée de Mlle Alexina Brodeur, de St-Boniface.

**Baptême**

M. et Mme Aimé Boulet ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Gérald-Jean-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Boulet, oncle et tante de l'enfant.

• • •

En visite chez MM. et Mmes Alphonse et Alfred Boulet, M. Wilfrid Cyr, de Debden, Sask.

## Saint-Georges

Notre paroisse a eu la visite de Soeur Maximilla qui s'est rendue ici au début de juin et y a passé le mois entier pour y donner un cours de tissage que quinze de nos dames et jeunes filles ont suivi avec fruit. On avait installé les élèves dans le sous-sol de l'église paroissiale où il y avait exactement quinze métiers, un pour chaque étudiante. Dès les premiers jours, nos dames et demoiselles témoignèrent du plus vif intérêt et cet intérêt ne se démentit pas jusqu'à la fin. Lorsque les cours furent terminés, il y eut exposition des travaux exécutés et les nombreux visiteurs purent admirer la grande variété des ouvrages confectionnés durant le cours: lainages et tissus de toute espèce, foulards, nappes, serviettes, draperies, etc. On ne pouvait se rassasier d'admirer toutes ces belles choses et on s'étonnait de la variété des objets ainsi que de la beauté de la confection.

Durant le cours du mois les tisseuses eurent la visite de M. l'abbé d'Eschambault, président de la section française de la Société d'Enseignement Postscolaire qui préconise ces cours à la campagne et à la ville. M. l'abbé d'Eschambault fit ressortir la philosophie profonde qui doit inspirer et guider ce mouvement d'arts domestiques. Il promit aux élèves de faire paraître sous peu un film éducatif à ce sujet. Nos dames et demoiselles apprécièrent vivement cette visite de M. D'Eschambault.

Il est convenu que nous aurons un second cours en octobre. Cette nouvelle réjouit plusieurs de nos dames et demoiselles qui ne purent suivre le premier cours. Il y aura aussi, dit-on, des leçons plus avancées pour celles qui ont déjà quelques connaissances de l'art du tissage. Nous sommes reconnaissants à la Société d'Enseignement Postscolaire ainsi qu'à notre Département d'Instruction Publique et particulièrement, va sans dire, à Soeur Maximilla qui s'est dépensée sans compter au profit de ses élèves. L'enthousiasme des élèves sera une récompense partielle pour la bonne religieuse.

St-Georges aura, eu cette année un cours d'art ménager que 18 dames ont suivi et un de tissage. En octobre prochain nous espérons avoir aussi, si possible, un second cours en art ménager au profit de celles qui n'ont pu suivre le premier. Notre population est convaincue du bien que peuvent opérer ces cours, et nous en sommes très reconnaissants à ceux qui les organisent et les donnent.

Le cours en art ménager a été donné par Mlles Blanche Marcoux et Eliane Girard.

## Ste-Rose-du-Lac

**Fête-Dieu**

Les fidèles de Ste-Rose ont fait une garde d'honneur au Saint Sacrement à l'occasion de la Fête-Dieu. 700 personnes ont pris part à ces prières publiques.

**Décès**

Antonio Vermette, de Ste-Rose, est mort au champ d'honneur le 6 juin. Nos sympathies les plus sincères furent présentées à la famille si tristement éprouvée.

• • •

**Pique-nique**

Le succès du pique-nique annuel a dépassé toutes les espérances. Un profit net de $1,012. a été versé à la caisse de l'Eglise.

• • •

**Chevaliers de Colomb**

Ste-Rose—Laurier ont maintenant leur Sous-Conseil des Chevaliers de Colomb. 41 membres furent initiés dimanche. L'équipe de St-Boniface sous la direction du magistrat Lacerte, a présidé aux trois degrés.

L'impression générale est excellente. C'est épatant, dit l'un des nouveaux membres, je suis enchanté de faire partie de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

• • •

**Journal catholique**

Le R.P. W. Sicotte, O.M.I., a visité nos familles au cours des dernières semaines. Grâce à son zèle et dévouement il y aura un journal catholique dans chacun de nos foyers chrétiens.

• • •

**Prix de catéchisme**

Grade I — Earl Downey; grade II — Marie Stribly; grade III — Fritz Guyot; grade IV — Lorraine Combs; grade V — Denise Delveaux; grade VI — Cécile Jacob; grade VII — Clotilde Guilcomas; grade VIII — Géraldine Downey; grade IX — Jeanne Labossière; grade X — M.-Ange Montreuil; grade XI — Germaine Leblanc; grade XII — Billy Smigelski.

## Saint-Joseph

Le lundi 26 juin dans la salle paroissiale eut lieu un shower en l'honneur de Mlle Yolande Bérard, à l'occasion de son prochain mariage. Répondant à l'invitation des organisatrices Mlles Rita Daneault et Alma Delorme, un grand nombre de dames et de demoiselles étaient réunies; Mlle Claire Delorme se fit leur interprète pour offrir à Mlle Bérard les félicitations et les meilleurs voeux de bonheur de toute l'assistance. Une bourse et plusieurs cadeaux lui furent présentés. Mlle Bérard, touchée de cette démonstration d'amitié, offrit ses remerciements à tous.

• • •

**Mariage JUBINVILLE-BERARD**

Le mercredi 28 juin, à 10 heures, dans l'église paroissiale, Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., bénissait le mariage de M. Arthur Jubinville avec Mlle Yolande Bérard. MM. Fred. Jubinville et Eugène Bérard, pères des conjoints, étaient les témoins. Les jeunes Georges Damphousse et Paul Bérard servaient la messe. M. l'abbé Charles Empson, eccl., assistait au choeur. Pendant la messe nuptiale, des cantiques appropriés furent chantés par un groupe de jeunes filles, accompagnées par Mlle Claire Delorme. Deux petits, Claude Bérard et Lorraine Chouinard, de St-Pierre, portaient les fleurs. L'assistance était nombreuse; on y remarquait plusieurs visiteurs de St-Boniface et de St-Pierre.

Après la cérémonie, une réception eut lieu chez M. Eugène Bérard. Plus tard, plusieurs automobiles accompagnèrent les nouveaux époux jusqu'à Winnipeg.

Nos félicitations et nos souhaits de bonheur au nouveau couple.

## LA CANONISATION DU PAPE PIE X

CITE DU VATICAN—Le corps du pape Pie X, décédé le 20 août 1914, a été transporté à la chapelle des Reliques dans la basilique de Saint-Pierre. Il y a 50 jours on a sorti la dépouille de la crypte de la cathédrale afin de l'identifier. Le dévoilement public constitue le premier pas vers les rites élaborés de la canonisation.

Des milliers de soldats alliés, en visite à Rome, ont passé devant la chapelle entourée de grilles, à l'intérieur de la basilique, sans réaliser que le cadavre exposé était celui d'un des personnages les plus éminents de l'Eglise catholique romaine.

Pie X était vêtu richement, de rouge, de blanc et d'or. La béatification de Pie X requiert au moins deux miracles. La Congrégation des Rites, constituant le jury, rendra jugement sur les écrits et sur les actes de Pie X; le pape actuel Pie XII émettra la décision finale.

La patrie vit du concours et du travail de tous ses enfants et, dans la mécanique de la société, il n'y a pas de ressort inutile.

(Jouffroy)

## La D.F.C. à trois Canadiens français

OTTAWA — Vingt-trois aviateurs canadiens, dont 3 Canadiens français, ont été décorés de la "Distinguished Flying Cross", nous annonçait le quartier général de l'aviation militaire canadienne.

Les Canadiens français sont le sous-lieutenant d'aviation Rodolphe Rocheleau, de Pointe-aux-Roches, Ont., récemment revenu au Canada après avoir complété deux séries d'opérations aériennes; l'officier-pilote Gérard Tremblay, de Limoilou, Québec, et l'officier-pilote V.-J. Bouchard, de Régina.

## → M. Noel Bernier est décédé

[Suite de la première page]

jets politiques et historiques à divers journaux et revues.

Depuis environ trois ans, il était un collaborateur très apprécié de "La Liberté et le Patriote" dans lequel chaque semaine paraissait un de ses articles fort intéressants sur un sujet d'actualité ou du passé. En effet, M. Bernier aimait beaucoup faire revivre les souvenirs de l'ancien temps, et sa plume traduisait fidèlement ses réminiscences.

Survivent au défunt: son épouse; 4 frères: Son Honneur le Juge Joseph Bernier, M. l'abbé Auguste Bernier, curé de Henryville, P.Q., le R.P. Alfred Bernier, S.J., du Collège de St-Boniface; Alexandre Bernier, avocat, de St-Boniface; 1 soeur: la Rév. Sr Marie de l'Assomption (Mathilde), des Religieuses des SS. Noms de Jésus et Marie, supérieure de l'Académie Ste-Marie, de Windsor, Ont.

Les funérailles eurent lieu le lundi matin 3 juillet, à 10 heures, dans la cathédrale de St-Boniface.

Le R.P. L. Mailhot, S.J., officia, assisté de M. l'abbé J. Robert, comme diacre, et de M. l'abbé L. Morin, comme sous-diacre.

Assistaient au choeur: Son Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur, Nosseigneurs W. Jubinville, P.A., V.G., M. Kessler, V.G., J.-C. St-Amant, P.D., H. Bernard, P.D., Mgr M. Baudoux, vicaire capitulaire du diocèse de Saskatoon, les RR.PP. J. Béliveau, J. Sabourin, J. Beaupré, Samaan-Hanna, A. Bertrand, L. Hardy, S.J., le R.P. M. Lavigne, provincial des Oblats, les RR.PP. J. Magnan, J.-B. Beaupré, D. Jubinville, I. Desautels, L. Lafrenière et P. Aubin, O.M.I., M. Lafonde, C.S.V., MM. les abbés E.-B. Rocan, E. Lavoie, J.-A. Sabourin, M. Mireault, C. Paillé, L. Primeau, A. Fortin, D. Lamy, O. Moquin, J. Bellavance, J.-M. Gagné, P. Picton, E.-A. Chamberland, D. Beauregard, L. Rivard, L. Blais, R. Bélanger, L. Turcot, L. Savole, M. Bernier, P. Raymond, les RR.FF. Charlebois, Pineault, et Côté, C.S.V.

Des représentantes de la Communauté des Soeurs Grises, des Soeurs des SS.NN. de Jésus et de Marie, des Soeurs Oblates du S.-C., des Soeurs de N.-D. des Missions, des Soeurs de St-Joseph, assistaient également au service.

Les porteurs honoraires furent: MM. A.-C. LaRivière, Ernest Gagnon, J.-P. Tremblay et John C. Davis.

Etaient porteurs actifs: Son Honneur le Juge L.-P. Roy, M. le magistrat Henri Lacerte, M. l'avocat A.-J.-H. Dubuc, MM. Charland Prud'homme, Jos. Van Belleghem et Paul Toussaint.

L'inhumation se fit dans le cimetière de la cathédrale.

## *Deux représentants officieux du Vatican*

CITE DU VATICAN—Le pape Pie XII a nommé deux évêques auxiliaires, Mgr Jean Remiger et Mgr Antoine Eltschkner, représentants officieux du Vatican auprès du gouvernement tchécoslovaque à Londres, apprend-on d'une part ordinairement bien renseignée.

A Londres, les deux prélats auront des conférences avec Edouard Benès, président du gouvernement tchécoslovaque, sur des questions catholiques qu'il faudrait régler avant la libération de la Tchécoslovaquie.

On dit que le pape a consenti à nommer des évêques pour le représenter officieusement auprès de Benès, à la suite de plusieurs conférences entre le secrétariat d'Etat et du Vatican et le ministre de Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège, M. Francis D'Arcy Godolphin Osborne.

Les deux évêques conféreront à Rome avec des prélats du Vatican avant de partir pour Londres.

Tous deux étaient attachés à l'archevêque catholique de Prague au temps où le cardinal Charles Kaspar en était l'archevêque. Celui-ci est décédé en 1941.

On croit qu'ils sont partis de Prague récemment. Ils seraient rendus à Jérusalem où ils auraient établi le contact avec des Britanniques.

**LES POSTES AMERICAINES**

On calcule qu'il se trouve des postes récepteurs de radio dans plus de 27,000,000 de demeures aux Etats-Unis.



## → Le R. P. R. Chaput, O.M.I., à St-Adolphe

[Suite de la première page]

tiens ressentent en un jour comme celui-là. "Membres d'un même corps il est normal que nous nous réjouissions de ce que l'un d'entre nous a été élevé à la sublime dignité du sacerdoce."

Le prédicateur développa ensuite les deux idées suivantes: ce que coûte cette joie et ce que cette joie doit produire en nous.

Il fit remarquer que le prêtre est l'oeuvre des familles nombreuses. Grâce aux exemples et aux conseils des membres de la famille, de la mère surtout, le jeune enfant apprend à prier, à se renoncer, à se dévouer et à aimer. M. l'abbé Hébert montra ensuite que durant les différentes étapes de sa vie d'étudiant le jeune homme qui se destine à une carrière difficile reçoit une aide spéciale dans une famille où l'on compte plusieurs membres. Il fit un appel pressant aux parents de donner quelques-uns de leurs fils au Seigneur. Puis s'adressant aux jeunes de la paroisse il leur dit: "A vous, jeunes gens et jeunes filles de vous poser la question: est-ce aujourd'hui que Dieu m'appelle?"

M. le curé offrit ensuite ses voeux au nouvel élu; il lui souhaita un long et fructueux ministère. Il l'invita à revenir souvent à St-Adolphe pour y refaire ses forces. "Vous y trouverez toujours des amis sincères".

**Banquet**

Le banquet paroissial qui fut offert au nouvel élu avait été organisé par les Dames de Sainte Anne, entre autres par Mmes Théodore Trudeau, Eugène Lagassé, Adélard Dufault, A.-I. Delorme, Gabriel Leclerc, Marc Leclerc, Emile Perron, Pierre Berriault, Henri Brodeur et François Legal. Le repas fut à tous les points de vue un véritable succès.

Avaient pris place aux tables d'honneur: M. l'abbé A. Hébert, curé, M. l'abbé Alphonse Laurin, curé de Letellier, M. l'abbé C. Paillé, curé de Ste-Agathe, MM. les ecclésiastiques David Roy et Charles Empson; les RR. PP. M. Lavigne, J. Magnan, L. Royal, A. Lamothe, P. Aubin, O.M.I. et J. Sabourin, s.j.; la Rév. Soeur Arthur-Marie; MM. X. Chaput, N. Chaput, M. Magnan, F. Baril, L. Chaput, L.-A. Tougas, J. Baril, F. Chaput, C. Chaput; Mmes N. Chaput, A. Chaput, X. Chaput, M. Magnan, F. Chaput, L.-A. Tougas; Mlles B. Chaput, L. Chaput, M.-A. Legal, G. Chaput.

S'occupaient du service d'ordre durant le banquet: MM. Flavien Baril, Horace Courchaine, Henri Perron, Aimé Aubin.

Mlles Irène Lévesque, Juliette Delorme, Marie-Laure Delorme, Flore Delorme, Laurette Lagassé, Régina Leclerc, Fernande Delorme, Hilda Trudeau, Yvonne Perron, Aldéa Leclaire, Eva Leclerc, Lorraine Trudeau, Ruth Broeska et Mme Joseph Legal assuraient le service des tables.

Ont prêté leur concours à l'organisation du banquet: MM. Emile Muloin, Albert-Israël Delorme, William Arthur Delorme, Georges Lemieux, Jérémie Baril et Théodore Trudeau.

Il y avait aussi parmi les convives, des paroissiens de St-Boniface, Winnipeg, Ste-Anne des Chênes, Ste-Agathe, Aubigny, St-Pierre, Letellier et Portage-la-Prairie.

Un choeur de jeunes filles de la paroisse exécuta un chant dédié au nouvel élu du Seigneur. Mlles Fernande Delorme, Lorraine Trudeau, Flore Delorme, Rose Exina Parisien, Yolande Lagassé, Juliette Delorme, Thérèse Chaput, Mary Hruska, Germaine Trudeau et Laurette Lagassé formaient le choeur. Mlle Maria Delorme accompagnait au piano.

Un jeune de la paroisse, M. Aimé Aubin, lut une adresse au héros de la fête dans laquelle on signalait la protection de la Sainte Vierge dont fut l'objet le R. P. Chaput. On rappelait également les mérites et la persévérance du nouveau lévite.

Une bourse, don des paroissiens, et un cadeau, offert par les Filles de la Croix, furent présentés par M. Flavien Baril au R. P. Chaput.

Dans sa réponse le R. P. Chaput parla de son séjour à l'Ecole primaire, au Juniorat et au Collège de St-Boniface. Il remercia tous ceux et celles qui lui avaient aidé à atteindre son idéal, en particulier, ses parents; M. l'abbé Alphonse Laurin, curé de Letellier et autrefois curé de St-Adolphe, qui le dirigea le premier vers le sacerdoce; les Filles de la Croix de Saint André. Il termina par de sincères remerciements pour l'organisation de cette fête inoubliable.



# En ONTARIO

## Kenora

**Décès**

M. Xavier Simoneau est décédé à l'hôpital St-Joseph le 26 juin après une longue maladie supportée avec patience et résignation.

Le défunt naquit à St-Jean-Baptiste, Man., le 1er mai 1887. Il demeurait à Kenora depuis 24 ans, où il a exercé pendant quelques années son métier de charpentier.

Durant les dernières années, il était employé au service du Thistle Rink, Co. Il laisse dans le deuil sa mère, âgée de 83 ans, son épouse, née Odila Lévesque, 4 fils: Ovila, David, Raymond, de Kenora, et Onésime, de Red Lake. Il laisse aussi 7 soeurs et 6 petits-enfants.

Le service eut lieu à l'église Notre-Dame, le mercredi 28 juin à 9 h. 30 Le R.P. Gonneville, O.M.I., officiait.

• • •

Le R.P. M. Lavigne, O.M.I., provincial, était à Kenora dernièrement.

• • •

Les Croisés ont eu leur pique-nique annuel. Les garçons étaient accompagnés de M. le Vicaire, et les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie accompagnaient les filles.

• • •

Les Révérendes Soeurs St-Joseph de l'école Indienne Ste-Marie sont parties en retraite à Lorette, Man.

• • •

Mercredi soir le 28 juin, les élèves de l'école Mont Carmel donnaient leur concert annuel. Un grand nombre de personnes y assistaient.

• • •

M. et Mme H. Jeffrey reçurent la nouvelle que leur plus jeune fils a été tué sur le champ de bataille de France. Il était âgé de 21 ans, et avait fait ses études à l'école Mont Carmel.

Outre son père et sa mère, il laisse deux frères: Harold, en Italie, et Charles, en France, Cecilia, du Corps féminin del'armée, Frank et William, à Kenora.

• • •

Le vendredi 30 juin, M. J.-L. Favreau complétait ses 53 années de service au C.P.R.

M. Favreau commença, à Medecine Hat, Alta, le 1er juillet 1891. Il vint résider à Kenora en 1907.

M. et Mme Favreau ont eu 7 enfants: Mme Hendrickson, Mme Murray, Mme Hattaway, Joseph, machiniste au C.P.R., Albert, employé au moulin à papier, Wilfrid, outre-mer depuis 1940, avec le "Canadian Forestry Corps", et Ernest, à Toronto, avec le R.C.N.V.R. Ils ont aussi 11 petits-enfants.

Une présentation lui fut faite par le Club mécanique du C.P.R. L'organisation des machinistes lui présenta une bourse bien garnie, et un joli bouquet de roses à Mme Favreau.

**PRES DE 2 MILLIARDS**

NEW-YORK — La New York Life Insurance Co. a souscrit $170,000,000 au 5e emprunt de guerre des Etats-Unis, ce qui porte le total des valeurs obligatoires des Etats-Unis en portefeuille à $1,763,000,000, soit 51 pour-cent de tout son actif.

**Cours de grain fourni par**

**James Richardson & Sons Ltd.**
**1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg**
**Téléphone 93 452**

**Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur**

**PRIX COMPTANTS A WINNIPEG**

**AVOINE**

**Le lundi 26 juin**—C.W. No 2 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

**Le mardi 27 juin**—C.W. No 2 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

**Le mercredi 28 juin**—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

**Le jeudi 29 juin**—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

**Le vendredi 30 juin**—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

**Le samedi 1er juil.**—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

**ORGE**

**Le lundi 26 juin**—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rang 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾

**Le mardi 27 juin**—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾

**Le mercredi 28 juin** — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾

**Le jeudi 29 juin**—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾

**Le vendredi 30 juin** — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾ Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

**Le samedi 1er juil.** — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾

**SEIGLE**

**Le lundi 26 juin**—C.W. No 2 110¼, C.W. No 3 105¼, C.W. 2 rej. 99¼, C.W. No 4 100¼, Ergot 97¼, Sur voie net 110¼.

**Le mardi 27 juin**—C.W. No 2 110⅝, C.W. No 3 105⅝, C.W. 2 rej. 99⅝, C.W. No 4 100⅝, Ergot 97⅝, Sur voie net 110⅝.

**Le mercredi 28 juin** — C.W. No 2 108¾, C.W. No 3 103¾, C.W. 2 rej. 97¾, C.W. No 4 98¾, Ergot 95¾, Sur voie net 108¾.

**Le jeudi 29 juin**—C.W. No 2 109⅝, C.W. No 3 104⅝, C.W. 2 rej. 98⅝, C.W. No 4 99⅝, Ergot 96⅝, Sur voie net 109⅝.

**Le vendredi 30 juin** — C.W. No 2 108⅛, C.W. No 3 103⅛, C.W. 2 rej. 97⅛, C.W. No 4 98⅛, Ergot 95⅛, Sur voie net 108⅛.

**OPTIONS—WINNIPEG**

**AVOINE**

**Le lundi 26 juin**—Oct. 51½.
**Le mardi 27 juin**—Oct. 51½.
**Le mercredi 28 juin**—Oct. 51½.
**Le jeudi 29 juin**—Oct. 51½.
**Le vendredi 30 juin**—Oct. 51½.
**Le samedi 1er juillet**—Oct. 51½.

**ORGE**

**Le lundi 26 juin**—Oct. 64¾.
**Le mardi 27 juin**—Oct. 64¾.
**Le mercredi 28 juin**—Oct. 64¾.
**Le jeudi 29 juin**—Oct. 64¾.
**Le vendredi 30 juin**—Oct. 64¾.
**Le samedi 1er juillet**—Oct. 64¾.

**SEIGLE**

**Le lundi 26 juin**—Oct. 110¼, Déc. 109½, Mai 109½.

**Le mardi 27 juin**—Oct. 110⅝, Déc. 110⅜, Mai 110¼.

**Le mercredi 28 juin**—Oct. 108¾, Déc. 108¾, Mai 108⅝.

**Le jeudi 29 juin**—Oct. 109⅝, Déc. 109⅝, Mai 109⅝.

**Le vendredi 30 juin**—Oct. 108⅛, Déc. 108¾, Mai 108⅞.

# A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

*Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"*

## Lebret

Une imposante cérémonie s'est déroulée le dimanche 25 juin, au Scolasticat du Sacré-Coeur, lorsque l'ordination fut conférée par Son Excellence Monseigneur P. J. Monahan, archevêque de Régina, aux Révérends Frères Julien Morin, O.M.I., Roland Chaput, O.M.I., et Fernand Delaye, O.M.I. Plusieurs parents et amis de l'un ou l'autre nouvel ordinand y assistèrent.

• • •

Après la grand'messe paroissiale, Son Excellence conféra aussi le sacrement de confirmation à soixante-dix petits enfants, garçons et filles.

• • •

De passage au couvent, Mme Germain Roy, avec ses deux petites filles, Lucille et Yolande. Elle est venue rendre visite à sa soeur religieuse de Notre-Dame des Missions. Elle était en route pour Ste-Rose où elle ira voir son père et sa mère.

## Saskatoon

Belle journée d'été, organisations pleines d'initiative, assistance nombreuse, ont été les facteurs principaux du beau succès de la St-Jean-Baptiste, célébrée dans les jardins de l'église des SS. Martyrs Canadiens.

Mme J.-E. Brault, présidente générale de la journée, était assistée de Mmes A. Couture, M. Thelander, Gédéon Masson, A.-Y. Legare, D. C. Kyle, Ed. Lefrançois, R.-H. Léonard, Ed. Baudoux, H. Marleau, Oscar Loiselle, et un groupe de jeunes filles.

Au micro, sur l'estrade, Thérèse Masson, Georgette Baudoux, et Télesphore Amyot chantèrent des extraits de "La Bonne Chanson" judicieusement choisis par Mme J.-A. Saucier. Les choeurs d'ensemble étaient dirigés par Alphonse Saucier. Mmes Alma et Pauline St-Amant accompagnaient.

M. le curé Lucien Demers prononça un vibrant discours patriotique — une improvisation heureuse de M. A. Martineau remercia l'orateur du jour.

Les sports occupèrent une bonne partie de l'après-midi, sous la direction de MM. A. Gaulin, Gérald Couture et B.-A. Aubert; ce qui ajouta beaucoup à l'entrain général.

Une note spéciale de cette belle journée a été la visite du prince Albert de Ligne, cousin du roi de Belgique, accompagné de deux officiers. Son Altesse est venue prendre le souper avec nous sous les arbres.

La St-Jean-Baptiste de 1944 demeurera, longtemps dans la mémoire de ceux qui y ont pris part.

Pour un bon nombre de paroissiens l'étendue et la beauté de la partie de notre propriété sise à l'arrière de l'église a été une espèce de découverte.



## Saint-Victor

M. et Mme Albert Caplette apprenaient durant la semaine que leur fils, Stanley, avait été blessé au commencement de l'invasion de la France.

• • •

M. et Mme Eugène Lalonde revenaient de l'Est le samedi 24 juin.

• • •

M. et Mme Jos. Charbonneau, de Willow-Bunch, étaient chez leur fille, Mme Pascal Lalonde, le dimanche 25 juin.

• • •

Nous avions le bonheur d'avoir parmi nous le dimanche 25 juin, M. l'abbé Roger Ducharme, pour chanter la grand'messe. Il repartait le lundi pour Mazenod où il allait enseigner du catéchisme préparatoire à la confirmation.

• • •

M. Wilfrid Brunet est parti le lundi 26 juin pour l'Ontario où il travaillera aux foins (en bon patriote), visitant ses parents en même temps.

### En vacances

Mlle Cécile Coutu, du couvent de Laflèche. Elle est repartie le 5 juillet pour l'Ecole Normale de Moose Jaw.

Mlle Denise Lalonde, du couvent de Gravelbourg.

MM. Gérald et Denis Lalonde, du collège Campion, de Régina.

• • •

M. et Mme A. Théberge, chez la famille Williams, à Palmer.

• • •

M. Paul Nadeau, chez ses parents à Montmartre.

• • •

Mme Fred Therrien, de Willow-Bunch, chez ses soeurs, Mme Rainville et Mme Beauchesne.

• • •

Mme Balaux, de Willow-Bunch, chez sa fille, Mme Camille Perthuis, le vendredi 30 juin.

## Coderre

Le sergent Yvon Coderre, de Moncton, N.-B., est en congé chez ses parents, M. et Mme E.-B. Coderre.

• • •

Le soldat Edgar Gaucher est retourné à St-Jean, Qué., après un mois de congé chez ses parents, M. et Mme Emile Gaucher.

• • •

C'est avec regret que nous voyons partir Mlle Jeanne Campagne, institutrice à l'école publique, qui quitte définitivement Coderre. Nous la remercions très cordialement des bons services rendus dans nos classes depuis deux ans, et nous lui souhaitons le même succès dans l'avenir. Mlle Campagne passe ses vacances chez ses parents à Willow-Bunch.

### Baptême

Robert-Daniel, enfant de M. et Mme Jean Pépin, de Courval, Sask. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Roy, de Coderre, oncle et tante du baptisé.



## Pèlerinage diocésain

### à Ponteix, Sask.

### LE DIMANCHE 16 JUILLET

•

### PROGRAMME DE LA JOURNEE

- Messe Pontificale célébrée par S. Exc. Mgr J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg
- Sermons en français et en anglais
- Procession avec la Statue-Relique, (vieille de plus de 400 ans) à 2 heures
- Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement au retour
- Allocution de S. Exc. Mgr J. Lemieux, O.P.
- Vénération de la relique de la sainte Vierge

•

**On inaugurera, pour cette occasion, un système de haut-parleurs**

**Des repas seront servis à la salle paroissiale pour les pèlerins**

## Gravelbourg

Le dimanche 25 juin, 51 nouveaux candidats ont été initiés dans l'ordre des Chevaliers de Colomb. Quelque 400 membres étrangers étaient présents.

### Va-et-vient

M. Joseph L'Heureux, gérant d'un élévateur à Congress, était en ville samedi.

Plusieurs membres de notre "réserve" sont partis le 1er juillet pour le camp de Dundurn.

• • •

M. J.-A. Forcier ainsi que M. et Mme Elphège St-Arnaud sont revenus d'un voyage à Saskatoon.

• • •

M. l'abbé Mondor est de retour de ses vacances passées dans l'Est.

• • •

Mme William St-Germain, de Cadillac, Abitibi, autrefois de Gravelbourg, est parmi nous, en promenade chez M. et Mme Emile Dorais.

• • •

Mmes Albert Forcier et Maurice Denis ont reçu les épouses des Chevaliers de Colomb à une grande réception, le dimanche après-midi, 25 juin, à la résidence de Mme Albert Forcier.

Les salons étaient ornés de pivoines blanches et roses, et la table à thé était recouverte d'une nappe en filet écru, d'iris et de fougères ainsi que de chandelles blanches.

Mmes T. Gallant, Jeanne Radoux, J.-A. Forcier, G. Gagné, E. Gauthier et P. Shummer servaient les invitées. Mme Conrad Piché inscrivait leurs noms au registre.

Les organisatrices désirent remercier d'une façon toute particulière les dames qui ont si généreusement contribué au succès de cette réception.

Les invitées étaient les suivantes:

Mmes Préfontaine, de Lisieux; W.-O. Chrétien, de Lisieux; Fortunat Péloquin, de Laflèche; Harold Kuckartz, de Laflèche; Paul Ste-Marie, de Meyronne; William Derome, de Fir Mountain; Léger Piché, de Fir Mountain; C. Ducharme, de Glentworth, Marie Lagassé, de Glentworth; Mlle Maria Choquette, de Glentworth; Mmes Bertha Roy, de Glentworth; Hervé Geoffrion, de Wood Mountain; Maynard Kuckartz, de Laflèche; Ernest Lagassé, de Glentworth; Elie Jalbert, de Flintoft; Léo Jalbert, de Fir Mountain; Louis Audette, de Shaunavon; Oliver Blomme, de Shaunavon; Maurice Verbeke, de Laflèche; Mlle Annie Hornung, de Glen Bain; Mmes A. J. Haubrick, fils, de Hodgeville; W. St-Germain, de Cadillac, P.Q.; E. M. Culliton, de Gravelbourg; W. Seemann, de Mazenod; E.-J. Dolan, de Mazenod; A. Morisette, de Laflèche; J. Packett, de Laflèche; J. Schüssler, d'Esme; J. Kuffner, de Glentworth; S. Nenser, de Hazemore; P. Schüssler, de Gravelbourg; P. W. Schüssler, de Vanguard; R. Joberty, de Régina; A.-J. Létourneau, de Régina; A. M. Folk, de Régina; J. M. Riffel, de Régina; J. Bolen, de Gravelbourg; A. Macht, de Régina; G. J. Fahlman, de Régina; M. P. Ehman, de Régina; Mlle Betty Brunelle, du Cap de la Madeleine, P.Q.; Mmes H.-E. Brunelle, du Cap de la Madeleine, P.Q.; J.-A. Fournier, de Ferland; Mlle Irène Fournier, de Ferland; Mmes Noé Chabot, de Ferland; J.-L. Fournier, de Ferland; Charles Fournier, de Ferland; A. Rosy, de Laflèche; Jules Minne, de Laflèche; A.-M. Lauzière, de Windsor, Ont.; Georgette Couture, de Gravelbourg; Ed. Marasse, de Laflèche; E. Longpré, de Gravelbourg; Jean Langelier, de Gravelbourg; Omer L'Heureux, de Gravelbourg.

## Albertville

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Willie Racine (née May Agnès Garbet) ancienne paroissienne d'Albertville, Sask., décédée à Maillardville, C.B., Elle laisse dans le deuil: son mari et 6 jeunes enfants en bas âge: May, Lorraine, Lawrence, Donald, Yvonne, Julia.

Agée seulement de 31 ans, elle est morte après une longue maladie endurée avec la résignation d'une vraie chrétienne.

La Société des Dames de Ste-Anne de la paroisse fera chanter une grand'messe pour le repos de son âme.

Nos plus sincères sympathies à la famille.

Une Dame de Ste-Anne.

## Saint-Brieux

### Baptêmes

Durant le mois de mai, il y a eu deux baptêmes dans la paroisse. Le premier fut celui de Lorette-Frances Boulanger, dont le parrain était M. Adrien Creurer et la marraine Mlle Phyllis Boulanger.

Le second, celui de Gérard-Armand-Pierre Carfantan.

• • •

Le dernier dimanche de mai, nous avions parmi nous M. Duval qui nous donna une intéressante causerie sur la France. Les gens donnèrent généreusement à la quête faite pour l'achat des médicaments qui seront envoyés en France, lorsqu'elle sera délivrée.

• • •

Nous revoyons parmi nous nos collégiens de Gravelbourg: MM. Stanislas et Philippe Tétreault, Théophane Ferré, Etienne Creurer, Robert Bachand, Louis Boulanger, Pierre Bourgault et Jean Abily. Nous revoyons également Mlles Alice Demay et Thérèse Tétreault, de Duck Lake, et Mlle Marie Ferré, de Prud'homme.

• • •

Avec regret nous apprenons que M. Lucien Fau s'est fait mal à l'oeil et il a dû se rendre à l'hôpital de Saskatoon pour des traitements. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

• • •

Mlle Thérèse Carfantan s'est rendue chez ses parents après une absence de quelques mois à Vancouver.

• • •

M. Julien Kernaléguen a passé une semaine à St-Brieux.

• • •

Le dimanche 25 juin, à la salle paroissiale, nous avions une courte soirée pour la graduation des élèves du grade XII. La soirée commença par trois intéressants films cinématographiques. Ensuite M. Tétreault donna une très jolie causerie en présentant les deux graduées, Mlle A. Kernaléguen et Mlle S. Fau. M. Demay adressa la parole et parla principalement sur l'éducation. Les deux graduées reçurent de M. Tétreault la médaille de l'école. En un discours court mais bien senti, Mlle Kernaléguen en français et Mlle Fau, en anglais, exprimèrent leur reconnaissance envers tous ceux qui les ont aidées dans leurs études. Pour terminer, le T. R. Père Rivard donna un éloquent discours sur l'importance de l'éducation.

A nos deux graduées, nous offrons nos sincères félicitations.

## Ferland

### Çà-et-là

Mme Hervé Brunelle, épouse du député du comté de Champlain aux Communes, et ses enfants, l'abbé Jean Brunelle, Mlle Berthe et M. Paul Brunelle, du Cap de la Madeleine, P.Q., passèrent quelques jours chez M. et Mme Aristide Fournier. Mme Brunelle est la soeur de Mme Fournier.

• • •

M. Joseph Daignault est parti pour la province de Québec. Il rendra visite à des parents et travaillera quelque temps.

• • •

M. l'abbé Adrien Chabot assistait à l'ordination d'un confrère de Régina, le 18 dernier. Le dimanche 25 il se rendait à Maxstone où il présida à la grand'messe et à la célébration des Quarante-Heures.

• • •

M. Brunault et Mlle Noëlla Chabot, de Willow-Bunch, étaient en visite chez M. Joseph Chabot, dimanche dernier.

• • •

Les vacances sont arrivées. Les écoles de la paroisse ont fermé leurs portes pour quelque temps. Nos institutrices, Mlles Claire Godin et Jeannette Balthazar sont retournées dans leur famille. Les religieuses de Notre-Dame de Chambriac passeront leurs vacances à Ponteix. Mlles Pauline Fournier, Béatrice Couture, Simone, Noëlla, Gertrude et Thérèse Chabot, Rolande Couture, et Armande Laberge, institutrices dans différentes paroisses environnantes sont revenues passer leurs vacances dans leur famille. Nos étudiantes des différents couvents sont également en vacances. Ce sont Mlles Denise et Hélène Fournier, Marie-Claire Fauchon, Helen Corcoran, Irène Bisson, Pierrette et Louisa Bouffard, Jeannine et Monique Masse, Lucille Hébert, Jeanne d'Arc et Antoinette Turgeon, Odélie Chabot, etc... M. François Clermont, du Jardin de l'Enfance, et Léonard Bouffard, du couvent de Ponteix, sont également en vacances.

• • •

Mme Wassil, de Watson, Sask. a passé quelques jours chez M. et Mme Alfred Fauchon.

• • •

M. et Mme J.-B. Couture et leurs enfants de Gravelbourg rendirent visite à des parents, dimanche dernier.

• • •

MM. et Mmes Noé Chabot, Aristide et Charles Fournier et Mme J.-L. Fournier et Mme H. Brunelle et ses enfants, assistèrent à l'initiation des Chevaliers de Colomb à Gravelbourg.

• • •

M. l'abbé Adrien Chabot, MM. et Mmes Avila Chabot, Adrien Brisebois et Alex Laberge sont partis faire un voyage dans la province de Québec.

## Saint-Hubert

### Mariage

Le 21 juin, M. Jean Raiwet, fils de Joseph Raiwet et de Marie Sage, unissait sa vie à celle de Mlle Rita Paquin, fille de Herménégilde Paquin et d'Edesse Decelles.

La mariée était conduite à l'autel par son père. M. Paul Raiwet avec Mlle Cécile Jordens servaient de garçon et fille d'honneur. Les nouveaux mariés vont rester sur la ferme de M. Joseph Raiwet, dont ils vont prendre eux-mêmes la charge.

### Noces d'argent

Le 24 juin, M. et Mme Maurice Boutin fêtaient le 25ème anniversaire de leur mariage. A cette occasion une gentille soirée surprise avait été organisée. Une quarantaine de membres des familles Boutin, Jeannot et Gatin, auxquels s'étaient joints un bon nombre d'amis du voisinage, se sont trouvés, comme par le plus grand des hasards, au domicile des héros de la fête. On s'est amusé ferme, et chacun a gardé de cette soirée le plus agréable souvenir. A M. et Mme M. Boutin, nous souhaitons encore des années de succès et de bonheur.

### Visiteurs

Mlle Nellie Perpète, de l'armée canadienne, est venue à l'hospice rendre visite à sa mère.

• • •

M. et Mme Tricotteux, de Montmartre, ont aussi visité l'hospice.

• • •

M. et Mme Driscoll, de Handsworth, sont venus voir leurs parents, M. et Mme Félicien Beaujot.

• • •

M. et Mme Ernest Gatin, de Régina, ont passé deux jours à St-Hubert, avec toute leur famille. Ils étaient accompagnés de Mme Georges Têtu, aussi de Régina.

## Delmas

### "Shower"

Le jeudi 15 juin un shower en l'honneur de Mlle Berthe Laflamme fut organisé à la résidence de Mme Arthur Richard. Les petits, Robert Landry et Rita Côté, habillés en mariés, entraient dans la salle tirant une cuvette décorée de blanc et bleu bien remplie de cadeaux offerts à l'héroïne de la fête. On comptait environ 35 invitées.

### Mariage

Le mardi 20 juin eut lieu le mariage d'Adélard Parent, fils de M. et Mme Donat Parent, et de Berthe Laflamme, nièce de M. et Mme Laurent Régnier.

La mariée était revêtue d'une longue robe de satin blanc et portait un bouquet de roses. Mlle Jeanne Bernier, fille d'honneur, était revêtue d'une robe de taffetas bleu pâle. M. Edouard Laflamme était garçon d'honneur.

Le mariage fut célébré par le R.P. Guy Michaud, curé de la paroisse et confrère du marié au Juniorat St-Jean, d'Edmonton.

Mlle Bernadette Richard présidait à l'orgue. La chorale des Enfants de Marie a rendu de très beaux chants. Le "Notre Père" fut chanté par Mlle Rita Landry.

Les parents qui étaient présents pour le mariage furent: Mme E. Laloge, de Pouce Coupé, C.-B., M. René Abgrall et son fils, Raymond, de Waitville et Birch Hills, Sask., M. Lucien Manègre, de l'armée canadienne, stationné à Vancouver, C.-B., M. Stuart Nelson, de l'aviation, à Calgary, et Mme Nelson, Mlle Yvonne Parent, d'Ottawa, soeur du marié.

Une soirée de famille fut organisée en leur honneur et ceci fut une occasion de revoir les nombreux amis de Highgate, North Battleford, Meota et Jack Fish.

Le lendemain les heureux époux partaient pour un voyage chez M. Emile Parent, de Villeneuve, Alta; ils se rendirent aussi à Banff.

• • •

Les soldats Fernand Bernier, Ernest Barnabé Hector Héon et Henri Deslauriers sont en congé chez leurs parents.

• • •

M. et Mme Georges Arcand, de New Westminster, C.-B., rendirent visite à leurs nombreux amis de Delmas. Leur fils, Damase, de l'armée canadienne, qui retournait à Camp Borden, passa quelques heures à Delmas.

• • •

Mlle Yvonne Parent, d'Ottawa, ainsi que M. Philippe Poulin, du Collège de Gravelbourg, sont en vacances chez leurs parents.

• • •

M. Léo Noël et son fils, Paul, de Windsor, Ont., sont en visite chez M. et Mme J.-A. Roy.

### Naissances

Née à M. et Mme Antoine Richard, une fille: Marie-Lorraine-Rolande. Parrain et marraine, Roger et Lorraine Richard.

Né à M. et Mme Armand Lacoursière, un garçon: Joseph-Raymond-Anatole. Parrain et marraine, Mme L. Boulanger et Anatole Boulanger.

Née à M. et Mme Emile Michaud, une fille: Marie-Alice-Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Schiller.

Née à M. et Mme Charles Hamel, une fille: Marie-Charlotte-Carmen. Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Cadrin.

Né à M. et Mme Omer Lessard, un garçon: Joseph-Arthur-Raymond. Parrain et marraine, Roméo et Béatrice Picard.

## Dollard

### Va-et-vient

Mme Blanchette, du Minnesota, est en visite chez sa soeur, Mme Maherre.

• • •

Mlle Blanche Frenge, de Whitewood, est venue passer un mois près de sa mère, Mme Harry Shirley.

• • •

Mme Smith, de Humbolt, est en visite chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Jacques Moreau.

• • •

MM. Charles Rouz, Omer Valeiz, M. et Mme Napoléon Poulin et leur famille sont venus de Zénon Park visiter leurs parents de Dollard et d'Eastend.

• • •

M. Frédéric Delangle, instituteur, est en vacance chez ses parents.

• • •

Voici les noms de nos écoliers de retour dans leur foyer: M. Gérard Bellefeuille, de Gravelbourg, Mlle Jeanne Alexandre, du couvent de Ponteix, les enfants Poisson, du couvent de Swift Current, Mlles Nola et Noreena Mitchell, de Weyburn.

• • •

M. Jean-Marie Lefèbvre, soldat, et M. Léopold Poulin sont en congé dans leur foyer.

• • •

Mme Damien Dufresne est partie passer quelques semaines près de son fils, M. l'abbé Dufresne.

• • •

Nos institutrices, Mlles B. Lecomte sont parties pour Forget et Mlle P. Fournier pour Ferland.

## AVIS SPECIAL AUX COMMISSAIRES D'ECOLE

Nous serions heureux d'insérer dans un cadre toutes les annonces concernant les demandes pour institutrices aux prix de $1.00 du pouce, par insertion.

Prix minimum, $1.00.

**ON DEMANDE**

institutrice bilingue, catholique, pour école Tulip no 4629, située à 5 milles du village de Delmas. Grades I à IX. Nombre d'élèves: 22. Salaire, $1,000.00 par année. Ouverture des classes le 29 août. S'adresser à **M. Antoine Richard, sec., Delmas, Sask.** T.F.

**ON DEMANDE**

institutrice pour district Marguerite no 1321, qualifiée pour la Saskatchewan. 26 élèves. Grades I à VIII. Salaire, $1,100. par année. Ecole à 6 milles du village. S'adresser à **M. A. Salembier, secrétaire, St-Walburg, Sask.** 12C.

**ON DEMANDE**

instituteur ou institutrice bilingue pour l'école Treasure no 2785. Salaire, $1,000.00 par an avec boni pour personne compétente. Bonne discipline. Rentrée le 23 août. S'adresser à **M. Philippe Lafarge, Arborfield, Sask.** 11P.

**ON DEMANDE**

institutrice catholique de langue française, ayant certificat de 1ère classe, pour district scolaire Moulin no 3021. Classes commenceront le 1er août. Salaire, $1,000. par année. Logis près de l'école. 35 élèves. Institutrices ayant permis ou autres certificats peuvent aussi faire application. S'adresser à **M. Albert Garand, sec.-trés., Aldina, Sask.** 11C.

**ON DEMANDE**

instituteur ou institutrice bilingue pour l'école La Marseillaise no 3327. Grades I à X. 25 élèves. Salaire, $1,000. Résidence fournie et chauffée. S'adresser à **M. Ls.-P. Hudon, sec., Zénon Park, Sask.** 11P.

**ON DEMANDE**

une institutrice pour district scolaire d'Argonne, no 2495; grades I à X. Logis près de l'école. Salaire, $1,000 par année; 26 élèves d'inscrits. Devra posséder certificat de première classe. S'adresser à **M. Lionel Gaudet, secrétaire, Hoey, Sask.**

**ON DEMANDE**

une institutrice bilingue pour l'école McPhail no 3331. Salaire, $1,000. 13 élèves. Pension à 1½ mille de l'école. Ouverture le 1er août. S'adresser à **Mme P. G. Stringer, sec.-trés., Ecole McPhail no 3331, Ponteix, Sask.** 12P.

**ON DEMANDE**

une institutrice bilingue, catholique, pour l'école Comfort no 3316. Enseignement du français et de l'anglais. Salaire, $1,000., pour institutrice d'expérience de 1ère classe. Environ 13 élèves. Ouverture des classes au commencement d'août. S'adresser immédiatement à **Mme H. Desautels, sec., Ponteix, Sask.** 13C.

**ON DEMANDE**

institutrice ou instituteur bilingue pour l'école Upper Wakefield. Salaire, $1,100. par année, payé comptant. Bonne pension. 36 élèves. Grades I à VIII. S'adresser à **M. Georges Lévesque, secrétaire Boîte 53, Montmartre, Sask.** TF.

## MYRON TAYLOR REÇU EN AUDIENCE PAR LE PAPE

ROME—Le pape Pie XII a accordé, la semaine dernière, une audience privée à M. Myron Taylor, envoyé du président Roosevelt, la semaine dernière.



## Cartes Professionnelle



## Willow-Bunch

### Va-et-vient

Mgr Kugener se rendit à R ville, dimanche dernier, p assister à la première messe R.P. Delaye, O.M.I.

• • •

M. l'abbé Lucien Rodrigue allé enseigner le catéchisme Maxtone la semaine dernière.

• • •

M. et Mme Morin, et leur fi Odette, de Ponteix, étaient passage au presbytère dimanc dernier.

• • •

Mlle Rita Bourdages, qui t vaille à Gravelbourg, est en vis chez ses parents.

• • •

M. et Mme Charles Quesnel, Wauchope, sont parmi nous p quelques jours.

• • •

Mme Albert Berthiaume, Régina, est en visite parmi nombreuses amies et parents Willow-Bunch.

• • •

Mme Fred Hébert, de Vermo E.-U., partie depuis quinze a est venue rendre visite à vieux père, M. Hormidas Laf nière, ainsi qu'à ses frères soeurs.

• • •

Mme Jean-Louis Lapoin d'Ontario, est revenue avec deux enfants.

• • •

Le soldat Adrien Bruneau rendit récemment à Willo Bunch pour un court séjour.

• • •

Mme Alphonse Lafrenière, est à l'hôpital ici depuis quelq temps, se remet tranquilleme

• • •

Mlle Juliette Winslow est pa pour Halifax.

• • •

Mlles Jeanne Campagne Marie-Jeanne Mathieu, instit trices, sont en vacances c leurs parents.

• • •

Mmes Germaine MacDougal Jeanne Paquin, de Régina, so actuellement en visite chez parents et amis.

• • •

Mme Léon Desailly, de Dupe quet, P.Q., est en visite chez s père, M. Edmond Lespéran pour deux mois.

### Au cinéma

"Stage Door Canteen": pc adultes seulement.

"Mission to Moscow": pc adultes seulement.







**Le dimanche 16 juillet 1944 PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À PONTEIX, SASK., en l'honneur de Notre-Dame d'Auvergn**

# Le 15e Congrès de l'Association d'Education du Manitoba

## Rapport des activités de l'exécutif

Par M. J.-A. MARION

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, activités qui se sont déroulées entre le quatorzième et le quinzième Congrès. Voilà 28 ans que notre société fonctionne; si on écrivait le travail qu'ont accompli les membres de l'exécutif depuis son organisation jusqu'à aujourd'hui, nous en ferions un volume très intéressant. Au début de l'année 1916, lorsque le Gouvernement Provincial a promulgué cette loi néfaste défendant l'enseignement de la religion et des autres langues que l'anglais dans les écoles de la province, j'entendis l'honorable ministre de l'Instruction Publique d'alors, dire dans un éloquent discours appuyant ce même projet de loi: que la vie d'une génération est de 20 ans. "Dans vingt ans d'ici, dit-il, nous n'entendrons plus parler d'autres langues que l'anglais." M. le ministre, qui repose aujourd'hui dans un cimetière de la Colombie Anglaise, n'a pas vu, heureusement, la réalisation de sa prophétie.

Après 28 ans nous parlons français, nous l'enseignons tout aussi bien sinon mieux que nous l'enseignions autrefois. Nous sommes restés Français envers et contre tous. Ceci doit vous convaincre que les membres de votre exécutif se sont occupés des affaires de l'Association.

### Réunions de l'exécutif

Il y a eu 41 réunions régulières de l'exécutif, 5 réunions spéciales, 6 réunions du Comité d'organisation, 17 réunions du Comité de Fonctionnement scolaire: en tout 69 réunions.

### Congrès des commissaires d'écoles et instituteurs

Un Congrès des commissaires d'écoles de langue française a eu lieu chaque année durant le mois de janvier en même temps que la convention générale des commissaires d'écoles du Manitoba. Nous avons eu en 1942 une moyenne de 170 commissaires de langue française au Congrès. Malheureusement, en 1944, nous n'en avons eu que 130. Nous insistons alors fortement afin que les commissaires de langue française assistent aux conventions.

L'Association des Instituteurs de langue française a tenu son Congrès chaque année durant les vacances de Pâques, à St-Boniface, immédiatement après la convention générale de la Société des Instituteurs du Manitoba. Ces congrès de nos instituteurs et institutrices sont très intéressants et très bien suivis.

### Visite des Cercles

Durant l'été de 1943 l'exécutif a assisté à une réunion composée des paroisses suivantes: St-Adolphe, Aubigny, La Salle, St-Norbert. Nous avons tenu une assemblée régionale à Ste-Agathe sous la présidence de S. Exc. Mgr Cabana. Son Excellence y prit une part très active surtout dans les délibérations de la réunion. L'assemblée fut un succès. Le rationnement de l'essence et du caoutchouc nous a empêchés cette année de nous organiser pour visiter certaines paroisses que nous avions l'intention de visiter.

### Règlements de difficultés scolaires

Vous allez peut-être dire: "Monsieur le Président, à tous nos congrès vous avez toujours dans votre rapport un chapitre qui traite de cette question." En effet, mais dans tous nos rouages, c'est la question qui nous donne le plus de trouble. Quand on enseigne la religion et la langue en marge de la loi dans nos écoles on peut s'attendre à rencontrer des difficultés. Les descendants de nos adversaires qui ont aboli l'enseignement religieux et français, ont hérité du fanatisme de leurs ancêtres qui ont voué la mort à notre religion et à notre langue. Ils font aujourd'hui tout en leur pouvoir pour nous causer des difficultés. Il y a même des inspecteurs qui se prêtent aux désirs de ces messieurs et nous causent de sérieux embarras. Nous avons des difficultés encore plus sérieuses dans quelques-unes de nos écoles où certains inspecteurs ont surpris quelques-unes de nos jeunes filles qui enseignent avec des permis, à enseigner le français dans les grades primaires. On les a même menacées de les rapporter au Département de l'Instruction Publique et de leur faire enlever leur permis. Pour les commissaires, c'était la perte des octrois. Des menaces de la sorte causent certaines frayeurs parmi quelques-uns de nos commissaires. Si l'exécutif ne les encourageait pas à continuer à enseigner le français et la religion, ils abandonneraient tout plutôt que de perdre leurs octrois. Depuis le dernier Congrès, de telles difficultés qui peuvent tourner au sérieux, se sont rencontrées dans au moins 30 écoles différentes.

### Excursions avec visiteurs

Durant les mois de juillet 1943 nous avons visité quelques-unes de nos paroisses françaises ainsi que durant le mois de novembre, avec M. l'abbé Gosselin, secrétaire du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, ainsi que d'autres visiteurs de la province de Québec. Au mois d'avril 1944 nous avons visité les paroisses de St-Jean-Baptiste, de St-Pierre et de Ste-Anne en compagnie du R. P. Beaudoin, S.J., qui nous a entretenus de l'administration des grandes unités scolaires de l'Alberta. Il y eut une assistance convenable dans tous les centres visités.

### Ecole Normale

M. l'abbé Léo Blais ainsi que d'autres instituteurs continuent à donner des cours de religion et de pédagogie française et catholique aux normaliennes catholiques de langue française. Nous avons aussi donné un diner aux normaliennes, chaque année, afin de les mieux connaitre. Quelques membres de notre exécutif les ont même visitées à l'Ecole Normale. Nous avons aussi organisé une bibliothèque de références, afin de leur donner toute facilité possible pour arriver au succès.

### Cours d'été

Durant l'été 1942 il y a eu 42 jeunes filles qui ont suivi le cours de six semaines et qui ont obtenu des permis d'enseignement. En 1943 nous en avons eu 44 qui ont suivi ce cours et 8 qui ne les ont pas suivis. 52 ont obtenu des permis à l'ouverture du terme de septembre. 10 de nos jeunes filles catholiques canadiennes-françaises ont préféré enseigner dans des écoles anglaises protestantes que d'enseigner dans nos écoles, donnant pour raison qu'elles étaient plus près de leurs parents.

### Enquêtes

Une lettre de l'honorable ministre de l'Instruction Publique a été publiée dans le Manitoba School Journal défendant l'enseignement d'autres langues que l'anglais dans nos écoles du Manitoba. L'exécutif croyait qu'il était question du français... Un comité a entrevu l'honorable ministre qui a dit que sa lettre était en réponse à une lettre publiée dans le même journal par une institutrice ruthène demandant s'il était permis d'enseigner sa langue dans les écoles de la province.

L'honorable Juge Roy a été prié par l'exécutif de faire une enquête sur les mariages mixtes célébrés dans la ville de St-Boniface, d'après les statistiques enregistrées à l'Hôtel de Ville. 40% sont des mariages mixtes; ce qui veut dire pour nous que la langue et la foi dans ces conditions courent de grands dangers.

### Propagandes

Encouragement aux retraites fermées;

Les caisses populaires;

La diffusion du journal français;

La bonne chanson.

"Le chant aide à mieux apprendre sa langue", a dit S. Exc. Mgr Cabana. Afin d'encourager la diffusion de la bonne chanson, l'exécutif distribuera gratuitement un certain nombre de chansons françaises dans nos écoles. En retour nous demandons à toutes nos institutrices de se faire un devoir de les enseigner à leurs élèves et de leur inculquer par là l'amour de nos bons vieux airs canadiens-français.

### Concours de français

Ces concours ont eu lieu chaque année. Sur 3,449 élèves qui se sont inscrits pour le concours, 2,953 se sont présentés. Il serait peut-être intéressant de présenter un tableau comparatif avec les années précédentes:

| | 1942 | 1943 | 1944 |
|---|---|---|---|
| Concurrents | 2,970 | 3,026 | 2,955 |
| Ecoles | 106 | 110 | 112 |

Le nombre de concurrents a un peu diminué. Quelle en est la cause? Serait-ce la crainte de ne pas avoir de diplôme? Ce ne devrait pas être là l'unique but du concours. Institutrices, qui m'entendez, transmettez mon message à celles qui sont absentes. Faites concourir vos élèves, c'est notre examen général de français dans nos écoles de la province. L'exécutif tient à féliciter les institutrices et les élèves qui ont participé à ce concours et offre aussi ses sincères remerciements aux personnes bénévoles qui ont assumé la grande tâche de la correction des copies.

### Mémoire

Un bref sur l'administration et les finances des écoles sera présenté à un comité spécial de la législation par l'Association d'Education. Le comité chargé de préparer ce mémoire dut se réunir maintes et maintes fois, consulter les auteurs, rédiger les questionnaires pour être envoyés à Messieurs les Curés, aux cercles paroissiaux et aux couvents de la paroisse. Ces questionnaires furent expédiés à 52 paroisses et à 48 couvents. La plupart de nos centres ont répondu généreusement à l'appel et nous ont fourni des renseignements précieux. Nous remercions tout particulièrement Messieurs les Curés de nos paroisses qui n'ont pas épargné leur temps pour mener cette campagne à bonne fin. Nous connaissons maintenant les effectifs dont nous disposons et il nous fait plaisir de dire que, quand le bref sera présenté, nos compatriotes de langue anglaise pourront constater que les Canadiens français font bonne figure dans le domaine de l'éducation.

### Dons du Comité français de la libération nationale

La délégation du comité français de la libération nationale s'est chargé de nouveau des subventions qui sont distribuées au Canada par le ministère des affaires étrangères et a versé à l'Association la somme de $281.25 pour oeuvre d'éducation française. L'Association tient à remercier M. le Commandant Bonneau, d'Ottawa, et à lui exprimer son appréciation pour le beau geste qu'il a manifesté en faveur de l'Association d'Education.

La France, pays de nos ancêtres à qui nous devons notre culture intellectuelle, la France, pays qui a contribué au développement des lettres, des arts et des sciences, pays de haute culture, est sous le joug de l'ennemi le plus barbare. Nous déplorons son sort et sympathisons avec elle. Nous faisons des voeux pour qu'elle soit libérée des mains de ses ennemis et de concert avec le peuple français, nous disons: "Vive la France".

Messieurs et Mesdames, j'ai voulu vous donner un court résumé des activités de l'exécutif de l'Association depuis le dernier Congrès. Veuillez croire que plus que jamais nous comptons sur votre coopération et votre encouragement.

Le tout, respectueusement soumis,

**Le Président Général.**

---

OTTAWA—La vente des propriétés et des bateaux de pêche des Japonais évacués de la zone de défense de la Colombie anglaise a rapporté $2,006,015, selon un rapport déposé aux Communes.



## Rapport du Comité de Fonctionnement Scolaire

Par M. C. FOURNIER

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Comité de Fonctionnement scolaire. Le nom de notre comité en révèle les attributions et en délimite le champ d'action. C'est l'école en action. C'est l'école vivante. L'école avec tous ses éléments constitutifs. C'est l'école ayant un but particulier et des fonctions spécifiques, parce que c'est notre école, la gardienne et la formatrice de l'âme religieuse et française. Tout ce que nous entreprenons est et doit être en fonction de cette mission noble et onéreuse.

Nous voulons, vous voulez que l'école façonne l'âme de nos enfants à l'image de celle de la nationalité. Nous voulons que l'enfant qui fréquente nos écoles conserve dans toute leur pureté tous les traits et toutes les caractéristiques de sa race.

Pour atteindre ce but nous possédons les organismes essentiels établis par nos soins et soutenus par nos sacrifices. C'est notre ministère de l'éducation:

Corps enseignant, programme d'études, visiteurs des écoles, concours annuels, etc.

### Le corps enseignant

Les visiteurs vous présenteront un rapport circonstancié de l'état de notre personnel enseignant, de la qualité de son travail et des résultats de ses efforts.

Quant à nous, qu'il nous suffise de vous faire connaître ce que l'Association a accompli par l'entremise de notre comité pour préparer l'institutrice à sa mission et l'aider ensuite dans l'exercice de sa profession.

### Les normaliennes

1942-43—28 élèves, toutes laïques.

1943-44—41 élèves: 38 laïques, 3 religieuses.

L'école normale de l'état ne se donne pas pour fin la formation religieuse et française de ses élèves. Son rôle est précis: former des institutrices qui enseigneront selon les principes pédagogiques que l'état accepte et préconise. Nous le savons, nous en souffrons assez, l'école normale est une institution neutre et anglaise comme tout le reste du système. La formation professionnelle des jeunes filles, des religieuses qui entrent dans la belle carrière de l'enseignement chez nous, c'est-à-dire qui aspirent au rôle sublime de protectrices de l'âme catholique et française, cette formation professionnelle est entre les mains de professeurs qui ne partagent pas nos croyances et que nos aspirations nationales font sourire quand elles ne les irritent pas. C'est un état de choses alarmant, humiliant, dont nous devons nous efforcer d'immuniser les effets funestes.

Voilà pourquoi notre Comité met tout en oeuvre pour venir au secours des normaliennes et leur procurer les moyens de s'acquitter plus efficacement et plus facilement de leur tâche ardue: l'éducation des petits manitobains catholiques et français.

En 1942-1943, 20 cours spéciaux ont été donnés aux normaliennes. Ces cours comprenaient la pédagogie catéchistique, l'apologétique, l'enseignement pratique du catéchisme et de la langue maternelle, réfutations des erreurs contenues dans les manuels officiels, etc.

En 1943-1944, 25 cours. M. l'abbé Blais et des religieuses avaient accepté de faire ces cours. Les élèves se réunissaient dans une salle de l'école séparée française du Sacré-Coeur de Winnipeg, mise gracieusement à notre disposition par le dévoué curé.

Au bénéfice des normaliennes l'Association a établi une bibliothèque qui renferme déjà un bon nombre d'excellents ouvrages. L'Association se propose d'en augmenter le nombre chaque année. Les élèves se servent de ces volumes pour la préparation de travaux de classe, ou lorsqu'elles désirent connaître la doctrine catholique sur une question particulière.

Les jeunes filles (40) qui ont suivi le cours abrégé de six semaines ont reçu leur part d'attention. M. l'abbé les a rassemblées et leur a fait six cours, tant de religon que de langue française.

Notre faculté de pédagogie n'offre rien d'éclatant. Ses chaires n'excitent pas la convoitise de ceux qui veulent arriver dans la sphère universitaire. Mais dans ses cadres restreints et avec la modicité de ses moyens elle accomplit une oeuvre que Dieu pourra récompenser et dont nous retrouverons les fruits dans l'âme de la génération qui monte. Nous voulons aller de l'avant. Nous comprenons trop l'importance de la formation personnelle particulière de nos futures institutrices pour ne pas faire tout en notre pouvoir pour l'améliorer et en accroître le rendement. C'est pourquoi nous projetons d'instituer pour la prochaine année scolaire une série de cours portant sur un plus grand nombre de matières. Ces cours se donneront un samedi par mois, toute la journée. Ils se diviseront en deux parties: la théorie et la pratique.

Durant les 2 dernières années, des normaliennes catholiques et françaises ont été envoyées dans les écoles de St-Boniface pour faire ce que l'on est convenu d'appeler la partie pratique de leur formation. Nous en avons profité, sans trop le publier toutefois, pour les initier à l'enseignement du catéchisme et de la langue française. Pendant 11 jours, à raison d'une journée par semaine, elles ont visité toutes les classes de la 1ère année à la 9ème année inclusivement.

Le recrutement du personnel enseignant, c'est le premier travail auquel s'est adonné l'Association d'Education. Dès sa fondation ce fut son premier souci, et ce l'est encore. Il fallait, il faut, et il faudra toujours confier la direction de nos écoles à des institutrices catholiques et françaises. Dans ce domaine, une petite négligence peut bien vite se changer en faute grave. C'est de l'âme et de la mentalité de nos enfants qu'il s'agit.

Chaque année, au commencement du mois de juin, la secrétaire adresse aux directrices de couvents une lettre dans laquelle elle les prie de lui faire parvenir les noms des jeunes filles qui désirent embrasser la carrière d'institutrice.

Notre corps enseignant jouit de la sollicitude de l'Association. Celle-ci ne néglige rien pour l'aider à accomplir sa mission, à rendre son labeur fécond; elle comprend que tant vaut l'institutrice, tant vaut l'école.

Chaque année, dans la semaine de Pâques, à St-Boniface se tient le congrès pédagogique. Les congressistes sont répartis en deux catégories: primaire et primaire-supérieure. Chaque groupe a ses séances et son programme particulier.

Nos institutrices assistent-elles à ces congrès? Voici la réponse:

1943—248 inscriptions;

1944—243 inscriptions.

C'est environ les deux tiers de notre personnel enseignant. C'est très satisfaisant, très encourageant, si l'on tient compte des frais supplémentaires que s'impose l'institutrice qui assiste au congrès.

### Les cours d'été

Ces cours groupent chaque année un nombre imposant d'institutrices. L'an dernier les cours portaient sur l'enseignement du catéchisme. Ils ont duré 5 jours; 165 institutrices y ont assisté.

Pour le bénéfice de celles qui n'avaient pu les suivre, ces cours ont été répétés durant deux jours à chacun des endroits suivants: à Ste-Anne, à St-Jean-Baptiste et à Lourdes. Le professeur nous a appris que les institutrices de ces régions ont répondu avec générosité à son invitation.

Ce serait notre ardent désir de rétablir les cours de pédagogie régionaux que les exigences de l'état de guerre nous ont contraints d'interrompre.

Un fait sur lequel je désire attirer votre attention:

Quelques institutrices désertent nos rangs et font leur carrière dans les écoles anglaises. Pourquoi? Dans nos écoles, il y a 3 programmes et 2 concours: Programme de catéchisme; programme de français et programme d'anglais; concours de français et concours de catéchisme.

La tâche est lourde et requiert un dévouement plus qu'ordinaire. Elle effraie les âmes insuffisamment trempées, les esprits dénudés de sens national et les consciences affolées par les responsabilités.

Cette condition pose un problème et révèle une faiblesse. Il faut à tout prix maintenir nos effectifs. Nous avons remporté des victoires. Quelques écoles sont revenues sous notre égide. Il serait humiliant de subir des pertes par la pénurie d'institutrices, pénurie attribuable à l'insuffisance de sens national et à la diminution de la fierté nationale.

A l'orée de la carrière, il faut que l'institutrice accepte allègrement toutes ses responsabilités, qu'elle soit prête à tous les sacrifices, si cuisants soient-ils, pour doter les enfants d'une robuste formation catholique et française. Et elle sera en possession de ce sublime état d'âme, si celles qui ont présidé à sa formation se sont acquittées pleinement de leur mission: le sens religieux et le sens national, deux puissances dont il faut munir nos enfants, si nous voulons qu'ils soient des catholiques agissants et des patriotes convaincus.

### Le programme

Peu ou pas de changements. Nous aurions voulu introduire de nouveaux manuels. Le choix en était arrêté. Les livres que nous avons choisi ne sont plus en librairie. Le rationnement du papier en a interdit la réimpression. Il faut attendre. Qu'il me soit permis de prier Messieurs les commissaires de s'assurer que l'institutrice de l'école de leur arrondissement exécute le programme de l'Association, qu'il reçoive sa part de temps et de zèle. Il ne faut pas le traiter en intrus. C'est un programme vivant. C'est le résumé de nos aspirations.

Cette année, les 3 programmes, c'est-à-dire le programme de catéchisme, le programme de français de l'Association et le programme de français du ministère pour le cours primaire supérieur, seront publiés en un seul fascicule et distribué dès le début de l'année scolaire afin que l'institutrice puisse se mettre en besogne le plus tôt possible.

### Le concours

C'est à notre comité qu'est dévolu la besogne de préparer les questions du concours et de s'occuper de la correction des copies des élèves. La première partie de ce travail est assez facile et exige peu de temps. Il n'en est pas ainsi de la seconde partie.

Le concours ramène au secrétariat une moisson de 3,000 copies de plusieurs feuilles chacune. Et des correcteurs bénévoles, je dois le déclarer avec empressement, s'attaquent à la correction de cette montagne de réponses pas toujours lisibles. Songez à cela quand vous êtes tentés de maugréer ou d'accuser l'Association de lenteur, de négligence parce que les notes ne sont pas publiées immédiatement ou peu de temps après le jour du concours.

En 1943, 3,026 élèves ont composé à l'examen; en 1944, 2,953.

1944: Les listes des concurrents sont parvenues au secrétariat en mars et un peu plus tard portaient 3,449 noms et le nombre de copies reçues ne s'élève qu'à 2,953. D'où vient cet écart? Il y a 496 enfants qui ne sont pas présents pour une raison ou pour une autre. Elèves et institutrices ont-ils craint l'échec? Il me semble que le nombre des abstentions est trop considérable. Les institutrices hésitent quelquefois à envoyer les élèves au concours. Je vais vous faire connaître un motif de cette hésitation. C'est, je crois, l'unique motif.

Quel est l'étalon de mesure pour juger le travail de l'institutrice, pour apprécier son zèle, pour découvrir son empressement à se conformer aux directives de l'Association? Le succès des enfants au concours. Le degré d'intelligence des élèves, leur diligence, leurs efforts n'entrent pas en ligne de compte. L'institutrice porte le poids de toutes les négligences.

Ce qui l'emporte sur le succès au concours, c'est la formation française sérieuse que l'institutrice inculque aux enfants: amour de la langue, culte du passé, fierté des origines.

La peur de l'échec au concours éloigne plusieurs institutrices de nos écoles.

### Les bibliothèques scolaires

A temps et à contretemps nous avons insisté sur l'importance de la bibliothèque française à l'école. Dans les colonnes du Bulletin de la Ligue des Institutrices de l'Ouest, aux congrès des commissaires d'écoles, aux congrès des instituteurs, nous sommes revenus sur ce sujet essentiel. Nos efforts n'ont pas été vains. Notre prédication a porté des fruits. Les obstacles se sont évanouis un à un. Le livre français est entré un peu partout et a trouvé bon accueil. Nos enfants lisent, ils ont toujours lu. Ils sont friands d'histoires, de couleurs. Les commissaires, les institutrices ont trouvé les fonds nécessaires à l'achat de livres et une humble bibliothèque existe dans de nombreuses écoles.

Les recettes du service de librairie de l'Association pour les 2 années écoulées s'élèvent à plus de $600; les recettes de la seconde année dépassent de beaucoup celles de la première année. Preuve que la propagande n'a pas été stérile.

Aux livres se sont ajoutés les journaux: **La Liberté et le Patriote, François, les Hérauts.**

Plusieurs institutrices se sont constituées les propagandistes de la bonne presse. Les succès obtenus sont consolants et augurent bien pour l'avenir.

Voilà, servi sans apprêts, ce que notre comité a accompli pour assurer et perpétuer la survivance de la foi catholique et de l'esprit français au Manitoba.

## Rapport financier de l'Association d'Education

### 1942-1944

Par M. C. PRUD'HOMME

Le conseil d'administration soumet à votre approbation le bilan et le compte des profits et pertes des deux exercices financiers de douze mois chacun. Le premier a pris fin le 31 mai 1943, et est divisé en deux vérifications: du 1er juin 1942 au 9 novembre 1942 (date où notre secrétaire, M. J.-H. Daignault, nous a quittés) et du 9 novembre 1942 au 31 mai 1943, le second expirant le 31 mai 1944. Ce rapport fut préparé par notre vérificateur, M. Roméo Dubreuil.

Permettez-nous de vous donner quelques explications sur les divers comptes indiqués au Bilan.

#### ACTIF

| | |
|---|---|
| **Le Compte** "Banque Canadienne Nationale" figurant au bilan pour | $3,305.58 |
| comprend nos disponibilités au 31 mai 1944. | |
| **Les Postes:** | |
| Bons du Dominion du Canada | 1,750.00 |
| Certificats d'Epargnes de Guerre | 400.00 |
| Caisse Populaire de St-Boniface | 250.00 |
| composent notre portefeuille. | |
| **Le Poste:** "Prêts" | 868.33 |
| représente les prêts faits aux normaliennes conformément aux règlements de l'Association. | |
| **Le "Compte Recevable"** (loyer) | 12.50 |
| constitue un mois de loyer de notre sous-locataire. | |
| **Le Poste "Ameublement"** | 250.00 |
| représente la propriété mobilière de l'Association. | |
| **Les Postes:** | |
| **"Bibliothèque Inventaire au 31 mai 1944"** | 348.44 |
| **"Bibliothèque Pédagogique"** | 45.90 |
| représentent les livres que nous avions sur nos étagères à la fin de notre exercice financier. | |
| Enfin **les Postes:** | |
| "Frais différés" (papeterie) | 53.27 |
| "Assurances payées d'avance" | 2.45 |
| "Intérêt accru" (Bons et Certificats d'épargne ne demandent pas d'explications) | 24.71 |

#### PASSIF

| | |
|---|---|
| **Le Compte "Bourses Payables"** (Réserve) | $ 760.00 |

constitue des bourses gagnées par les lauréats et lauréates de notre concours de français mais payables seulement à ceux et celles qui se destinent à l'enseignement en poursuivant leurs études à l'école normale, conformément aux règlements de l'Association.

Nos sources de revenus sont toujours les mêmes: perceptions annuelles, dons, Sou de l'Ecolier, et on peut ajouter notre service de librairie qui en est encore à ses débuts mais qui augure très bien pour l'avenir.

Au cours des deux derniers exercices, nous avons fait une expérience au sujet de la perception. Un système de cartes tel qu'adapté dans un grand nombre de souscriptions nous a aidés énormément; ce système n'a été essayé que dans un petit nombre de paroisses; les résultats ont été satisfaisants. Un système de cartes a aussi été inauguré pour le Sou de l'Ecolier; malheureusement l'année scolaire ne coïncide pas avec notre exercice financier, mais il n'y a pas de doute que l'Association va en bénéficier.

| | |
|---|---|
| La perception de 1942 nous a rapporté | 4,005.11 |
| et la perception de 1943 | 4,200.21 |
| Le Sou de l'Ecolier | 209.36 |

Quarante-six paroisses ont contribué à la perception de 1943.

| | |
|---|---|
| Les revenus de 1942 s'élèvent à | 4,434.22 |
| Les revenus de 1943 s'élèvent à | 5,179.16 |
| Les dépenses de 1942 s'élèvent à | 3,829.14 |
| Les dépenses de 1943 s'élèvent à | 4,161.71 |
| Les comptes de profits et pertes accusent donc un profit pour 1942 de | 605.08 |
| et pour 1943 de | 1,017.45 |

L'Association voit donc des jours plus heureux au point de vue financier; espérons que la période des déficits est terminée.

Charland PRUD'HOMME,
trésorier.

# Rapport du Visiteur des écoles

Par M. l'abbé Léo BLAIS

Il y a deux ans, quand je fus nommé visiteur d'écoles, le Père Faure a bien voulu m'offrir la partie du Manitoba qui comprend tout le diocèse, excepté les paroisses de la montagne et celles du Lac du Bonnet, de St-Georges et de Pine Falls. C'était me donner la tâche la moins difficile et la plus consolante. Je tiens à en exprimer au P. Faure ma plus vive reconnaissance.

Au cours de la dernière année, j'ai été content de pouvoir un peu soulager le Révérend Père, visité par la maladie, en prenant les 3 paroisses déjà nommées.

**Statistiques scolaires**

Le district qui m'a été assigné comprenait, la première année, 23 paroisses et 79 écoles.

J'ai visité toutes ces paroisses et ces écoles.

La deuxième année, mon district comprenait 5 paroisses nouvelles dont 3 à Norwood, soit 28 paroisses et 88 écoles.

J'ai visité toutes ces paroisses et ces écoles.

Dans les 79 écoles visitées en 1942-43, il y avait 188 classes et 6885 élèves, dont 4864 de langue française.

Dans les 88 écoles visitées en 1943-44, il y avait 200 classes et 6569 élèves, dont 4629 de langue française.

La proportion des élèves de langue française par rapport au nombre total des élèves, est donc:

| | |
|---|---|
| en 1942-43 | 70.6 |
| en 1943-44 | 70.5 |

Au dernier Congrès, le nombre des élèves de langue française,

| | |
|---|---|
| pour le district du Père Faure, était | 3984 |
| pour le district de M. l'abbé d'Eschambault | 3652 |
| Total | 7636 |

Cette année, en 1944,

| | |
|---|---|
| pour le district du P. Faure | 2678 |
| pour mon district | 4629 |
| Total | 7307 |

En 1942-43, le personnel enseignant de mon district était ainsi partagé: 86 laïques (dont 3 instituteurs, 17 filles sur "Permis") et 102 religieuses ou religieux.

La moyenne des laïques, 45.7;
La moyenne des "Permis", 9.

En 1943-44, 93 laïques (dont 3 instituteurs et 16 jeunes filles sur "Permis") et 107 religieux ou religieuses.

La moyenne des laïques, 46.5
La moyenne des "Permis", 8

En plus des 88 écoles dont je viens de parler, il se trouve, dans mon district 8 ou 9 écoles où le visiteur de l'Association ne va pas. Ce sont:

a) quelques écoles de Norwood et de St-Vital. Graduellement, les Canadiens français de ces districts scolaires entreront dans les écoles nouvellement ouvertes, sous la direction de religieuses;

b) les écoles Molloy et Ste-Elisabeth fréquentées par quelques Canadiens français:

c) trois écoles de La Broquerie, Oswald, Ekron et Joffre, fréquentées par 8 Canadiens français.

d) l'école Campeau, de St-Norbert, fréquentée par 3 Canadiens français;

e) de plus, une centaine de nos Canadiens français de Transcona fréquentent les écoles publiques plutôt que l'école de la paroisse dirigée par des religieuses.

Sur les 88 écoles visitées, voici les écoles où la religion est enseignée, mais non le français:
Ecole Barkham de La Salle,
Ecole de Carrick (Woodridge)
Ecole de Woodridge,
Ecole St-Germain, St-Eugène,
Ecole Vermette, St-Vital,
Ecole Lavallée, St-Vital,
Ecole Prairie Grove, St-Boniface,
3 Ecoles du Lac du Bonnet,
1 école de St-Georges,
2 écoles de Pine Falls.
(Environ 300 enfants canadiens-français fréquentent ces écoles).

**L'ENSEIGNEMENT**

**A. Valeur du personnel enseignant**

J'ai revu attentivement le rapport des 200 institutrices dont j'ai examiné les élèves et voici comment je les classe:

8, soit 4 p.c. ne méritent pas le titre d'institutrices; l'année de leurs élèves a été manquée;

62, soit 31 p.c. sont des institutrices ordinaires, moyennes;

130, soit 65 p.c. sont de très bonnes institutrices. Elles ne sont pas parfaites; leurs succès ne sont pas toujours remarquables; mais on voit qu'elles incarnent nos problèmes religieux et nationaux; on sent qu'elles vivent pour leurs élèves. Il me semble que c'est très encourageant.

Depuis 4 ans, un certain nombre de nos institutrices enseignent sur "Permis", pas d'expérience et pas d'Ecole normale. Sur 33 institutrices sur "Permis", dans mon district, partagées sur 2 ans, 6 ont été presque nulles. Sur ces 6, 5 manquaient de zèle; une, d'aptitudes. Par ailleurs, la plupart ont fait preuve d'initiative et de dévouement vraiment extraordinaires.

Il y a bien des avantages à ce que nos futures institutrices enseignent avant de fréquenter l'Ecole normale. Mais il me semble qu'on ne doit pas encourager les élèves du XIème à enseigner avant de faire leur XIIème.

Pour les institutrices sans expérience, j'ai plus d'une fois souhaité, en quittant leur classe, que l'Association puisse disposer d'une institutrice d'expérience qui irait, quand les circonstances le permettraient, passer quelques jours avec elles.

En terminant ces considérations sur notre personnel enseignant, je ne puis résister au plaisir de citer quelques beaux exemples:

a) Dans une paroisse, l'une des écoles se trouve dans une situation désavantageuse, 43 élèves dont 12 Canadiens français. Lors de ma première visite, l'institutrice, nouvelle dans l'école, avait commencé à enseigner du français. Lors de ma 2ème visite, j'ai pu constater ce qu'une institutrice qui a le tour et qui veut se donner de la peine, peut faire dans une année; on ne reconnaissait plus cette classe. Elèves intéressés au français, fiers de montrer leur savoir, surtout les Anglais.

b) Dans une autre école, d'une autre paroisse, lors de ma visite (1ère), le français n'y avait pas été enseigné depuis 10 ans. Une première institutrice, puis, à partir de Noël, une jeune fille sur "Permis", se sont mises à enseigner du français et du catéchisme. L'école est sous le syndic officiel et peu attrayante; les 21 élèves canadiens-français n'avaient pas même tous leurs livres. Qu'importe! la jeune institutrice décide les Canadiens français à commencer la classe une demi-heure plus tôt; et, à la fin de l'année, comme résultat au concours de français, 4 prix paroissiaux dans cette école.

c) Ailleurs, on cause des difficultés à l'institutrice parce qu'elle fait prier ses élèves. Il est vrai que sur 36, il n'y avait que 17 catholiques. C'est bien simple: sur le conseil de M. Marion, on commencera 15 minutes plus tôt... pour pouvoir prier le bon Dieu.

d) Quelque part, l'inspecteur félicite l'institutrice et lui dit: "Vous devriez enseigner dans une école supérieure; je vous recommanderai; vous auriez un meilleur salaire.

La réponse: "Je me suis faite institutrice pour pouvoir enseigner à nos catholiques canadiens-français".

e) Ces jours derniers, on me signalait le cas d'une jeune institutrice qui a refusé un salaire de $120. par mois dans une école de Mennonites pour enseigner aux nôtres à $100.

L'une des Normaliennes me disait: "Les journaux annoncent des écoles anglaises à $1,200 et $1,300 par année, alors que nous n'aurons que $1,000."

Vraiment, dans notre vie nationale, il y a quelque chose de bien plus beau et de bien plus grand que les plus beaux discours.

Un dernier fait, tout à l'honneur des enfants et des parents, cette fois.

A l'école de Carrick, une mission de Woodridge; 24 catholiques sur 30 élèves. Il y a un an, l'institutrice était protestante. A l'ouverture des classes, en septembre dernier, le Département, malgré la surveillance de M. Marion, y faisait conduire une autre protestante. Les élèves se rassemblent; s'informent de la religion de la nouvelle venue; et ils protestent si fort et si bien que le délégué du Département et la jeune fille reviennent à Winnipeg. Les jeunes de Carrick ont eu une institutrice catholique qui leur a appris du catéchisme. Dans le bois, à 75 milles d'ici, ces enfants peuvent servir de leçon à bien des catholiques mieux favorisés.

Ce ne sont là que quelques-uns des beaux faits que nous constatons au cours de nos visites. On souhaite souvent que ces exemples puissent être connus de tous les nôtres: une petite feuille, par exemple, qui serait envoyée à chacun des Canadiens français du Manitoba et qui leur dirait combien nous devrions être fiers, qui encouragerait à continuer la lutte.

**B. Méthode**

Après 2 années d'expérience, comme visiteur d'écoles, j'en suis venu à la conclusion suivante: l'inspection du visiteur de l'Association ne doit pas être seulement un contrôle de ce qui se fait; elle doit aussi concourir à améliorer l'enseignement de la religion et du français. Le principal, à mon sens, ne serait donc pas de constater les capacités ou incapacités des enfants, mais la méthode de l'institutrice.

Et voici les points sur lesquels j'ai fait porter mon attention:

a) La manière d'enseigner le catéchisme, l'Histoire Sainte et l'Histoire du Canada donne-t-elle aux enfants l'impression que les vérités de la religion et les faits de l'histoire sont des réalités, des choses qui ont été vécues ou qui sont vécues?

Ces matières, plus que toutes autres, doivent apprendre à VIVRE. Et savoir le manuel par coeur, ne veut pas dire nécessairement l'avoir appris pour vivre.

1. N'est-il pas désirable que toutes nos institutrices lisent "La Liberté et le Patriote" avec ce souci de rattacher les événements de la vie aux matières du programme? Ex.: On nous a tenus au courant, dans le journal, de ce que la Survivance Française a recueilli pour un journal quotidien en Acadie. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour parler des Acadiens, descendants de ceux qui ont été victimes de la déportation en 1755?

b) Deuxième point sur lequel j'ai fait porter mon attention: l'orthographe de nos enfants. Et j'ai été d'abord surpris de constater un défaut très commun: écrire d'après les sons.

Je me suis appliqué à indiquer 3 remèdes à cette maladie si répandue:

1. Savoir syllaber. On a adopté une très bonne méthode pour apprendre à lire, la méthode phonique: il faut aussi qu'en apprenant à lire on apprenne à écrire correctement

2. La correction des devoirs, dictées, compositions. Il ne suffit pas que l'institutrice constate les fautes et les corrige; ce n'est pas pour lui apprendre le français que nos enfants vont à l'école. Il faut que les enfants eux-mêmes soient amenés à constater leurs fautes et à les corriger.

3. Fournir souvent à l'élève l'occasion d'apprendre les textes qui lui sont donnés en dictées.

c) Dernier point, le développement de la personnalité des élèves des classes supérieures par des résumés et tableaux synoptiques de leur manuel de religion, par une analyse littéraire qui exerce le jugement.

Eh bien! dans ces matières que nous venons de nommer, la bonne volonté et le progrès que j'ai remarqués, la 2ème année de mes visites, ont dépassé mes espérances. Je n'ai trouvé que quelques institutrices qui n'aient rien tenté pour améliorer la situation.

**Un problème**

Ici se pose le problème des petits de Préparatoire et de Première année: il arrive qu'au cours d'une visite dans une même paroisse, passant dans des écoles placées dans les mêmes circonstances, on constate beaucoup de différence dans le rendement de ces jeunes: affaire de méthode avec les petits! L'enfant qui languit n'aime pas l'école, et les conséquences, dans la suite, sont sérieuses.

Comme conclusion sur la méthode d'enseignement, j'émets deux désirs:

a) que le personnel enseignant ait sous la main une revue qui l'oriente et lui facilite la tâche; si c'est possible, que le bulletin de la Ligue des Institutrices soit immédiatement pratique, présentant des directives en rapport avec la matière même au programme; que la méthodologie en soit la note caractéristique;

b) que l'Association ait des réunions régionales d'institutrices. Des assemblées où il n'y a qu'une cinquantaine de personnes seraient plus propices aux échanges de vues et à l'étude pratique de la méthodologie. Elles pourraient être précédées de l'inspection du visiteur de l'Association; les rapports et conclusions de ces réunions régionales pourraient être présentés au Congrès de Pâques.

**C. Divers**

Le rapport du visiteur de l'Association touche à bien d'autres points importants dans l'éducation des nôtres.

a) La diction: il se trouve quelques endroits où le manque de diction est général; mais dans l'ensemble, on a cultivé la diction et le résultat est très consolant. Il y a peut-être encore beaucoup de progrès à réaliser pour que les petits parlent franc en récitant leurs prières.

b) La correction: avoir une bonne diction et parler correctement, n'est pas la même chose. Bien des jeunes prononcent ce qu'ils disent, mais leurs phrases et leurs mots ne sont pas toujours français. C'est du "canayen", ce n'est pas du français.

Dans la majorité des cas, j'ai eu l'impression que les institutrices s'appliquaient inlassablement à obliger l'enfant à se reprendre, quand sa phrase n'était pas française. Le principal obstacle à leur succès ne serait-il pas dans la manière dont on massacre le français au foyer?

d) La tenue de nos enfants: en général, j'ai trouvé que nos enfants se tenaient bien. Quelques écoles seulement font exception. Au cours d'une visite, on peut juger de la tenue habituelle des enfants. Il n'en est pas ainsi pour la propreté. Averti que le visiteur doit passer, on peut s'improviser propre; mais la tenue des élèves ne s'improvise pas avec autant de succès.

c) Chants: la première année de ma visite, les enfants d'une dizaine de classes n'avaient appris aucun chant français. La deuxième année cette lacune a été réduite de moitié.

De plus, un peu partout, le chant de la chanson française, de par la propagande de l'abbé Gadbois, devient un repos et un agrément.

d) Je signale la tenue de nos jeunes filles sous la direction des religieuses. Il y a une tenue dite "tenue de couvent", tenue étudiée, affectée, tenue de circonstance. Je n'ai trouvé nulle part ce manque de simplicité. Nos filles sont naturelles durant leur temps d'étude, plus naturelles que jamais dans leur vie.

e) Propreté, hygiène: dans un mémoire présenté à la Commission de l'Assemblée législative sur l'éducation, une association du Manitoba fait un tableau très sombre de la petite école de campagne. Après avoir visité 2 fois les écoles de mon district, je souhaiterais que les membres de la Commission en fassent le tour.

J'ai remarqué de la négligence dans 3 ou 4 écoles qui sont sous la dépendance de commissaires: mauvais tableaux, peinture sale, besoin de réparation à la porte, aux fenêtres. Les écoles mal tenues, dépendantes de commissaires, sont des exceptions; tandis que les écoles bien tenues, sous la dépendance de syndic officiel, sont des exceptions.

En plus des écoles de village, seulement 3 écoles de la campagne ont des toilettes à l'intérieur; l'école Carey (St-Pierre), Riel de l'Ile-de-Chênes et Beaudry de La Salle.

Dans plusieurs de nos écoles rurales, il serait facile d'installer l'électricité. Le rendement de l'institutrice et des élèves serait sûrement meilleur.

A ma connaissance, on donne aux enfants qui dînent à l'école, la possibilité d'absorber quelque chose de chaud seulement dans 2 écoles. Très grave lacune!

f) Décors: pour rendre une école attrayante, les décors intérieurs y sont pour beaucoup. Sur ce point aussi, beaucoup de progrès. Lors de ma première visite, une quinzaine d'institutrices avaient négligé ce point. Une dizaine, depuis, se sont améliorées.

g) Un point qui mérite beaucoup plus d'attention, dans un grand nombre d'écoles dirigées par des laïques: les encouragements, les stimulants. Un bon tiers ne font pas de rapports mensuels aux parents. Et dans la plupart de ces endroits, l'institutrice à qui on demande de nous indiquer les moyens qu'elle a pris pour encourager les jeunes, est très embarrassée pour nous répondre.

A ce sujet, je tiens à signaler l'initiative du R.P. de l'Etoile, au couvent de Ste-Anne, il y a un an. Un concours de français pour le couvent au milieu de l'année, avec de magnifiques prix. A la fin de l'année, 4 prix provinciaux dans cette maison! C'est là aussi où l'on donne le plus d'importance à la lecture des notes.

Les Commissaires d'écoles ne pourraient-ils pas faire beaucoup dans ce domaine?

**ACTIVITES**

**1. Formation scolaire**

Bien des éléments concourent à la formation de nos enfants. Il faut, autant que possible, les préparer à la vie qui les attend, à la fin de leurs études. Plus précisément, les préparer à vivre chrétiennement dans leur milieu de vie.

Nos jeunes sont-ils habitués, dans les écoles, à regarder ce qui se passe autour d'eux, dans leur petit monde, pour y rattacher leurs connaissances? Dans nos écoles de villes et de villages existent presque partout des groupements où l'on poursuit des enquêtes et développe le sens des responsabilités sociales catholiliques.

Dans mon district, sur 18 villages où l'on dispose de jeunes assez avancés pour ces études, il y a 13 groupes d'Action Catholique.

Chez les plus jeunes, sauf 1 ou 2 exceptions, partout se trouvent des Croisés.

Et n'allez pas prétendre que ces groupements ne regardent pas l'Association. Le visiteur de l'Association n'a pas à les visiter; l'Association n'a aucun mérite dans leur fonctionnement; mais, comme "la formation à l'Action Catholique fait partie essentielle de l'éducation" (Pie XI) nous devons constater leur existence et nous en réjouir. Ces mouvements ne sont pas en marge de la formation des nôtres; mais dans leur programme d'éducation.

Dans les petites écoles, une seule institutrice a fondé et maintenu la Croisade. Mlle Jeanne Massicotte, institutrice à l'école Ouest de St-Jean-Baptiste, mérite toutes nos félicitations.

**2. Formation à l'économie domestique**

Les élèves prennent des connaissances en art ménager seulement dans 7 écoles de mon district: l'Institut St-Joseph, St-Adolphe, Ste-Agathe, St-Norbert, Lorette, St-Pierre, Vassar. C'est beaucoup trop peu.

Quant à la couture, on en donne les éléments dans 16 maisons. C'est mieux!

On fait du tissage dans 8 écoles; du travail sur bois, à 12 endroits; on compte 15 écoles où les élèves déposent à la Caisse Populaire.

Au sujet de ces travaux, je vous soumets une suggestion qui vient de St-Adolphe: "Les classes mixtes ne favorisent pas l'économie domestique, car on est plutôt embarrassé des garçons quand il faut donner le cours aux filles; en général on n'est pas outillé ni préparé à occuper beaucoup les garçons; il faudrait plus de personnel ou avoir un ouvrier capable de diriger les travaux des garçons. Puis le temps donné à ces cours prend nécessairement sur le programme déjà surchargé par suite de l'enseignement de la religion et de la langue, que n'ont pas les écoles anglaises. Il serait désirable de diminuer le programme d'études et de faire de l'économie domestique et travail manuel une branche nécessaire du programme.

Dans ce domaine, le Mémoire de l'Association à la Commission de l'Assemblée législative, énonce des propositions qu'on pourrait bien mettre en pratique, dans plusieurs de nos maisons d'éducation.

**3. Education nationale par le Sou de l'Ecolier**

Le Sou de l'Ecolier est recueilli dans 40 écoles de mon district. Dans la plupart de ces écoles, on procède selon l'esprit voulu par l'Association: 1 sou par mois, comme occasion de rappeler fréquemment que les Canadiens français au Manitoba, se sont organisés par eux-mêmes et entre eux pour l'enseignement de la religion et de la langue.

**4. Education française par les bibliothèques scolaires**

40 écoles de mon district ont des livres français et les lisent. Le nombre de ces livres s'accroit chaque année. La plupart de nos commissaires d'école comprennent l'importance de ces bibliothèques et font tout ce qu'ils peuvent pour les améliorer.

C'est, je crois, un progrès notable sur le passé. A signaler, l'initiative de l'école de St-Labre: on a acheté 51 livres français avec le produit de cartes de Noël fabriquées par les élèves et vendues dans le village.

Les religieuses de nos couvents et une quinzaine de nos institutrices laïques y mettent de leur propre argent. Je cite en particulier l'école Ste-Anne Ouest. — Ecole sous le syndic officiel où les nôtres disposent de livres français, grâce à la générosité de l'institutrice.

**COMMISSAIRES**

**Réunions**

A l'occasion de mes visites d'écoles, il y a eu, sur l'invitation de M. le Curé, réunion de commissaires et longue causerie avec eux, à Ste-Anne, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Ste-Geneviève, Aubigny, La Broquerie, Letellier, Lorette, Otterburne et Thibaultville.

De plus, à Otterburne, St-Pierre, St-Joseph, à l'école Talbot de Ste-Anne, réunion des parents. Si l'on excepte l'une de ces paroisses, les parents sont venus nombreux et ont discuté intelligemment dans l'intérêt de leurs enfants.

L'impression qui m'est restée de ces contacts avec une cinquantaine de commissaires, se résume à ceci: très bien disposés et dévoués, mais l'occasion de connaître leurs devoirs avec précision leur a trop manqué; et l'argent leur manque encore plus.

Pour améliorer la situation, il ne s'agirait donc pas de supprimer les Commissaires, mais de les aider. L'Association ne peut pas leur donner de l'argent, quoique, par l'intermédiaire de M. Marion, bien des milliers de piastres leur ait été obtenus ou épargnés. Mais l'Association peut leur aider directement sur bien d'autres points.

Permettez-moi donc de faire les propositions suivantes:

a) comme le suggère le Mémoire de l'Association à la Commission de l'Assemblée législative, que l'Association elle-même voit à la composition d'un manuel à l'usage de nos commissaires où la loi concernant les écoles du Manitoba leur serait exposée aussi simplement que possible.

b) que les Commissaires v[isitent] leur école en même temp[s] que le visiteur de l'Association.

c) que les Commissaires, d[e] septembre, voient si les enfant[s] de leur école ont tous leurs li[vres], si l'institutrice a reçu l[e] programme de l'Association.

d) que les Commissaires avertissent l'Association quand ça n[e] va pas bien, dans leur école. L[e] visiteur irait visiter cette écol[e] aussitôt que possible et coopérerait avec les Commissaires [à] améliorer la situation.

e) que le rapport du visiteu[r] soit envoyé au Secrétariat de[s] Commissaires ainsi qu'au président du cercle local. Dans bie[n] des cas, les Commissaires n'on[t] pas même su que le président d[u] cercle local avait reçu un rapport;

f) que les parents soient réunis dans l'école même de leur[s] enfants, à la suite du passage d[u] visiteur de l'Association.

**Problème**

Dans plusieurs paroisses, o[n] se préoccupe du problème suivant: le manque d'intérêt de[s] jeunes garçons pour les études.

Des explications peuvent êtr[e] données:

a) plusieurs jeunes, les mieu[x] doués, sont recrutés pour le Collège;

b) les travaux de la ferm[e] prennent et attirent davantag[e] les garçons; puissent les parent[s] faire tous les sacrifices possible[s] pour éviter à leurs enfants l'absence de l'école!

c) il n'est pas normal que le[s] garçons qui entrent dans l'adolescence soient dans une atmosphère féminine. L'enseignemen[t] et l'éducation de ces jeunes, pa[r] une religieuse, une femme ou un[e] fille, peuvent être excellents, s[i] dans la classe ou dans l'école, c[e] sont les jeunes filles qui donnen[t] le ton, le jeune garçon ne se sen[t] pas chez lui.

Comment remédier à ce mal[?]

Avoir une école pour garçon[s] seulement? Ce serait peut-êtr[e] possible, dans certains cas. Surtout, beaucoup d'attention, beaucoup d'encouragements aux garçons. Cela ne signifie pas qu'il[s] devront nécessairement poursuivre leurs études jusqu'aux grade[s] supérieurs. Autant que possibl[e] orientons-les selon leurs aptitudes, en leur rendant agréables e[t] bienfaisantes les années d'écol[e].

Je ne fais que toucher au problème. Comment découvrir le[s] aptitudes de nos garçons? Comment s'organiser pour les développer? Ces points, et bien d'autres, pourraient être l'objet d'études intéressantes pour nos cercles locaux, sous l'inspiration d[e] l'Association.

**Conclusion**

1o Les rapports présentés dan[s] les Congrès précédents analysaient la situation dans chaqu[e] paroisse. Depuis 2 ans, le curé e[t] la plupart des Commissaires on[t] été mis au courant, dans le détai[l] de l'état de chacune de leur[s] écoles. Un jugement général donné ici n'ajouterait rien. J'ai don[c] cru que le rapport serait plu[s] pratique si j'analysais la situation d'ensemble, sous ses aspect[s] divers et suggérais des moyen[s] de l'améliorer.

2o Plus d'une fois, au cours d[e] ce rapport, j'ai signalé la divergence de formation reçue à l'écol[e] et dans la famille. Dans bien de[s] cas, l'atmosphère de l'école, a[u] point de vue catholique et national, n'est-elle pas très différente? On n'y voit pas les chose[s] sous le même angle, on n'y respire pas le même air.

Pourquoi ces considérations? Pour en conclure qu'il faut, à tout prix, que l'Association, pa[r] l'intermédiaire des cercles locaux, exerce plus d'influence su[r] notre population adulte.

3o Comme impression d'ensemble: il s'est fait énormémen[t] de travail; il y en a encore énormément: la tâche s'ouvre immense devant nous.

Et nous devrons travailler nombreux, chacun dans son milieu en collaboration. Car l'Association d'Education est une machine dont plusieurs morceaux sont nécessaires, indispensables. Il faut un Exécutif avec comités comme centre d'unité dans l'organisation et direction de l'action. Mais l'Exécutif n'est pas la seule pièce dont l'activité assure le bon fonctionnement de la machine: curés, institutrices, parents, commissaires, cercles locaux, dans chacune des paroisses sont nécessaires au maintien et au progrès de la religion et du français.

## Rapport du Comité d'Organisation

**Par M. A.-J. PAMBRUN**

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez le Comité dont j'ai l'honneur d'être le président s'occupe de la vie interne et de initiatives extérieures de l'Association. Avec le Comité de Fonctionnement Scolaire et celui d'Enquête il se divise le travail entier de notre société. Le Comité de fonctionnement scolaire s'intéresse surtout aux problèmes scolaires et à tout ce qui relève de la pédagogie et les programmes; le Comité d'Enquête de son côté sert plutôt d'agent de liaison entre l'Association et les corps publics, surtout le département d'Education Publique; le Comité d'organisation s'intéresse aux autres problèmes et aux autres questions qui ne sont pas du ressort des deux autres Comités; ces questions et problèmes peuvent varier considérablement et c'est ce qui fait l'intérêt et l'importance du travail du Comité.

Le Comité se composait des membres suivants: M. Marion, M. l'abbé d'Eschambault, le R.P. L. Lafrenière, Son Honneur le Juge Roy, le Dr P.-E. LaFlèche, MM. W. Raymond, H. d'Eschambault, R. Bernier, G. Charette, R. Couture et moi-même comme président. Au cours des deux années qui viennent de s'écouler le Comité s'est réuni 16 fois.

Voici quelques-uns des problèmes qui ont été mis à l'étude par le Comité avec la solution proposée:

**Amendements à la Constitution**

Nous sentons le besoin de faire l'étude de bien des points de notre Constitution. Nous avons, de temps à autre, fait certains changements et certaines modifications et il nous semble nécessaire de faire une étude approfondie des divers points de notre constitution. Espérons que ce travail pourra se faire, un de ces jours. En attendant voici les quelques modifications que le Comité a proposées. Toutes ont trait au nombre de membres devant former l'Exécutif.

Le nombre de membres choisis par le Congrès est porté à 18 au lieu de 12 — nous voulons inclure, si possible, un certain nombre de membres de la campagne; même si ces membres ne peuvent assister à toutes les réunions, nous y verrions un grand avantage. Leur opinion et leur manière de voir nous seraient précieuses à bien des points de vue.

Une autre modification porte sur le nombre de délégués au Congrès tous les deux ans. Il est proposé que chaque cercle ait droit de déléguer un membre par 100 dans les campagnes et un par 200 de population dans les villes. En plus le personnel enseignant pourra déléguer 20 de ses membres reconnus comme tels par les officiers de l'Association des Instituteurs de langue française. Voici pour ce qui a trait aux changements à apporter à la Constitution.

Le Comité dont je suis président s'est occupé des conventions des commissaires de langue française. On conçoit toute l'importance de ces réunions où les commissaires peuvent se rencontrer, échanger des idées, se serrer les coudes, surtout s'entendre afin de suivre une action suivie et concentrée lors des réunions publiques à Winnipeg. En vue de ces faits nous avons organisé deux conventions — une en 1943 et l'autre en 1944 — à St-Boniface, coïncidant avec la convention provinciale. Il s'agissait dans l'espèce de réunir nos commissaires à part et d'examiner nos problèmes communs. Nous avons surtout fait appel à nos commissaires ruraux leur ménageant une part plus active qu'autrefois au programme lui-même. Nous avons préparé des plans de causeries et avons demandé à un certain nombre de commissaires de causer de ces points en présence de leurs collègues. Le tout a été suivi de questionnaires adaptés aux travaux. Ainsi nous avons pu produire plusieurs des nôtres de la campagne que la gène empêchait de parler. Nous croyons qu'on devrait exploiter davantage cette veine car il n'en peut résulter que du bon. Nos conventions de commissaires ont paru intéresser les auditeurs. Nous n'avons rien ménagé pour les rendre instructives et utiles. Nous y avons même ajouté de l'agréable sous forme de films, de goûters, etc. En général les commissaires sont fidèles à se rendre aux conventions. Quelques-uns manquent encore à l'appel cependant.

La perception annuelle est aussi du ressort de ce Comité. Il devient difficile, à cause des restrictions actuelles, de faire le tour des centres. Nous avons dû, en quelques cas, demander l'aide de concitoyens habitant à proximité de certains centres plus éloignés. En général toutefois nous avons pu visiter tous les centres. La perception dénote un excédent sur certaines années passées. Cela est peut-être dû aux conditions meilleures. En certains endroits nous croyons que cela est dû au fait que l'on s'efforce de visiter tout le monde et que l'on revient à la charge si chacun n'a pas été entrevu. Si l'on adoptait cette manière de faire partout on verrait la somme totale augmenter. A l'occasion de la perception nous avons fait la visite des centres et envoyé des délégués parler dans tous ces endroits sur l'oeuvre de l'Association.

Nous avons organisé une fête bien touchante en l'honneur de M. J.-H. Daignault qui avait été si longtemps le secrétaire dévoué de l'Associaton d'Education. Nous y avions convoqué tous nos compatriotes et un grand nombre ont pu répondre à l'appel; d'autres qui n'ont pu venir ont voulu manifester leur reconnaissance à l'endroit du fidèle serviteur de la cause que tant des nôtres ont connu. Nous avons présenté à M. Daignault un modeste cadeau et une adresse artistement enluminée. Cette fête eut lieu le 6 mars 1943 au soir.

En plus, notre Comité a organisé certaines visites de cercles paroissiaux et de centres français. Nous avons envoyé des délégués à plusieurs autres conventions régionales à travers la province. En général les conventions n'ont pu être très nombreuses depuis le dernier congrès — une des raisons étant la difficulté d'obtenir de l'essence.

Voilà, Mesdames et Messieurs, un bref aperçu des initiatives et du travail de notre Comité d'organisation. Je propose que ce rapport soit accepté...

## Rapport du Visiteur des écoles

**Par le R. P. F. FAURE, S.J.**

**I. Statistiques**

Depuis le Congrès de 1942, une redistribution a créé pour chacun des deux Visiteurs un district en partie nouveau. Cela a rendu impossible ou presque la comparaison avec les années précédentes.

Le nouveau district comprend 29 paroisses et 92 écoles où l'instituteur, homme ou femme, est catholique, et en général canadien-français.

Depuis 1942, deux paroisses, (au nord de la province), comprenant 7 écoles, n'ont pas été visitées. Ce sont: Brébeuf et ses 2 écoles, à causes de chemins impraticables; et Ste-Claire et ses 5 écoles, en 1942-1943, faute de moyen de transport, et en 1943-1944, parce qu'un inspecteur fanatique épie le curé. D'autres écoles, petites et loin des centres, ont été omises à cause de la température ou faute de temps.

Des 92 écoles où l'institutrice est catholique, il y en a environ 67 où l'on enseigne le français. Dans les 25 autres, c'est ou bien que la majorité des enfants sont d'une autre langue, ou que la maîtresse ne parle pas français, ou enfin que les parents sont apathiques.

Voici les statistiques comparées de la visite:

| | 1942-43 | 1943-44 |
|---|---|---|
| Ecoles | 67 | 78 |
| Classes | 127 | 136 |
| Nombre total des élèves | 3243 | 3133 |
| Elèves de langue française | 2476 | 2678 |

Le remaniement des districts empêche la comparaison avec les années précédentes. Mais des statistiques il appert que la proportion des élèves de langue française est plus faible que dans mon ancien district.

**II. Enseignement**

L'Enseignement religieux comprend le catéchisme, l'histoire sainte, l'Evangile, l'apologétique, l'histoire de l'Eglise.

Le progrès est incontestable; mais il laisse encore une marge. La matière est mieux apprise; mais l'enseignement est-il de nature à faire mieux vivre cette religion, qui est une vie plus qu'une science. Cette question, il faut se la poser; mais le visiteur, qui ne fait que passer, ne peut pas y répondre.

Dans les écoles où l'enseignement religieux se fait en anglais, il n'y a ni histoire sainte ni histoire de l'Eglise. C'est une lacune. De même le nouveau programme d'enseignement religieux n'est pas suivi partout en entier. Mais il y a lieu d'espérer qu'on y arrivera.

L'Enseignement du français est lui aussi en progrès, pour autant qu'on peut comparer, en raison du nouveau district. Mais je dois répéter la remarque que j'ai faite au Congrès de 1942 (voir le Rapport, page 13): "Le français est mieux appris, mieux parlé; mais on le parle moins. La qualité de la langue est meilleure, mais la mentalité française va baissant. Les causes en sont toujours les mêmes: l'enseignement obligé se trouve à donner à la langue anglaise les deux tiers du temps; le manque de livres français, surtout pour les plus petits, qui se jettent tout jeunes sur les publications anglaises; la radio, aux neuf dixièmes anglaise; enfin le manque d'éducation nationale à l'école.

A cet état de choses, à ces causes il y a des remèdes possibles:

1) Dans certaines écoles, des institutrices parlent anglais aux enfants de langue française, en dehors des classes. Il faut supprimer ce sabotage. C'est aux parents d'y voir.

2) Pour la lecture à tous les degrés (ou "grades"), la librairie de l'Association a acquis un bel assortiment de livres français. Que les commissaires s'en informent au Secrétariat. On sait que 60 p.c. de la somme recueillie par le "Sou de l'Ecolier" sera remis en livres à la bibliothèque de chaque école.

3) La chanson française est un des meilleurs préservatifs de l'esprit français. Notre folklore est très beau. Au Secrétariat on trouvera les cahiers de "La Bonne Chanson". Dans certaines écoles on cultive les airs français. Il y a espoir de ce côté.

4) Le calendrier patriotique, que publie "La Liberté et le Patriote", rappelle les dates glorieuses de l'histoire des Nôtres dans l'Ouest canadien et américain. On ne l'utilise pas assez.

5) Mais les remèdes que je viens d'indiquer ne touchent pas le mal à sa racine. L'action — ou la réaction — ne doit pas se confiner à la classe. Il faudrait des réunions extra-scolaires où l'on apprendrait à être fier, à aimer son pays et l'histoire des siens. On n'aime pas ce que l'on ne connait pas. Et le temps manque pour cela pendant les heures de classe. Qu'on ne se le cache pas. A côté ou au milieu de la vie, de la richesse, de la puissance anglo-saxonne qui en éblouissant les sens frappe l'esprit, nous avons nous aussi une vie, une richesse, une puissance réelle, plus grande même et plus durable. Mais elle frappe moins les yeux, elle est intérieure, elle ne se perçoit pas dans toute sa valeur sans l'étude et la réflexion. Cette connaissance de nous-mêmes, de notre histoire, des motifs de notre fierté, ne s'obtient pas sans effort sérieux, profond, persévérant. Ce qui est nécessaire même en Québec est chez nous indispensable.

**Voeux**

1) Que l'on développe davantage les bibliothèques scolaires dans nos écoles.

2) Que l'institutrice se serve davantage du calendrier patriotique.

3) Que l'on s'applique à développer la fierté nationale pour conserver notre mentalité française, et cela par des réunions extra-scolaires: fêtes, séances, cercles, etc.





## Le 15e Congrès de l'Association d'Education du Manitoba, 1944

[Suite de la première page]

rées, c'est un souci d'unité canadienne, basé sur le respect des minorités anglaises et protestantes.

"Unité canadienne? D'accord, mais à condition qu'unité ne veuille pas dire fusion, mais bien collaboration des deux races.

"Unité canadienne? Nous en sommes, mais pourvu que chacune des deux nationalités officielles du pays, conserve son entité propre, avec son patrimoine de valeurs historiques, religieuses et morales, avec ses traditions, sa culture, sa conscience de ses droits, sa fierté, sa langue maternelle."

Après avoir étudié les excès dans lesquels le peuple canadien-français peut tomber, les dangers qui menacent sa survivance et les moyens qui lui sont offerts pour triompher, M. Pouliot continue: "Le salut par l'éducation: voilà il me semble une formule dont il importe de se bien pénétrer, et qui doit remplacer le plus tôt possible celle en laquelle nous avons cru trop longtemps: le salut par les discours."

Le discours de M. Pouliot a produit une profonde impression sur les délégués. Ils ont reconnu dans le président du Comité Permanent de la Survivance française un ami qui comprenait parfaitement leurs problèmes.

**Autres visiteurs**

Adressèrent aussi la parole au nom des Associations de leur province, M. Laforest, de Fort Frances, Ont., Mgr Maurice Beaudoux, de Prud'homme, Sask.

**Le mardi 4 juillet**

**Avant-midi**

Le comité de nomination présenta à l'assemblée le rapport qu'il avait préparé relativement aux délégués aptes à faire partie de l'exécutif de l'Association d'Education.

Les congressistes discutèrent ensuite de différents problèmes qui intéressent le bon fonctionnement de l'Association d'Education.

**Après-midi**

Le trésorier de l'Association d'Education, M. Charland Prud'homme, lut et expliqua le rapport financier de l'année. Il fit remarquer que la situation financière de l'Association s'était beaucoup améliorée et il émit le voeu que les Cercles locaux continuent de donner toute leur attention à la perception afin d'en faire un succès durant les deux années à venir.

**Nomination des scrutateurs**

Les délégués suivants furent nommés scrutateurs des élections: MM. Alexandre LaRivière, de St-Boniface, Deroches, de Notre-Dame de Lourdes, Narcisse Deslauriers, de La Broquerie, Ovila Bissonnette, de St-Joseph, Louis-Joseph Granger, de La Broquerie, Léon Roy, de St-Boniface.

**Les élections**

Furent élus membres de l'exécutif: MM. J.-O. Brunet, P. Chabalier, R. Bernier, R. Couture, J.-C. Fournier, R. Gauthier, C.-Etienne Huot, J.-A. Marion, A.-J. Pambrun, C. Prud'homme, W. Raymond, le major J.-C. Lavoie, Son Honneur le juge L.-P. Roy, de St-Boniface, M. Auguste Dansereau, de Lorette, Man., M. E. Frey, du Sacré-Coeur de Winnipeg, M. le Dr P.-E. LaFlèche, du Sacré-Coeur de Winnipeg, Mlles Antoinette Baril et Léonie Guyot, de St-Boniface.

**S. Exc. Mgr G. Cabana**

S. Exc. Mgr l'archevêque coadjuteur de St-Boniface adressa alors la parole aux congressistes. Il dit qu'il a éprouvé une véritable joie à assister aux différentes séances du Congrès qui furent toutes d'un très grand intérêt. Il souligne qu'il a remarqué avec plaisir qu'il existait une très grande charité entre les membres de l'Association d'Education. Il félicite ceux-ci de leur docilité à l'autorité ecclésiastique. Le distingué orateur regrette que si peu de jeunes gens prennent part au Congrès. "Il faut songer à remplacer les anciens qui disparaîtront." Son Excellence exhorte les parents à s'efforcer par tous les moyens possibles à donner à leurs enfants une éducation catholique et française; puis elle remercie M. Adrien Pouliot de la part qu'il a prise dans la campagne qui fut si habilement conduite à Ottawa pour l'obtention d'un poste de radio français à St-Boniface.

**Banquet de clôture**

A six heures, les congressistes se réunirent dans le réfectoire du Collège pour participer, avec les visiteurs et leurs amis, au banquet qui termina de façon brillante et solennelle les assises du Congrès de l'Association d'Education. Un microphone installé dans le réfectoire représentait le premier poste de Radio-ouest française. Le R. P. Lucien Hardy, S.J., qui agissait comme maître de cérémonies et annonceur, sut présenter et remercier les orateurs avec esprit; ses remarques gaies et pleines d'humour intéressèrent vivement ses auditeurs et contribuèrent pour beaucoup au régal artistique et littéraire de la soirée. Des intermèdes musicaux de chants canadiens, exécutés par un groupe de jeunes filles de l'Institut Collégial St-Joseph, furent intercalés entre les discours et ajoutèrent une note joyeuse et entraînante à la fête.

**Mgr Philippe Perrier**

Mgr Philippe Perrier, P.A. et V.G., fut le premier orateur à prendre la parole. Il parla avec élégance, distinction et force. Il retraça le rôle joué par l'Eglise dans l'Education de la jeunesse et s'appliqua à démontrer que la tâche de former les jeunes gens est d'une très grande importance au point de vue catholique. Au Manitoba, dit-il, l'Association d'Education représente l'Eglise; elle s'occupe de l'âme des enfants, l'Etat s'occupe du reste. Il loua l'Association pour le travail qu'elle accomplit dans la province du Manitoba et exhorta éloquemment les parents à seconder le clergé et les instituteurs dans l'Oeuvre de l'éducation.

**M. Séraphin Marion**

Le distingué littérateur qu'est M. Marion n'est pas un inconnu dans notre province. Il a déja prononcé plusieurs conférences chez nous et l'année dernière il a donné des cours de littérature qui ont été très appréciés. Aussi fut-il vivement applaudi quand le maître de cérémonies le présenta à l'auditoire "comme un Manitobain prêté à la province d'Ontario." M. Marion fit un appel à l'union. Il faut réaliser entre nos divers groupes, dit-il, l'union parfaite si nous voulons triompher des obstacles que nous allons infailliblement rencontrer sur notre route.

**Le R. P. P.-E. Breton, O.M.I.**

Le R.P. P.-E. Breton, O.M.I., rédacteur de la "Survivance", d'Edmonton, apporte aux congressistes le salut de l'Alberta. "Au cours de vos délibérations vous avez entendu de magistrales conférences; je souligne en particulier celles de Mgr Perrier et de M. Adrien Pouliot. A tous les précieux conseils qui vous ont été donnés, permettez-moi d'ajouter un mot. On vous a tracé le chemin vers l'avenir, on vous a ouvert de larges horizons. Il importe désormais de vous mettre à l'oeuvre avec confiance. Avoir confiance en nous-mêmes voilà bien la clef du succès. Même si nous ne sommes qu'une minorité cela ne doit pas nous décourager, mais au contraire ce doit nous être une raison de travailler avec plus d'ardeur...."

Après avoir parlé de l'aspect économique de notre survivance, le R.P. Breton conclut ainsi son allocution: "Au nom des Franco-Albertains mes félicitations pour le magnifique Congrès auquel il m'a été donné d'assister. Et dès maintenant nous vous invitons à vous joindre à nous l'an prochain, à Edmonton, pour notre Congrès."

**Le Dr L.-O. Beauchemin**

Invité à prendre la parole, le Dr L.-O. Beauchemin, président de l'Association des Canadiens français de l'Alberta et vice-président du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, fait remarquer que "la population albertaine se porte bien et qu'elle est vigoureuse et remplie de confiance en l'avenir... Notre Association, qui est semblable à la vôtre, s'occupe cependant, à l'exemple de celle de la Saskatchewan, de toutes les activités de notre population albertaine. Elle est en quelque sorte la mère de tous les mouvements français... Depuis maintenant deux ans nous avons chaque année des réunions de tout notre clergé canadien-français en vue de prendre des contacts plus intimes avec nos prêtres et de discuter avec eux certains points de vue de notre travail religieux et national. Ces réunions nous ont été d'une grande utilité.......

"Notre Association est plus jeune que la vôtre; elle est peut-être plus agressive; c'est ce qui fait que lorsqu'il s'est agi de la radio, nous nous sommes portés à l'assaut avant même que nous ayons obtenu notre permis . . .

"L'an prochain nous tiendrons chez nous un Congrès sur l'éducation; vous y êtes tous invités; nous serons heureux de vous recevoir et de vous témoigner notre généreuse hospitalité...

"Je vous l'ai déjà dit, mais je tiens à vous le répéter ce soir: vous êtes, vous du Manitoba, l'Association modèle pour nous..."

**M. le magistrat Henri Lacerte**

M. le magistrat Henri Lacerte parla au nom de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et insista sur la thèse de "la langue gardienne de la foi". Il commenta le premier-Montréal de M. Omer Héroux qui parut dans "Le Devoir" de vendredi dernier. Ancien président général de l'Association d'Education, il fit appel avec vigueur à l'esprit de charité et d'entr'aide qui seul peut assurer le développement d'une association comme la nôtre. Il s'éleva énergiquement contre l'esprit de dénigrement et souhaita que les Canadiens français du Manitoba continuent de s'unir généreusement pour maintenir l'union qui les caractérise et qui fait leur force.

**Le R. P. W. Piédalue, O.M.I.**

Le maître de cérémonie, en invitant le R.P. W. Piédalue, directeur du Grand Séminaire Mazenod de Gravelbourg, à prendre la parole, fit remarquer que "l'on aura en largeur ce que l'on aurait eu en hauteur" si Mgr Maurice Beaudoux, n'avait pas dû retourner dans sa paroisse avant la tenue du banquet.

Le R.P. Piédalue souligna qu'à titre d'ancien de la paroisse du Sacré-Coeur, qui depuis 39 ans dépense près de $5,000 par année pour assurer à sa jeunesse une éducation chrétienne et française, il se sentait à l'aise pour porter la parole dans une occasion semblable.

Il rendit hommage au magnifique travail accompli par l'A.C.-F.C. dans la province de la Saskatchewan. L'enseignement du français s'est tellement amélioré que maintenant les élèves que nous envoient les différentes écoles françaises de la province peuvent entreprendre, sans trop de difficultés, le cours classique. Il n'en était pas ainsi autrefois, avant que l'organisation de notre Association ne fut établie.

Il loua également l'Association pour le travail éminemment pratique accompli durant le Congrès. Il souhaita que tous les Canadiens français continuent de s'occuper de cette puissante organisation.

**M. Adrien Pouliot**

Un séminariste, M. Pierre Raymond, fils de M. et Mme William Raymond, de St-Boniface, chanta une chanson à répondre en l'honneur de M. Pouliot. Celui-ci en fut tellement touché qu'il se leva immédiatement pour en remercier l'auteur et l'éxécutant. Il souligna les trois vertus nationales qui correspondent aux trois vertus théologales et encouragea fortement ses compatriotes de l'Ouest à les pratiquer scrupuleusement, surtout pour assurer la réalisation de leurs nouveaux projets.

Il raconta avec toute la finesse qu'on lui connait, le piquant d'un voyage qu'il fit en avion lors d'un séjour à Haïti, entre Port-au-Prince et Les Cayes. Comme il était monté à une très haute altitude "cette fois sans tomber" de même, dit-il, les Franco-manitobains doivent monter haut dans leurs nouvelles entreprises, se fier à la Providence, souscrire et prier pour les oeuvres capitales qui sollicitent leur appui, oeuvres de formation religieuse et de survivance nationale.

**S. Exc. Mgr G. Cabana**

S. Exc. Mgr Cabana tira les conclusions du Congrès; nous reproduisons ici les principaux passages de son allocution.

"In nomine Domini — Laudetur Jesus Christus et Maria Immaculata."

"Au nom du Seigneur et loués soient Jésus-Christ et Marie-Immaculée".

"C'est par cette première invocation que Sa Sainteté le Pape Pie XI inaugurait Radio-Vatican et s'est aussi la 2ème invocation qu'on y a souvent fait résonner depuis. Ce sont aussi les premiers mots que je veux prononcer ce soir avant de vous indiquer les remarques finales que notre très spirituel annonceur m'a prié de vous adresser.

"J'ai été très touché d'entendre les laïques qui nous ont parlé ce soir insister sur la nécessité de la vie surnaturelle dans votre vie de chaque jour en termes si bien choisis et avec des textes si bien appropriés. Je tiens à les en remercier et à vous répéter qu'à Saint-Boniface, en face de l'Hôtel de ville, au numéro 680, rue du Collège, il y a une Maison de retraites fermées pour laïques, édifiée par l'aide du clergé, des communautés religieuses et des fidèles, où vous pourrez intensifier votre vie divien. N'ayez aucune crainte de l'aller visiter. Il faudrait atteindre en cette 3ème année d'existence le chiffre de 1500 retraitants et retraitantes. Vous répondrez ainsi aux désirs du Pape, de votre archevêque et de vos prêtres.

"Le docteur Beauchemin, s'inspirant sans doute de la belle lettre de S. S. le Pape Pie XII sur le corps mystique du Christ, a comparé le Canada français à un corps dont le coeur est au Manitoba. Nous voulons bien en être le coeur, puisque nous sommes au centre. Les pieds sont solidement établis sur les Rocheuses, les poumons dans l'Ontario et la tête s'étend jusqu'à l'Atlantique. Québec incarne encore le cerveau qui fait mouvoir le coeur, reçoit, purifie, retourne le sang. C'est de là que nous aimons à recevoir des prélats aussi distingués que Mgr Perrier, Vicaire Général de Montréal, que vous avez si goûté et applaudi, des professeurs si pleins de vie comme le président du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique, qui nous apportent si aimablement les encouragements du Prince de l'Eglise au Canada et de tout Québec, de conférenciers et d'historiens si charmants comme M. Séraphin Marion, que nous considérons comme manitobain. Ces visiteurs comme ceux de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Ontario ne peuvent que donner plus de vie au coeur. Nous ne voulons pas que ce corps soit amputé, mais nous désirons qu'il grandisse, se développe en maintenant ses droits et ses privilèges.

"Nous comptons sur vous, pères et surtout mères de familles du Manitoba, pour montrer à tous que nous avons du coeur et que nous continuerons à le garder bien actif. Il faut pour cela veiller à ce que vos foyers maintiennent une atmosphère bien catholique et française. C'est surtout la mère qui forme l'âme de l'enfant. En éduquant un homme on éduque un individu, mais en éduquant une femme ce sont des dizaines d'individus que l'on éduque; ceci est bien vrai de nos femmes manitobaines qui ne craignent pas la douzaine et demie d'enfants et même plus. C'est au foyer que se fait la première éducation et c'est avec raison que l'on a écrit que "si la première eau que l'on verse dans l'âme d'un enfant est impure, la mer y passerait sans laver la souillure", "car l'abîme est immense et la tache est au fond". Notre corps enseignant, religieux et laïque, toujours docile et dévoué, ne peut pas remplacer l'éducation que la famille n'a pas voulu ou n'a pas pu donner. Parents chrétiens, votre présence à ces deux jours de Congrès indique que vous comprenez l'importance de veiller sur l'âme de vos enfants pour leur transmettre votre héritage catholique et national. C'est pourquoi nous pouvons ce soir regarder l'avenir avec optimisme et nous vous disons que le Congrès commencera pour vous à votre retour au foyer. Vous allez maintenant en vivre.

"Je tiens de nouveau à remercier tous les délégués qui sont venus prendre part à ces assises; mes remerciements s'adressent aussi au Comité Exécutif de l'Association qui a aidé si souvent les catholiques des autres langues. Que chacun de nous travaille de toutes ses forces pour l'Eglise et pour la Patrie!"

## Résolutions du Congrès

Attendu que l'on constate que les élèves qui sortent de nos écoles, même après avoir fait les grades X, XI et XII, ne savent pas écrire en un français ou en un anglais convenable les lettres d'affaires, les factures, les formules de reçus, les lettres de demandes pour emplois, nous suggérons que l'exécutif de l'A.E.C.F.M. s'occupe d'obtenir pour nos écoles, un manuel de style épistolaire adapté à nos besoins locaux.

Proposé par l'hon. Sauveur Marcoux;
Secondé par M. Auguste Dansereau.

• • •

Attendu que la Commission de l'Assemblée Législative chargée d'étudier les mémoires qui lui sont présentés, a remis, durant 2 mois, la présentation du mémoire de l'Association d'Education, le comité des Résolutions suggère que pression soit faite auprès de ladite Commission, directement ou indirectement, pour qu'elle reçoive le délégué de l'Association et étudie le mémoire de celle-ci.

Proposé par M. l'abbé Léo Blais;

• • •

Attendu que le mémoire de l'Association d'Education qui doit être présenté à la Commission de l'Assemblée législative suggère que des écoles d'agriculture secondaires soient organisées dans l'un ou l'autre de nos centres français du Manitoba, à Otterburne par exemple, le comité des Résolutions suggère donc que l'Association d'Education prie fortement la communauté des Clercs de St-Viateur de transformer l'orphelinat agricole d'Otterburne en école d'agriculture, afin que nous réalisions nous-mêmes, par nous-mêmes, ce que certains espèrent obtenir par de plus grandes unités scolaires.

Proposé par M. Deroches;
Secondé par M. l'abbé C. Paillé.

• • •

Attendu que les graphiques exposés dans la salle du Congrès, sur la situation des Canadiens français au Manitoba, ainsi que sur l'évolution de l'Association depuis sa fondation sont très instructifs, le comité des Résolutions propose que ces graphiques soient ajoutés au rapport du Congrès.

Proposé par M. l'abbé Léo Blais;
Secondé par M. N. Deslauriers.




Attendu que les commissaires d'écoles devraient connaître la loi des écoles du Manitoba, le comité des Résolutions réclame avec instance un manuel pratique de la loi des écoles du Manitoba.

Proposé par M. l'abbé Léo Blais;
Secondé par M. N. Deslauriers.

• • •

Attendu que le mémoire de l'Association à l'Assemblée législative sur l'éducation suggère que les arts domestiques, arts ménagers, couture, travaux sur bois, fassent partie intégrante du programme, le comité des Résolutions suggère que l'Association étudie la possibilité d'insérer ces matières dans son propre programme.

Proposé par M. Dumaine;



## LES MARCHÉS

**aux Abattoirs de St-Boniface**

**5 juillet**

| | |
|---|---|
| De choix | $12.50—$13.25 |
| Bons | $11.75—$12.25 |
| Moyens | $10.50—$11.50 |
| Ordinaires | $ 8.50—$10.00 |
| Bouvillons- au-dessus de 1,050 liv.— | |
| De choix | $12.50—$13.00 |
| Bons | $11.75—$12.25 |
| Moyens | $10.50—$11.50 |
| Génisses— | |
| De choix | $11.50—$12.00 |
| Bonnes | $10.25—$11.25 |
| Moyennes | $ 8.50—$10.00 |
| Ordinaires | $ 7.50—$8.25 |
| Veaux engraissés— | |
| De choix | $12.50—$13.50 |
| Bons | $11.75—$12.25 |
| Moyens | $10.50—$11.50 |
| Vaches— | |
| Bonnes | $8.25—$9.50 |
| Moyennes | $7.00—$8.00 |
| Pour conserves | $4.00—$6.50 |
| Taureaux— | |
| Bons | $8.00—$9.00 |
| Moyens | $6.50—$7.50 |
| Vaches et génisses à engraisser— | |
| Bonnes | $9.25—$10.25 |
| Ordinaires | $8.00—$ 9.00 |
| Génisses à engraisser— | |
| Bonnes | $7.50—$8.50 |
| Ordinaires | $6.00—$7.25 |
| Veaux de boucherie— | |
| Bons et de choix | $12.50—$13.00 |
| Ordinaires et moyens | $ 6.00—$11.50 |
| Agneaux— | |
| Bons du printemps | $14.00—$14.00 |
| Ordinaires | $6.00—$9.00 |
| Moutons— | |
| Pesants | $3.00—$3.50 |
| Ordinaires | $1.00—$2.50 |

**Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. Regina**

**3 juillet**

| | |
|---|---|
| Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.— | |
| De choix | $12.00—$12.50 |
| Bons | $11.00—$11.50 |
| Moyens | $10.00—$10.50 |
| Ordinaires | $ 9.00—$9.50 |
| Bouvillons- au-dessus de 1,050 liv.— | |
| De choix | $12.00—$12.50 |
| Bons | $11.00—$11.50 |
| Moyens | $10.00—$10.50 |
| Ordinaires | $ 9.00—$9.50 |
| Génisses— | |
| De choix | $11.00—$11.50 |
| Bonnes | $10.00—$10.50 |
| Moyennes | $ 9.00—$ 9.50 |
| Ordinaires | $ 8.00—$ 8.50 |
| Veaux engraissés— | |
| De choix | $12.00—$12.50 |
| Bons | $11.00—$11.50 |
| Moyens | $ 9.50—$10.00 |
| Vaches— | |
| Bonnes | $8.50—$9.00 |
| Moyennes | $7.50—$8.00 |
| Taureaux— | |
| Bons | $7.00—$8.00 |
| Ordinaires | $6.00—$7.00 |
| Vaches et génisses à engraisser— | |
| Bonnes | $9.00—$9.50 |
| Moyennes | $8.00—$8.50 |
| Ordinaires | $7.00—$7.50 |
| Génisses à engraisser— | |
| Bonnes | $8.50—$9.00 |
| Ordinaires | $7.50—$8.00 |
| Vaches à engraisser— | |
| Bonnes | $6.50—$7.00 |
| Ordinaires | $5.50—$6.00 |
| Veaux de boucherie— | |
| Bons et de choix | $11.50—$12.50 |
| Ordinaires et moyens | $10.00—$11.00 |
| Nourris à l'herbe | $ 8.00—$ 9.50 |
| Agneaux— | |
| Bons | $10.50—$11.00 |
| Pesants | $ 9.50—$10.00 |
| Ordinaires | $7.00—$ 8.00 |
| Moutons— | |
| Pesants | $4.00—$5.00 |
| Bons | $5.50—$6.00 |
| Ordinaires | $2.00—$3.50 |

**PRODUITS DU MANITOBA**

| | |
|---|---|
| Beurre de crémerie | .31½ |
| Oeufs— | |
| Grade A, larges, la douz. | .30 |
| Grade A, moyens, la douz. | .28 |
| Grade B, la douz. | .25 |
| Grade C, la douz. | .20 |

**VOLAILLES**

| | |
|---|---|
| Poules— | |
| 5 liv. et plus, la liv. | .18 |
| 4 à 5 liv., la liv. | .14 |
| Au-dessous de 4 liv., la liv. | .12 |
| Vieux coqs, la liv. | .09 |
| Poulet, la liv. | .28 |

# Réminiscences d'une épouse dont le mari est outre-mer

*Il est parti depuis quinze mois qui m'ont semblé quinze ans . . . Je pleure son absence, mais la solitude répond seule à mon sanglot. Seule, toujours seule! Chaque soir, en entrant dans la maison bien vide depuis son départ, il me semble entendre sa voix, rencontrer son regard. Je lève les yeux, et que vois-je? Sa photo est là, qui me regarde. J'avance . . . je la prends, je la baise amoureusement. Puis, je lui parle tout haut: "Dis, où es-tu? Que fais-tu? T'ennuies-tu? Dis! As-tu reçu mes lettres? mes colis? Oh! réponds-moi! . . ." Peu à peu ma voix se voile, les sanglots m'étreignent. Telle est la scène qui se déroule chaque soir à mon retour au foyer désert.*

*Je prends mon repas. Seul le tic tac de l'horloge en* **brise** *la monotonie, ou plutôt ajoute à la monotonie.*

*J'ouvre le radio pour noyer le silence qui m'entoure . . . mais encore là! La musique que j'y entends me parle de lui, car cette même musique, il l'aimait, et tous deux nous l'écoutions ensemble, jadis.*

*Je regarde mon anneau, symbole du lien qui nous unit. Qui aurait cru, au matin si clair et si gai de notre alliance, que dans si peu de temps ma vie serait devenue un tel drame . . . Avoir joui de sa présence, avoir entendu ses serments, avoir partagé son amour, puis plus rien!*

*Chaque matin pourtant m'apporte un peu d'espoir. "Peut-être aurais-je une lettre aujourd'hui", me dis-je. Je dévore des yeux le facteur; lorsqu'il passe, mon coeur bat plus fort. Certains jours des déceptions m'attendent; certains autres une longue missive m'apporte un sourire de celui qui est tout pour moi. Je m'enferme alors dans ma chambre; je lis et relis ces lignes écrites par lui. J'y laisse parfois la trace de mes larmes qui voilent souvent l'écriture si chère.*

*..Ainsi s'écoule ma vie monotone dans le banal au jour le jour que je traverse. Je vis d'ennui et d'espoir.*

*Je veux cependant continuer de prier. La communion me réconforte et m'aide à porter ma bien lourde croix.*

*Oh! mon Dieu, faites que cesse cette terrible guerre, pour que mon bien-aimé me revienne sain et sauf, bientôt.*

*Alors nous vivrons heureux pour ne plus nous séparer . . .*

*L. A.*




**Q. — Je voudrais savoir comment offrir mes voeux à des jeunes mariés. Le jeune homme qui doit se marier est l'un de mes amis.—UNE QUI AIMERAIT SAVOIR.**

P.—Rien de plus simple. Tout d'abord si vous connaissez intimement la nouvelle épouse vous l'embrassez; quant au marié vous vous contentez de lui donner la main. A tous deux vous offrez vos félicitations et vos voeux de bonheur.

★

**Q. — Pourriez-vous m'indiquer un moyen qui m'aiderait à me débarrasser des vers intestinaux?—UNE QUI AIMERAIT SAVOIR.**

R.—Je ne me risquerais certainement pas à vous conseiller aucun moyen, tout d'abord parce que je ne possède pas les connaissances médicales requises pour m'aventurer dans ce domaine, et ensuite parce que ce genre de questions relève uniquement de votre médecin que je vous encourage à consulter le plus tôt possible.

★

**Q.—Je voudrais me faire faire une paire de chaussures sur mesure. A quelle maison dois-je m'adresser?—HIRONDELLE BLEUE.**

R.—Il semble qu'il n'existe pas de maison à Winnipeg qui veuille faire des chaussures de femmes sur mesure. La maison Dack's Shoes Limited accepte cependant de faire des chaussures pour hommes.

★

**Q.—Pourriez-vous me donner l'adresse de la Banque "Barclays"? —HIRONDELLE BLEUE.**

R.—La Banque "Barclays" est une maison d'affaires anglaise qui possède deux succursales au Canada: l'une à Toronto et l'autre à Montréal. Il suffit d'adresser votre lettre comme suit: La Banque Barclays, Toronto, Ont., ou La Banque Barclays, Montréal, P.Q. Comme cette banque est dirigée par des Anglais de Grande-Bretagne, vous pouvez correspondre avec elle en français, car les Anglais des vieux pays, contrairement à la plupart des nôtres du Canada, se font un honneur et un devoir de parler le français.

★

**Q.—Où pourrais-je obtenir des pièces de rechange pour des instruments de musique? —UNE ABONNEE ASSIDUE.**

R. — Plusieurs marchands de Winnipeg sont en mesure de vous fournir des pièces de rechange, entre autres, Croft James and Son, 319, rue Garry, Winnipeg; J. J. H. McLean & Co. Ltd., angle des rues Portage et Hargrave, etc.

★

**Q.—Une dame doit-elle signer son propre nom ou celui de son mari? Par exemple doit-elle signer Mme Joseph B. . . . ou Mme Marie B. . . . --ANXIEUSE DE SAVOIR.**

R.—Il me semble que si son mari vit encore elle devrait signer Mme Joseph B. . . .; s'il est décédé, elle peut signer Mme Marie B. . . .

★

**Q. — Connaitriez-vous une dame qui voudrait partager un chalet avec moi à la plage pour trois semaines durant le mois d'août?—MARIE P.**

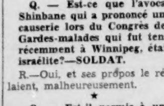
R.—Je n'en connais pas, mais je crois qu'un excellent moyen de vous trouver une compagne serait de faire connaitre votre demande dans les annonces classifiées de **La Liberté et le Patriote.**

★

**Q.—Je voudrais faire dire une messe pour le repos de l'âme de l'une de mes amies. Comment pourrais-je faire savoir à ses parents que j'ai fait dire cette messe pour elle?—UNE QUI AIME VOTRE COURRIER.**

R.—Vous n'avez qu'à aller voir un prêtre et lui demander une carte spéciale sur laquelle il inscrira que vous avez versé une offrande pour qu'une messe soit dite pour le repos de l'âme de votre amie. Vous pourrez ensuite envoyer cette carte aux parents de la défunte.

★



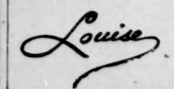
**Q. — Est-ce que l'avocat Shinbane qui a prononcé une causerie lors du Congrès des Gardes-malades qui fut tenu récemment à Winnipeg, était israélite?—SOLDAT.**

R.—Oui, et ses propos le révélaient, malheureusement.

★

**Q. — Est-il permis à une dame d'occuper seule une cabine sur les vaisseaux de la "Canada Steamships" qui font le trajet de Port Arthur à Sarnia?—Mme X.**

R. — Oui, à condition qu'elle paye une somme additionnelle. Tout agent de voyage est en mesure de vous fournir des renseignements plus exacts sur ce point.






# Pour Vous, Mesdames

## CANADIEN FRANCAIS RECU CHEZ DES NORMANDS



Les Canadiens français—et ils sont en grand nombre—qui sont débarqués en Normandie avec les troupes alliées, ont trouvé bien des compensations aux vicissitudes de la guerre. Les Normands ont accueilli les nôtres avec enthousiasme et se sont empressés de leur offrir l'hospitalité. La vignette ci-dessus nous montre une brave famille normande recevant à diner le sous-lieutenant d'aviation **J.-R.-L. Poulin**, 1280, boulevard Laird, Ville Mont-Royal, Qué., qui sert d'interprète auprès d'une unité canadienne du Deuxième corps d'aviation stratégique opérant actuellement en France.

## Mon mari n'a pas d'ordre

**PLAINTES DES FEMMES**

— Quand il veut un mouchoir, il met toute la pile sens dessus dessous.

— Il ne se déchausse pas quand il entre.

— Il est incapable de ranger ses gants, son cache-nez, quand il rentre; et, le lendemain, il tempête parce qu'il ne les trouve pas.

— Il pose son veston sur le dos d'une chaise.

— Sur ma table, ce n'est pas du fouillis, c'est de l'ordre aux apparences.

**REPONSES DES HOMMES**

— Mes mouchoirs? Je ne trouve jamais du premier coup d'oeil celui qui me convient.

— C'est trop ennuyeux de chercher ses pantoufles quand on revient fatigué.

— Ma femme ne me laisse pas de place dans l'armoire pour ranger mes accessoires de toilette.

— Les cintres n'ont pas la forme des épaules de mes vêtements.

— Sur ma table, ce n'est pas du fouillis, c'est de l'ordre aux apparences de désordre.

*Conclusion*

Mauvaise humeur. Petits conflits. Scènes de ménage inutiles, fatigantes, dangereuses.

**QUELQUES REFORMES**

**L'armoire**

Si vous aviez chacun la vôtre? Celle de Monsieur, celle de Madame?

Si vous faisiez installer un allumage qui éclaire bien l'intérieur de l'armoire, automatique, au besoin; s'allumant quand le battant s'ouvre?

**Les battants de l'armoire**

Si vous vous en serviez pour suspendre différentes choses?

1o Les cravates, ceintures, bretelles, cache-nez; soit sur un ruban fixé à l'intérieur de la porte, soit sur une tringle métallique.

2o Les gants, chaussettes, bérets, brosses, dans un grand vide-poche en toile épaisse, divisé en un certain nombre de pochettes.

3o Les chaussures même, si le vide-poche, fait exprès pour elles, est suffisamment raide et résistant.

(à suivre)

**LA VISITATION**

A l'école de Marie, apprenons la charité. "La différence est grande de la charité du chrétien à la politesse du monde; celle-ci d'ordinaire, sera d'autant plus démonstrative et façonnière que les coeurs seront moins touchés et les lèvres moins sincères. *Vos autem non sic*... Les salutations du monde sont suivies, souvent, des plus lâches dénigrements. La salutation de Marie a pour lendemain le plus affectueux séjour auprès d'Elisabeth, et pour effets les plus signalés bienfaits". — ROUPAIN, S.J.

Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes et avons le droit de vivre.

(Henri Bourassa)

## La femme qu'il lui faut!

### CE SERA VOUS, SI VOUS VOULEZ . . .

Puisque nous sommes entre nous, mesdemoiselles, soyons loyales et reconnaissons que, si c'est un événement assez grave pour une jeune fille de prendre un époux, c'en est un encore peut-être plus grave pour un jeune homme de prendre femme.

Voyons notre cas, d'abord. Et ensuite, mettons-nous à leur place à eux.

Pour nous, c'est d'insensible façon que nous avons été amenées à envisager notre rôle de femme d'intérieur; nous en avons appris chez nos parents toutes les subtilités; là nous avons appris comment on équilibrait un budget, comment on faisait le ménage, la cuisine, et quelques cours de perfectionnement ménager ont fait le reste.

Et puis dans notre famille, nous sommes tout de même astreintes à certaines disciplines, nous devons rendre compte de nos sorties, de nos fréquentations, et notre argent, si nous en gagnons, fait partie de la caisse commune.

Aussi, demain, notre nouvelle existence ne nous surprendra pas, elle nous trouvera prête. Foyer familial ou foyer conjugal, c'est toujours la vie du foyer; seul, l'amour fera la différence.

Mais eux!

Depuis quelques années, déjà, ils volaient comme on dit, de leurs propres ailes. Ils s'étaient habitués à la fantaisie, au désordre, à la liberté. Et les voici tenus, par le mariage, à rentrer dans les rangs. Aussi est-ce d'un oeil un peu inquiet qu'ils regardent la délicieuse "adversaire" qu'ils ont choisie pour compagne.

Vont-ils vers le paradis ou vers l'enfer? Sauront-elles les comprendre et, s'il le faut, les excuser? Accepteront-elles leurs habitudes, leurs petites manies, leurs défauts? disent ceux qui sont assez sincères pour avouer qu'ils en ont.

Autrement dit, la charmante fiancée d'aujourd'hui, demain transformée en épouse, prendra-t-elle figure d'ange tutélaire ou de gendarme?

Sera-t-elle compréhensive? ou posera-t-elle des ultimatums?

— "Je n'aime pas les cravates discrètes; je te défends de porter des rayures sport".

— "Pourquoi fumes-tu constamment? La prochaine fois que je vois trainer un paquet de cigarettes, je le jette par la fenêtre".

— "Je ne peux voir tes amis de collège; s'ils remettent les pieds ici, je m'absenterai exprès pour qu'ils comprennent".

— "J'en ai assez de voir ton bureau en désordre. Si tu ne fais le tri toi-même, je jette tout au feu..."

Et puis d'autres questions encore plus graves se posent à l'esprit du jeune aspirant-époux:

— Certes, se dit-il, je suis prêt à faire un effort, à travailler au maximum, à gagner notre vie à tous deux, mais ne vais-je pas tomber sur une femme dépensière, ou qui manquera d'esprit d'organisation? J'aimerais tant avoir un foyer douillet, et que, malgré nos faibles moyens, nous puissions, de temps à autre, recevoir des amis. Oui, mais voilà, si j'ai une femme capable de me donner satisfaction sur tous ces points, si elle est vraiment ce que l'on appelle "une bonne femme d'intérieur", peut-être ne sera-t-elle plus une épouse coquette, jolie, soignée, agréable à regarder, agréable à sortir, et dont je pourrais être fier?

Pauvres garçons! en proie à tant de points d'interrogation! Au fond, je crois que nous leur faisons un peu peur...

— Mais c'est qu'ils sont trop exigeants! dites-vous.

En êtes-vous sûres? Et puis, même si cela était, n'est-ce pas flatteur, en somme, qu'ils nous demandent tant? qu'ils veuillent voir en nous l'épouse, la maitresse et l'amie au coeur parfois maternel?

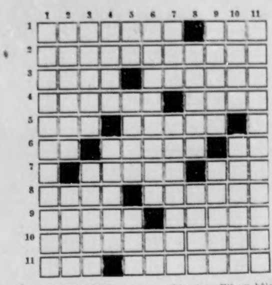
Et c'est un bien joli titre à acquérir auprès d'un homme que l'on aime que d'être "la femme qu'il lui faut".

Un menteur est en visite chez un de ses amis qui est encore plus menteur que lui; il aperçoit une énorme citrouille sur une table.

— Tiens, dit-il, je récolte dans mon jardin des pommes aussi grosses que cette citrouille-là.

— Une citrouille? où vois-tu donc une citrouille ici? C'est un grain de raisin de ma récolte.

## Joyeuse Fête



**7 juillet**

Léona Mareoux, Lorette.
Anna Dugas, Lorette.
Olivier Major, Vassar.
Béatrice Major, Vassar.
Laurette Tremblay, St-Joseph.
Laurette Grenier, St-Labre.
Léo Matte, Léoville, Sask.

**8 juillet**

Jeannette Gauthier, Thibaultville.
Garnet Kissick, Letellier.
Joseph Dufresne, Lorette.
Florence Bouvier, St-Georges.
Angéline Labelle, St-Pierre.
Ferdinande André, St-Labre.
Edouard Boulet, Dunrea.

**9 juillet**

Géralda Lafond, La Salle.
Jeannine Millier, La Broquerie.

**10 juillet**

Laurette Tinguely, N.-D. de Lourdes.
Eliane Bosc, N.-D. de Lourdes.
Madeleine Thompson, Lorette.
Mike Minsky, Lorette.
Lorraine Swanson, Vassar.
Albert Champagne, Ste-Anne.
Anne Beaudry, S. Junction.
Ernest Beston, St-Victor, Sask.

**11 juillet**

Oscar Prairie, Thibaultville.
Donat Vermette, Otterburne.
Margaret Neumann, St-Jean-Baptiste.
Léonard Zhitnew, Léoville, Sask.

**12 juillet**

Parmélia Savignac, Aubigny.
Emilie Sabot, Thibaultville.
M.-Louise Lansard, Ste-Geneviève.
Eugénie Goulet, Letellier.
Jeannette Sabourin, St-Jean-Baptiste.
Denis Beaulieu, St-Labre.

**13 juillet**

Adrenne Gauthier, St-Malo.
Roland Avanthay, N.-D. de Lourdes.
Irène Larence, St-Laurent.
Hubert Grenier, St-Labre.
Annette Sanche, Pinewood, Ont.
Claire Monette, Laflèche, Sask.

## Conseils pratiques

**BRULURES SUPERFICIELLES**

Rincez le tissu dans de l'eau fraiche puis exposez au soleil. Les brûlures profondes sont impossibles à faire disparaitre.

**Rouille:** même procédé que pour les taches d'encre.

• • •

**TACHES DE FRUITS**

Rincez immédiatement dans de l'eau claire, laissez quelque temps dans du jus de citron ou du vinaigre blanc et de l'eau. Employez le sel de citron dans les cas difficiles.

• • •

**POLI POUR LES ONGLES**

Un dissolvant ordinaire enlèvera les taches faites avec du poli pour les ongles, sur du coton ou de la toile (mais non sur la rayonne), et un décolorant enlèvera la couleur. D'une manière générale, toutes les recettes indiquées ci-dessus ne s'appliquent qu'aux tissus de toile ou de coton.

Les règles générales sont les suivantes:

Enlevez les taches le plus vite possible; servez-vous d'eau fraiche ou tiède; n'employez jamais de savon ou d'eau chaude avant que la tache ne soit disparue; rincez à fond après vous être servi de produits chimiques, sel de citron, ammoniaque, eau de javel, etc., sans quoi vous endommagerez le tissu.

## Nos Mots Croisés

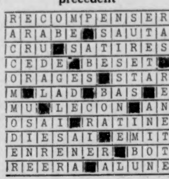
**HORIZONTALEMENT**

1—Faire une incision — Gros perroquet.
2—Qui ont des antennes dentées en scie.
3—En forme d'oeuf—Fixes, immobiles, en parlant des yeux.
4—Chef-lieu de canton (Puy-de-Dôme) — Fit un bêlement.
5—Ville des Pays-Bas (Gueldre) — Administrée pour le compte d'autrui.
6—Féminin de ton — Qui ne sont pas cuites — Symbole du chlore.
7—Voitures quelconques—Durillon.
8—Petite rivière de France — Monument funéraire indien.
9—La quatrième partie d'une unité — Commune de suisse (Thurgovie).
10—Qui est à l'unisson.
11—Ville des Pays-Bas (Gueldre) — Met en tas.

**VERTICALEMENT**

1—Dont les dimensions sont égales.
2—Un des Etats unis d'Amérique — Ville de la Suède méridionale.
3—Marque d'un cran — Tissu d'osier à claire-voie.
4—Conduirez — Tendrement aimés.
5—Tellement — Ville de l'Inde sur la Jumna — Lettre russe.
6—Dans les combats de taureaux, ceux qui distraient les animaux — Pronom indéfini.
7—Synonyme de rôti — Qui reste.
8—Vêtements à manches longs et flottants — Para, embellit.
9—Temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil — Evaluas en unités cubiques.
10—Qui existe réellement—Poltrons
11—Qui attaquent.

**Solution du problème précédent**



| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | E | C | O | M | P | E | N | S | E | R |
| A | R | A | B | E | ■ | S | A | U | T | A |
| C | R | U | ■ | S | A | T | I | R | E | S |
| C | E | D | E | ■ | B | E | S | E | T | ■ |
| O | R | A | G | E | S | ■ | S | T | A | R |
| M | ■ | L | A | D | ■ | B | A | S | ■ | E |
| M | U | ■ | L | E | C | O | N | ■ | A | N |
| O | S | A | I | ■ | R | A | T | I | N | E |
| D | I | E | S | A | I | ■ | E | M | I | T |
| E | N | R | E | N | E | R | ■ | B | O | T |
| R | E | E | R | A | ■ | A | L | U | N | E |

## Amour réel

*Les premières amours sont des essais d'amour,*
*Ce sont les jeux légers, les passagères fêtes,*
*De coeurs encore confus et d'âme imparfaites,*
*Où commence à frémir un éveil vague et court.*

*Pour connaitre l'amour suprême et sans retour,*
*Il faut des coeurs surgis de leur propre défaite*
*Et dont les longs efforts et les peines secrètes*
*Ont, par coups douloureux, arrêté le contour.*

*Il n'est d'amour réel que d'âmes achevées,*
*D'âmes dont le destin a fini la sculpture*
*Et qui, s'étant enfin l'une et l'autre trouvées*

*Se connaissant alors dans leur pleine stature,*
*Echangent gravement une tendresse sûre,*
*Et des forces d'aimer par degrés éprouvées.*

*ANGELIER.*

## Pour bien repasser

**Comment devez-vous repasser les bourrures des manches?**

La meilleure façon de venir à bout de cette corvée ennuyante est de bien assécher les bourrures (pads) avant de repasser la manche. Si vous ne procédez pas ainsi, la bourrure encore mouillée humectera la manche aussi vite que vous la repasserez et laissera souvent un cerne visible et désagréable. Une petite planche pour les manches est d'un grand secours pour le repassage.

• • •

**Quelle est la meilleure façon de repasser la rayonne spun et la rayonne artificielle?**

Les robes en rayonne spun se repassent beaucoup mieux lorsqu'elles sont presque sèches. Et la vapeur qui se dégage du fer leur laisse un très beau fini. Les robes en rayonne artificielle (acetate) doivent être repassées lentement pendant qu'elles sont encore humides. Pour éviter les marques du fer, il est nécessaire de les repasser à l'envers du tissu.

**Comment devez-vous repasser l[e] dos des robes sport ou chemisier[s]**

Utilisez le bout le plus étro[it] de la planche et commencez pa[r] repasser le dos en faisant all[er] le fer de la ceinture à l'empièce[-]ment. Retournez ensuite la rob[e] de façon à pouvoir repasser d[e] l'empiècement à la ceinture, e[n] ayant soin de laisser bien tombe[r] la jupe sur la partie étroite d[e] la planche.

**DIALOGUE**

— Que faut-il faire pour réu[s]sir dans la vie?

— Aie du sang-froid, dit l[a] glace.

— Ne perds pas la tête, dit l[e] clou.

— Prends les ennuis légère[-]ment, dit le duvet.

— Sois à la page, dit le livr[e].

— Sois souple, dit le gant.

— Ne sois pas trop raide, d[it] la corde.

Marie — Qu'est-ce que ce[s] points noirs dans le lait?

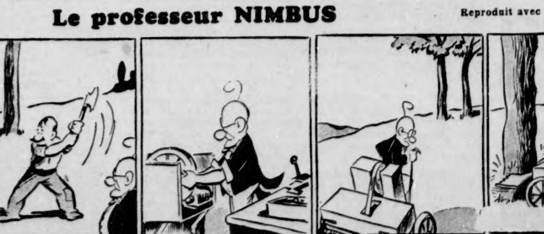
Annette — Ca doit être de[s] vitamines.

**MARISE DUCLAU et sa famille** — Elle se mettra en colère — Par McEvoy et Striebel

Henri -- il faut que je vous parle-
Qu'est-ce que cela? Maman a tout remis ce qu'elle a entre vos mains ?
Elle ne le sait pas.
J'ai obtenu cette signature par la ruse -- je n'ai pas confiance en cet homme qui veut échanger sa ferme pour sa propriété.
Même dans ce cas, ne vous faut-il pas un témoin et un notaire pour que ce soit légal ?
Vous serez le témoin -- je sais que cela ne vaut pas cher -- mais c'est encore mieux que rien-
Très bien, petite, mais si maman découvre ce subterfuge, elle se mettra en colère.

## Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.







*Notre Feuilleton*

# Solange de Morthone

par Clément d'Othe

NUMERO 11

— Solange, je suis content de vous. Vous n'êtes ın de ces femmelettes molles et peureuses; du ste, votre père était un parfait cavalier. Ah! le eux sang se retrouve bien en vous!

En disant cela, le baron redressait fièrement haute taille; il paraissait encore jeune et beau.

— Pierre, ajouta-t-il, reconduisez Stella à curie, c'est assez pour aujourd'hui.

Et, offrant galamment le bras à sa petite-fille, rentrèrent ainsi.

Cathe, en les voyant passer, porta son tablier ses yeux.

— Mon Dieu, qu'ils sont beaux tous les deux!... en plus beaux, à mon idée, que tous leurs marıis et marquises qui sont là-bas "pendus" au lon!... Ah! mon maitre a raison de dire qu'une ce pareille ne peut pas s'éteindre!

Cathe se redressait aussi, et sur sa tête, la ousseline empesée prenait des airs de grandeur.

Pendant que l'excellente femme regagnait sa ıisine, Solange était allée échanger sa robe d'aazone pour un costume d'intérieur. Elle parut diner la figure joyeuse et l'appétit aiguisé par xercice du matin. Son grand-père la contemait. Il était d'une gaieté extraordinaire. Tout n entourage le remarqua sans pouvoir en devir la cause. L'orpheline sentait avec plaisir poser sur elle ce regard plein d'admiration. ourtant l'orgueil n'était pas son défaut: mais l'admiration à l'affection il n'y a qu'un pas... l'affection de son grand-père était sa seule nbition.

Aussi, pour remercier le ciel de toutes ces veurs et lui en demander de nouvelles, elle se va aussitôt après le repas pour aller à l'église. athe, qui la vit passer, et sachant bien où elle lait, lui dit tout bas:

— Mademoiselle Solange, m'est avis que le n Dieu est à vos ordres.

— Comment, à mes ordres?

— Oui, il fait tout ce que vous lui demandez. vois bien, allez! malgré mes mauvais yeux, le iangement qui, petit à petit, s'opère chez mon aitre.

— Mais, Cathe, je ne suis pour rien...

— Ta, ta, ta... Cathe vous demande, puisque ıus êtes si bien en cour là-haut, de vouloir bien ier pour elle aujourd'hui.

— Ma bonne Cathe, je le ferai avec plaisir, ais ne croyez pas...

— Je crois que vous êtes un ange du bon Dieu! vrai, sans m'en démentir!

— Allons, allons! les anges ont des ailes pour ler où ils veulent, et moi, je n'ai que mes mbes pour descendre à l'église, ne me retenez nc plus.

Et, sans attendre, elle prit Cathe par le cou et posa un retentissant baiser sur chaque joue.

Tandis que la vieille Rouquarièze, attendrie, se mettait du choc, la jeune fille s'esquiva promptement et bientôt arriva à sa chère solitude. Elle tra, se signa pieusement, fit une profonde génflexion, et, pour ne pas troubler le silence pénéant de ce lieu saint, alla doucement et sans bruit genouiller à sa place. Elle allait commencer sa ière, quand soudain un bruit de pas résonnant r les dalles de pierre la fit tressaillir.

Personne n'avait jamais troublé les heures licieuses qu'elle passait dans la pauvre église andonnée... Qui donc, aujourd'hui, pour la emière fois, venait en rompre le charme?...

Solange, inquiète, entendait derrière elle des pas rapprocher... puis s'arrêter pendant quelques stants... pour reprendre ensuite la marche inrrompue. Sa curiosité fut bientôt satisfaite. ntournant le pilier qui la cachait, un homme rivait devant une station du chemin de croix. te nue, il priait. La jeune fille avait tressailli vement, bien doucement émue. Cet homme, jeuencore, portait l'uniforme de lieutenant de agons, uniforme cher au coeur de l'orpheline!... lui rappelait-il pas tout un passé bien loin jà? Elle se souvenait d'avoir reposé sa tête sur doiman semblable à celui qu'elle voyait là dix pas. Oh! les galons chatoyants qui amuient ses yeux de petite fille, les épaulettes d'or ntillant au moindre mouvement, l'épée jetant s reflets d'acier!... elle retrouve tout cela. Et s yeux ne peuvent se détacher de la vision; elle aint de la voir disparaitre avant d'en avoir remson regard.

Sans se douter de l'émotion qu'il provoque, fficier continue son pieux pèlerinage. Devant aque tableau, il se recueille, et cependant les uvres tableaux, grossièrement peints, aux cours criardes, ne sont pas propres à inspirer la votion... Mais l'âme, sans doute très pieuse, ne ttarde pas à ces détails.

Solange a vivement incliné la tête dans ses ains dont elle écarte un peu les doigts, car elle ut voir sans être vue.

Il est maintenant plus près d'elle. Dans la nbre église, son uniforme jette une note claire gaie, sa jeunesse fait ressortir la vétusté de la ûte ogivale qui, depuis des siècles, va s'effrit sur les générations agenouillées. Le lieutent prolonge sa prière, et, sans même s'en ıdre compte, l'orpheline admire la taille bien mbrée, la figure énergique et bonne, la chevee noire tranchant brusquement avec la pâleur front. Et les yeux très doux attachés sur le bernacle semblent offrir au divin Prisonnier un ig regard d'amour. Il vient de se signer largent; et, sans hâte, il se retire. La jeune fille ne t pas un mouvement, certaine qu'elle est de voir pas été vue. Elle veut le laisser s'éloigner ur commencer enfin à se recueillir à son tour.

— Quelque officier de la garnison voisine, ıse-t-elle. Il aura attaché sa monture dehors ur venir ici prier pendant quelques instants.

Et elle écoute si elle n'entendra pas le trot n cheval... Mais non, rien. Cependant la porte franchie depuis un peu de temps!...

Oui, la porte est franchie, et, l'instant que le ıne homme l'a laissée ouverte pour sortir, il vu au milieu de l'ombre mystérieuse une tête blonde légèrement inclinée. Il s'est arrêté une seconde, puis est reparti.

— Je pensais si bien être seul! murmura-t-il... Autrefois, je n'avais pas de ces surprises... désagréables... Mais qui donc peut venir s'agenouiller ici pour goûter comme moi le charme de la solitude?... Je demanderai à ma mère.

Tandis que l'inconnu se parlait ainsi, Solange essayait de ramener vainement son attention, sa personne à Dieu. Que lui importait cet homme! un étranger probablement... Mais vraiment les souvenirs qu'il a évoqués l'ont troublée, la troublent encore!

— Qui peut-il être? Comme il est beau et pieux!... Comme il priait!... Mieux que moi, certainement.

Et toujours elle veut revenir à Dieu, et toujours son imagination l'emporte.

Alors elle prend son chapelet pour donner à son âme le temps de se ressaisir, de revenir là où elle veut l'attirer! mais inutiles efforts!... Au bout d'une heure, Solange, fatiguée de cet énervement, se lève, souriant elle aussi au tabernacle.

— Pardon, mon Dieu! dit-elle. Heureusement que les dragons ne viennent pas souvent troubler notre intimité. Demain votre enfant vous reviendra plus calme.

Lentement, elle reprend le chemin du château. Le soleil de novembre, tout pâle, s'efface là-bas, derrière la montagne. La brise souffle froide, chassant devant elle quelques nuages floconneux, et la jeune fille suit du regard leur course rapide dans le bleu très clair du firmament.

— Que le ciel serait beau si ces nuages n'en troublaient la limpidité!... et que la vie serait bonne aussi, si les épreuves ne l'endeuillaient pas!...

Et elle cherche ce qui, aujourd'hui plus qu'hier, lui fait trouver la vie tellement appréciable... Elle cherche, mais en vain.

Cependant, elle sent en elle un véritable bonheur, elle est comme enivrée de jeunesse. Volontiers elle bondirait, chanterait sans autre motif que la soudaine joie de vivre... de savourer d'indéfinissables espérances! Elle arrive ainsi jusqu'à Morthone, et, distraite, passe devant Cathe qui l'interpelle de sa cuisine:

— Eh bien! Mademoiselle Solange, m'est avis que vous avez fait ma commission en conscience. Le bon Dieu en aura été importuné! La vérité véritable, je regrette de vous faire rentrer si nuitamment.

— Quelle commission, Cathe?

— Oui, amusez-vous de moi maintenant...

— Ah! je me souviens!... Ma bonne Cathe, je l'ai oubliée!... Mais je la ferai.

Et Solange s'enfuit dans sa chambre.

— Elle l'a oubliée... Ah! cher ange du bon Dieu!... M'étonnerait pas que là-bas, toute seule en prière, elle ait comme qui dirait des "extases"!

* * *

L'affection, le dévouement, voire même l'admiration de Cathe pour l'orpheline allaient tous les jours en grandissant. Elle ne tarissait pas sur les vertus, la beauté, la distinction de Mlle de Morthone. Lorsqu'elle se trouvait seule avec son maitre, elle ramenait toujours ce sujet favori... et le baron écoutait, joyeux et ravi.

Celui-ci prenait visiblement sa petite-fille en amitié. Solange remerciait Dieu de cet heureux changement; mais un gros nuage assombrissait cette éclaircie et rendait la jeune fills soucieuse... sa tante et son cousin ne désarmaient pas!...

Cependant, Noël semblait subir parfois la douce influence de Thérèse; il avait des accalmies... mais des accalmies qui effrayaient l'orpheline; car c'étaient souvent des signes précurseurs d'orage. Toutefois, elle gardait l'espérance d'une délivrance prochaine. Noël, pour parfaire son éducation, devait quitter le château au printemps et visiter l'Europe. Alors elle pourrait presque être heureuse. Thérèse, dont l'affection ne serait plus comprimée, la dédommagerait amplement de l'indifférence de Mercédès, et les caresses de son grand-père lui feraient oublier les mépris de sa tante.

En attendant *ces jours meilleurs*, Solange ne reste pas oisive; elle brode des nappes d'autel ou travaille pour les pauvres. Elle s'est même créé une distraction. Elle a obtenu du vieux jardinier un petit coin dans la serre où elle cultive ellemême ses fleurs préférées. Elle est là un matin des premiers jours de décembre, regardant avec plaisir les progrès faits depuis la veille. Les boutons commencent à s'ouvrir! encore quelques heures, et les orchidées, les gardenias seront en fleurs; elle se baisse pour admirer de près l'élégance des tiges, la délicatesse des corolles, la variété des nuances... quand une voix bien connue résonne à son oreille. Elle se retourne instinctivement, défiante et craintive. Noël est là... le regard dur, railleur, un pli mauvais aux lèvres.

— Je ne vous savais pas cet enfantillage de mauvais goût.

— Lequel, s'il vous plait?

— Mais la culture des fleurs!... C'est l'occupation délassante et favorite des épiciers retraités.

Solange sourit malgré elle de cette boutade.

— Comme un épicier, j'ai besoin d'occupations délassantes, et celle-ci me distrait.

— Distractions de manants!

Solange a compris l'allusion; une rougeur subite empourpre son front, mais elle se domine, se maitrise, elle a peur... peur de la violence de Noël dans un pareil état de surexcitation... et c'est très calme qu'elle lui répond:

— Si j'avais votre tour d'esprit et votre mépris pour les petites gens que vous dédaignez, mais que Dieu estime, je pourrais aussi vous assimiler à quelque humble personnage.

— Ah!...

— Il n'est point de plaisir seigneurial ou princier que ne partage une créature d'une naissance moins élevée ou d'une fortune plus modeste.

— Vraiment!

(à suivre)

DE GRÂCE N'ENLEVEZ PAS LE BOUCHON!

# L'inspection des guides de montagne, en Suisse

Chaque année, au début du printemps, un avis est publié dans la "Feuille Officielle du Valais", qui invite les guides de montagne à se présenter au contrôle de leur équipement et de leur livret. A Sierre, à Evolène, aux Haudères, au Châble, à Orsières, à Salvan, à Champéry, à Zermatt tous noms qui s'échelonnent dans ce Valais qu'on n'a jamais fini de découvrir, comme des étapes dans les souvenirs de merveilleuses randonnées, les guides se rassemblent donc, car la convocation qui leur a été lancée est d'importance, et c'est leur gagne-pain qui en dépend; moins encore pourtant peut-être que le prestige de leur vocation, dont leur absence viendrait entacher l'intégrité.

N'est pas guide qui veut; et quand on le peut ce n'est pas sans une préalable formation. Il faut d'abord avoir pris part à de multiples ascensions comme simple porteur, pendant un nombre déterminé d'années. C'est durant ce temps d'apprentissage que le futur guide complète sa science de la montagne. Nous disons bien "complète" et non "acquiert", car ces gens-là ont par instinct des connaissances alpestres qui échappent à tout autre; qu'ils tiennent par tradition de leurs ancêtres, et qui leur ont été transmises avec le jour. Tous les excursionnistes qui ont eu affaire avec un guide des hautes Alpes savent quelle certitude on ressent auprès de cette sorte de génie, comparable à celui qui anime un grand artiste peintre ou musicien.

Vient ensuite un examen, dont le succès confère le titre officiel de guide diplômé, et qui a lieu sous l'égide du Club Alpin Suisse. Là, pas de "combine" ni de "piston". Les qualités seules de l'individu font son mérite et lui donnent le rang auquel il a droit. C'est alors qu'on lui remet son "Livret de guide", qui est en quelque sorte le signe de sa consécration, et qui a dans la corporation le rôle du livret militaire pour le citoyen suisse. Y sont inscrits ses qualités physiques et morales, ses états de service, ses ascensions successives, et très souvent des alpinistes y consignent leurs impressions et les témoignages de leur gratitude; bref, une manière de livre d'or, propre à chacun, et auquel chacun tient comme à un précieux trésor.

L'inspection qui se renouvelle tous les ans ne ressemble en rien aux examens d'admission. Ce n'est qu'une vérification, afin d'assurer la sécurité des ascensionnistes et de les préserver contre des conducteurs marrons, car (ne l'oublions pas) la vie humaine pourrait être, sans ces précautions, l'enjeu tragique du plaisir d'escalader les cimes.

Donc, les guides sont tenus de se présenter avec leur équipement au complet, après avoir pris la précaution de souscrire leur assurance obligatoire. L'absence non-motivée à l'inspection entraine la radiation de la liste officielle, et par contre-coup, naturellement, impossibilité absolue d'exercer la profession pendant l'année en cours. Cependant, étant donné les multiples périodes de service militaire, ou quand il s'agit de raisons majeures, on tolère que la femme, ou le fils, ou un collègue du guide absent se présente à sa place, pourvu qu'il soit muni de son livret et de ses cordes, et qu'il indique pour quelle somme et qu'elle durée il l'assure. La Commission de contrôle est composée d'un représentant de l'Etat, de 2 membres du C.A.S. et de 2 délégués de l'Association Valaisanne des guides de montagne. On vérifie la résistance de la corde et quand elle est jugée suffisante on la plombe du millésime de l'année courante; le guide a le devoir de ne se servir que de celle-là. On vérifie également la pharmacie de poche, tout guide devant pouvoir donner les premiers soins à un blessé; et enfin la boussole, qui est devenue obligatoire pour les guides diplômés depuis deux ans seulement. Voilà ce qui doit toujours être en parfait état chez le guide d'été.

Mais comme la plûpart sont en même temps "guides-skieurs", l'inspection porte sur d'autres objets indispensables aussi: la pointe de ski de rechange, l'altimètre, et surtout le petit dispositif fait de deux lattes de bois pour improviser un traineau de secours avec l'aide des skis. C'est tout.

"C'est tout?" s'étonneront les gens mal informés qui ignorent les nécessités de la montagne!

C'est tout, en effet. Mais ce qui est si vite expliqué représente un maximum de sécurité et de précautions, avec une économie de moyens que la dureté de ce métier rend nécessaire, et par lesquels cependant on arrive à supprimer presque complètement le hasard et l'imprévu, et à vaincre la montagne, c'est-à-dire une des choses les plus inhumaines de la nature!

Max KETTEL.

**LE REICH A PERDU 200,000 HOMMES**

NEW-YORK — L'Allemagne et ses alliés ont perdu près de 200,000 hommes, morts, blessés ou prisonniers, sur les trois fronts de guerre durant les six dernières semaines, annonce la B.B.C.

En France, depuis trois semaines que l'on se bat, les Allemands ont perdu 75,000 hommes dont 32,000 morts. Depuis l'attaque de Cassino il y a six semaines, ils ont perdu 80,000 hommes. En Russie, la défaite de la garnison de Vitebsk a coûté à l'ennemi 20,000 morts et 10,000 prisonniers.

**IMMENSE POPULATION**

La population de l'Inde est de 338,119,000 habitants.

# Autour de la Ferme

## La brûlure des semis dans les récoltes de grain

Les producteurs de grain devraient examiner leurs champs à ce moment pour voir si la densité de la récolte, la vigueur générale des plantes sont satisfaisantes et si les mauvaises herbes ne sont pas en nombre alarmant. Si la récolte est chétive ou rabougrie, il faut en chercher la cause. Il est trop tard évidemment pour faire quelque chose en ce qui concerne la récolte de cette année, car le mal est déjà fait, dit M. W. C. Broadfoot, du Laboratoire fédéral de phytopatologie, à Edmonton, Alberta.

Les vides dans les rangées, les plants décolorés, faibles, rabougris ou morts, peuvent être causés par les maladies, les vers fil de fer, une mauvaise germination ou une mauvaise méthode de semis. Si l'examen des plantes révèle une décoloration brunâtre des racines, des collets ou des bases des tiges, on peut conclure à la présence d'organismes parasitaires, et il est probable que les plantes malades pousseront lentement ou mourront prématurément. Les parasites qui causent ce genre de dégâts ne se contentent pas d'attaquer les racines; ils peuvent aussi s'en prendre à toutes les parties extérieures de la plante de même qu'à la semence, et être portés avec la semence dans le sol. Ils vivent aussi naturellement dans le sol, plus ou moins nombreux suivant les récoltes précédentes et les méthodes de culture.

Si la brûlure des semis survient après la jachère d'été, il est presque certain que c'est un autre genre de brûlure, appelé "brunissure", qui ne se manifeste que dans certaines localités de l'Ouest du Canada et qui exige un traitement différent de la brûlure ordinaire. On recommande pour l'enrayer d'appliquer au semoir en ligne de 20 à 30 livres par acre de superphosphate triple ou de phosphate d'ammonium avec un engrais chimique combiné.

Voici une récapitulation sommaire des moyens recommandés pour combattre les brûlures des semis de céréales:

1. Prenez la meilleure semence possible, et faites l'essai de sa germination.

2. Nettoyez et traitez la semence parfaitement. Les graines replètes, bien nourries, sont généralement saines.

3. Traitez la semence avec une poudre approuvée de mercure organique.

4. N'employez que les pratiques de culture, les rotations et les engrais chimiques approuvés pour votre localité.

Tous cultivateurs désirant faire examiner des plants qu'ils croient être atteints de la brûlure des semis peuvent le faire en envoyant un petit échantillon de plantes malades au Laboratoire fédéral de phytopathologie, Université de l'Alberta, Edmonton. Les plantes dont se compose cet échantillon doivent être complètes, avec leurs racines.

## Conservez des grains en cas d'urgence

"Rentrez le blé sec, et tenez-le sec", voilà les deux grandes règles à observer pour la conservation du blé en cas d'urgence sur les Prairies, quand on n'a pas suffisamment de graineries ou qu'on manque d'aide. Le grain humide est en effet beaucoup plus exposé aux attaques des insectes que le grain sec, et beaucoup plus sujet à chauffer.

Cette conservation temporaire se fait souvent sur la terre même; on aura soin de choisir un endroit élevé, à bon égouttement naturel, pour éviter que l'eau des pluies et particulièrement l'eau de la neige fondante au printemps ne cause des dégâts. On le recouvrira d'une couche de gerbes ou de paille de 4 pouces d'épaisseur, dit M. G. D. Matthews, régisseur de la Station expérimentale de Scott, Sask.

On peut faire un entrepôt temporaire, en forme de cercle, au moyen d'une clôture à neige, doublée de deux épaisseurs de gros papier à construction; il faut avoir soin d'éviter de trouer le papier. Une cinquantaine de pieds de clôture de 5½ pieds de hauteur suffit pour l'emmagasinage d'urgence de 900 boisseaux, plus ou moins. Lorsque l'on se sert d'un cercle de fil de fer en mailles, ou même de fil de fer barbelé, posé sur des poteaux, on place à l'intérieur du cercle des gerbes debout et chevauchant; on décharge le grain au centre de l'espace d'emmagasinage, en laissant le cône naturel intact puis on le recouvre de gerbes ou même de paille. C'est là le système qui a donné les meilleurs résultats.

Un autre moyen temporaire qui comporte quelques-unes des recommandations mentionnées cihaut est celui qui consiste à mettre des graineries ordinaires bout à bout, en laissant un espace d'environ 14 pieds entre les extrémités des pignons; les portes tenues à l'extérieur. Si l'on a du bois, on peut boiser l'espace entre les graineries pour y retenir le grain; à défaut de bois, on peut se servir de fil de fer, comme il est décrit plus haut. Les mêmes précautions sont nécessaires pour ce dernier procédé — endroit sec, couche de paille sur le fond, gerbes sur les côtés et couverture de gerbes ou de paille.

Lorsque le grain est conservé temporairement de cette façon dans le champ, les pluies pénétrantes et la chaleur de l'été peuvent causer des pertes; on ne devrait donc pas trop tarder à vendre ce grain ou à le transférer à un endroit plus sûr.

## Pertes causées aux récoltes par les mauvaises herbes

Dans les provinces des Prairies, l'évaluation des dégâts causés par les mauvaises herbes varie beaucoup, mais les recherches expérimentales conduites dans un grand nombre de districts éloignés l'un de l'autre indiquent que les récoltes de grains de l'Ouest sont réduites d'environ 20 pourcent par la présence des mauvaises herbes. En d'autres termes, déclare le Comité national sur les mauvaises herbes, les cultivateurs de l'Ouest perdent en moyenne trois boisseaux de blé par acre à cause des mauvaises herbes. Les rendements des autres récoltes de grains sont affectés dans la même proportion.

Dans l'Est du Canada et en Colombie-Britannique, les résultats des expériences qui ont été conduites indiquent que les mauvaises herbes abaissent d'au moins dix pour-cent le rendement de la récolte. Si l'on se base sur la valeur totale des récoltes de grande culture dans ces régions, ceci représente une perte annuelle de quelque $33,000,000.

Mais cette diminution de récolte n'est pas la seule perte causée par les mauvaises herbes; la jachère d'été qui est nécessaire pour les combattre est coûteuse, et la moisson, le battage et l'expédition d'une récolte sale coûtent plus cher que pour une récolte propre. Disons pour résumer que les mauvaises herbes augmentent les frais de binage, font abaisser les catégories de grains et des plantes fourragères entrainent l'achat et le maintien de machines supplémentaires et produisent une réduction prononcée dans la valeur des terres.

## De l'importance de l'herbe

La valeur des exportations canadiennes de bestiaux et de produits animaux a plus que doublé depuis 1939 et la production d'herbe sur les fermes a pris de ce chef une importance de plus en plus grande.

L'herbe du pâturage est en effet l'aliment le plus économique et le plus nourrissant de tous pour les bestiaux. C'est la qualité de la protéine qui a fait la valeur de l'herbe; or cette protéine végétale a un haut degré de digestibilité. L'herbe est aussi une bonne source de vitamines précieuses et notamment les vitamines C B et K et la privitamine A (carotine).

On trouve quelque 140 espèces d'herbes sur les herbages des Prairies. Ces herbes diffèrent beaucoup l'une de l'autre au point de vue de la productivité, de la succulence et du goût; beaucoup d'entre elles fournissent un fourrage très nourrissant, donnant une viande de boeuf de haute qualité. Cependant, dans les principaux herbages des Prairies, on a constaté que 90 pour-cent des fourrages sont produits par les espèces suivantes: — Spear-grass, herbe à porc-épic, calamagrostide ou blue joint, pâturin, bouteloue ou gramagrass, pâturin de Sandberg, fétuque rude, brome, fromental de Pary, et laiche à feuilles filiformes. Ces herbes ne fournissent pas seulement de la nourriture pour les animaux, elles aident également à retenir le sol. Dans les régions où l'érosion du sol est en marche, on a constaté que la remise en herbe est le moyen le meilleur marché et le plus efficace d'enrayer ses progrès. On ne saurait donc trop insister sur l'importance d'un bon entretien des herbages sur toutes les fermes de l'Ouest du Canada. On obtient ainsi un degré de stabilité qu'il serait bien difficile d'atteindre par la culture du grain.

**La valeur brute des oeufs et des produits avicoles sur la ferme en 1943 s'est chiffrée par environ 167 millions de dollars, soit 36 millions de dollars de plus qu'en 1942.**

La production de tourteaux de lin et de farine tourteau de lin a augmenté d'environ 70 pour-cent au Canada entre 1939 et 1942, tandis que la consommation locale pendant la même période a plus que doublé.



# La Ferme des Pins

(Harry Bernard) Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

No 38



Le pauvre jeune homme ne savait que faire; il attira Madeleine à lui, mais la jeune fille lui échappa: "Laissez-moi, dit-elle, vous me faites trop souffrir!" Elle se remit à sangloter sans fausse honte, incapable d'arrêter ses larmes, ne comprenant rien à sa douleur.



Durant dix jours, Georges ne revit pas Madeleine; elle avait dû s'aliter. "Surexcitation nerveuse, aggravée d'une tendresse à se faire souffrir, diagnostiqua le médecin". Madeleine pleura d'abord éperdûment; à pleurer elle ressentait une espère de joie, un allègement. Elle n'osait prononcer le nom de Georges, mais y pensait tout le temps.



Georges venait à tous les jours pour la voir. Mais elle refusa de le recevoir. Au fond, elle avait un peu honte d'elle-même. Elle ne paraissait pas soupçonner que le jeune homme souffrit de sa conduite et qu'elle eût pu d'un mot le rassurer. Elle avait envie de mourir pour oublier.

# Au Sacré-Coeur

## PETITES NOTES

Mme F. Lawson (née Thérèse Mercier), de Deep Brook, N.-E., et ses trois frères, Eugène, de Scoudouc, N.-B., caporal dans l'aviation canadienne, Jean, de Cornwallis, N.-E., ldg-st. de la Marine Royale canadienne, et Victor, signaleur de la Marine Royale canadienne, qui était sur le balayeur de mines "Drummondville", sont en visite chez leurs parents, M. et Mme R.-A.-L. Mercier, de Winnipeg. C'est la première fois que la famille se réunit au complet au foyer paternel depuis un peu plus de 4 ans. Leur gendre, l'officier-pilote Frank Lawson, les rejoindra ici vers le 15 de ce mois.

• • •

Mlle Thérèse Rhéaume est partie le mardi soir 4 juillet pour un voyage de quelques mois dans l'Est. Elle fera une partie du trajet par la voie des Grands Lacs.

Elle sera l'invitée de sa soeur et de son beau-frère, M. et Mme Paul Carignan, de Ville La Salle, Qué.

Durant son séjour là-bas, Mlle Rhéaume visitera Ottawa et Québec, et elle reviendra par New-York et Chicago.

# Petites Annonces

**Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.**

**Tarif: 2 sous par mot.**
**Minimum: 50 sous par insertion.**

ON DEMANDE—Institutrice pour district d'Otterburne, centre no 1486. Grades V à IX. Logis près de l'école. Salaire, $100.00 par mois. S'adresser à M. Léo Carrière, sec., Otterburne, Man. T.F.

TABACS CANADIENS EN FEUILLES, numéro 1: Petit Rouge, Parfum d'Italie, Petit Canadien, Havane Court. 4 livres $3.50, 12 livres $10.00, port payé. Prix spéciaux pour commandes en gros. J. Sala et Compagnie, 628, avenue Bannatyne, Winnipeg. T.F.

ON DEMANDE — Une cuisinière de langue française et d'expérience pour un institut de la Saskatchewan. Personnel de 60 à 80 personnes. Assistantes cuisinières. Commencera le 1er septembre. Bon salaire. S'adresser à Boîte 157, La Liberté et le Patriote, Winnipeg. 11P.

A VENDRE — Camion Maple Leaf; 2 tonnes; 1937, en bonne condition. Aussi tracteur Wallis, réparé à neuf. S'adresser à M. S. Robert, Aubigny, Man. 11P.

A LOUER—Suite de 3 chambres, avec salle de bain. S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface, près de la Modern Dairies. P.

A VENDRE—Jeune chien, bon pour les animaux. S'adresser à M. Ed. Robidoux, Otterburne, Man. 12P.

JEUNE FILLE TRAVAILLANT EN VILLE désire chambre et pension à St-Boniface, de préférence. Personnes intéressées voudront bien mentionner conditions en écrivant à Boîte 172, La Liberté et le Patriote. 11P.






Quelques-uns des acteurs qui joueront dans les pièces que Radio-Canada offrira aux radiophiles de l'Ouest chaque dimanche soir à 8 h. à partir du 9 juillet. Deuxième rangée, de gauche à droite, R. Carrière, Frank Wade, George Waight, Lawrence Abbott, George Secord; première rangée, Jean Murray, Margaret Scott, Bernice Cable, Peg Dixon, Alice Steel, Mary-Louise Nighswander, Eve Henderson. En médaillon, à gauche, Richard Morenus, de Sioux Lookout, Ont., et à droite, Ray Darby, de Winnipeg, deux auteurs dont plusieurs pièces seront jouées cet été.

## *Fête Nationale française*

Les malheurs actuels de notre chère France ne nous permettent pas de nous livrer à aucune réjouissance le 14 juillet. Ce jour ne sera marqué que par la pose d'une gerbe de fleurs au pied du cénotaphe à Winnipeg à 11 h. 30. Toutes les personnes libres sont cordialement invitées à cette simple cérémonie.

• • •

Comme par le passé, tous les Français sont cordialement invités à assister à leur messe annuelle le 16 juillet au Collège de St-Boniface à 10 h. 30. Le Saint Sacrifice sera célébré par Mgr M. Kessler, V.G., et le sermon de circonstance prêché par M. l'abbé Maurice Pierquin, V.F., que nous avons tant goûté lors de la fête de Sainte Jeanne d'Arc, le 14 mai dernier. — Les Français sont priés d'y venir avec tous les membres de leur famille.

Fédération Française du Manitoba.

### REMERCIEMENTS

Mme J.-B. Lauzon et sa famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont manifesté de la sympathie dans la douleur profonde que leur a causée la mort récente de M. J.-B. Lauzon.

LISBONNE — Des avions de transport allemands, chargés d'un certain nombre de caisses d'or en lingot, sont arrivés ici, rapporte-t-on. Le nombre des caisses n'a pas été révélé.



# Statistiques démographiques du Canada en 1931 et 1941

La population du Canada qui était, en 1931, de 10,376,786 âmes, comptait, le 1er juin 1941, 11,506,655 âmes. Il y a donc eu, au cours des dix années qui se sont écoulées entre ces deux dates, une augmentation de 1,129,869 âmes, soit 10.9 pour-cent. Cette augmentation est inférieure à celle qui fut enregistrée pendant la période de 1921 à 1931, et qui avait été de 18.0 pour-cent. La différence s'explique surtout par la suspension presque complète de l'immigration, de 1931 à 1941, période où le Canada souffrit, comme les autres pays du monde, d'une sérieuse crise économique et où le chômage sévit à l'état aigu. Elle s'explique aussi en partie par la baisse du taux de la natalité parmi certains groupes de la population canadienne.

Cette population se répartissait par groupes ethniques, en 1931 et en 1941, de la manière suivante:

**1931**
**Population totale—10,376,786**

| Origine | | Proportion |
|---|---|---|
| Française | 2,927,990 | 28.2 |
| Anglaise | 2,741,419 | 26.4 |
| Ecossaise | 1,346,350 | 12.9 |
| Irlandaise | 1,230,808 | 11.8 |
| Allemande | 473,544 | 4.5 |
| Scandinave | 228,049 | 2.1 |
| Ukrainienne | 225,113 | 2.1 |
| Hébraïque | 156,726 | 1.5 |
| Hollandaise | 148,962 | 1.4 |
| Polonaise | 145,503 | 1.4 |
| Indienne et Esquimaude | 128,980 | 1.2 |
| Italienne | 98,173 | 0.9 |
| Russe | 88,148 | 0.8 |
| Asiatique | 84,548 | 0.8 |
| Autrichienne | 48,639 | 0.4 |
| Finlandaise | 43,885 | 0.4 |
| Hongroise | 40,582 | 0.3 |
| Tchèque et Slovaque | 30,401 | 0.2 |
| Roumaine | 29,056 | 0.2 |
| Belge | 27,585 | 0.2 |

**1941**
**Population totale—11,506,655**

| Origine | | Proportion |
|---|---|---|
| Française | 3,483,038 | 30.2 |
| Anglaise | 2,968,402 | 25.7 |
| Ecossaise | 1,403,974 | 12.2 |
| Irlandaise | 1,267,702 | 11.0 |
| Allemande | 464,682 | 4.0 |
| Ukrainienne | 305,929 | 2.6 |
| Scandinave | 244,603 | 2.1 |
| Hollandaise | 212,863 | 1.8 |
| Hébraïque | 170,241 | 1.4 |
| Polonaise | 167,485 | 1.4 |
| Indienne et Esquimaude | 125,521 | 1.0 |
| Italienne | 112,625 | 0.9 |
| Russe | 83,708 | 0.7 |
| Asiatique | 74,064 | 0.6 |
| Hongroise | 54,598 | 0.4 |
| Tchèque et Slovaque | 42,912 | 0.3 |
| Finlandaise | 41,683 | 0.3 |
| Autrichienne | 37,715 | 0.3 |
| Belge | 29,711 | 0.2 |
| Roumaine | 24,689 | 0.2 |

Ajoutons à ces statistiques les renseignements suivants que donnent les rapports officiels sur d'autres groupes de la population dont l'origine raciale n'est pas spécifiquement déterminée: 75,826 d'origine britannique, 50,482 d'origine européenne et 58,927, qui ne sont d'origine ni britannique, ni européenne, ni asiatique.

• • •

Les Canadiens français forment le groupe ethnique le plus nombreux de la population canadienne. Leur nombre a passé, au cours des dix années mentionnées, de 2,927,990 à 3,483,038, soit une augmentation de 555,048. Ce chiffre représente une augmentation de 18.9 pour-cent et cette augmentation forme à elle seule 49.1 pour-cent de l'augmentation totale. Vingt-deux pour-cent des Canadiens français, soit 788,000, vivent actuellement en dehors de la province de Québec, et leur augmentation a été constante dans toutes les provinces.

Les races des îles britanniques ont augmenté de 334,833, soit de 6.2 pour-cent, et les autres races de 11.9 pour-cent, ce qui représente respectivement 29.6 pour-cent et 21.2 pour-cent de l'augmentation totale.

Dans toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Ecosse, la proportion des personnes d'origine britannique a diminué par rapport à la population totale. En 1931, elles détenaient une faible majorité sur tous les autres groupements de la population canadienne. Aujourd'hui, elles se trouvent en minorité (49.7 pour-cent).

Quant aux autres races européennes, on observe que les origines suivantes accusent les plus fortes augmentations proportionnelles, grâce à une forte natalité et aussi à un léger apport de l'immigration: hollandaise, 42.9 pour-cent; tchèque et slovaque, 41.2 pour-cent; ukrainienne, 35.9 pour-cent; hongroise, 34.5 pour-cent; polonaise, 15.1 pour-cent; italienne, 14.7 pour-cent. D'autres origines raciales: autrichienne, roumaine, russe, finlandaise et allemande, sont en recul.

Charles GAUTIER.

(Le Droit)

## *Vingtième anniversaire de mariage*

En l'honneur du 20ème anniversaire de mariage de M. et Mme Charlemagne Courchaine, de 739, rue Alexander, le mercredi 28 juin, un grand nombre de parents et d'amis se réunirent à la demeure des jubilaires pour une soirée-surprise.

M. et Mme Clarence Anderson exécutèrent quelques morceaux de musique, ce qui rendit la soirée intéressante.

La maison était joliment décorée de numéros "20" et de banderoles roses et blanches. Au nom de tous les invités, Mme A. Cayer présenta un joli cadeau aux jubilaires.

Tous jouirent d'une agréable soirée. Voici les noms des invités présents:

M. et Mme C. Anderson, M. et Mme P. Strachan, M. et Mme V. Guilbert, M. et Mme H. Ableson, M. et Mme G. Joyal, M. et Mme L. Lavery, M. et Mme A. Austin, Mlle Jeanne d'Arc Joyal, Mme A. Sourisseau, M. et Mme E. Gérard, M. et Mme O. Courchaine, Mme B. Blais, M. et Mme J. Colpitts, M. et Mme J. Courchaine, M. et Mme J. Germain, Mlle Hélène Joyal, Mlle Denise Germain, M. et Mme E. Lévêque, M. Léon Courchaine, Mlle Marcelle Sourisseau, M. et Mme F. Chaput, Mme A. Mailhot, M. et Mme G. Lenhordt, M. et Mme C. Attwood, M. J. McBain, M. et Mme G. Massey, M. et Mme A. Cayer, Mlle Darlene Lavery, M. Louis Courchaine, M. et Mme N. Germain, M. et Mme M. Sourisseau, Mme H. Godin, M. Arthur Courchaine, Mlle Blanche Mailhot, M. Hector Courchaine, M. et Mme H. Germain, M. Alfred Potvin, M. et Mme G. Bell, M. Jos. Gosselin, M. Lyle Lavery.



## *La population a augmenté de 158,000 âmes*

OTTAWA — Selon le Bureau des Statistiques du Dominion, la population du Canada en juin l'an dernier, les membres des forces armées compris, était de 11,812,000 comparativement à 11,654,000, ce qui fait une augmentation de 158,000.

On constate des baisses dans le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan. Québec accuse une augmentation de 67,000 et l'Ontario de 33,000, la Colombie Britannique de 30,000, l'Alberta de 16,000, la Nouvelle-Ecosse de 16,000, le Manitoba de 2,000 et l'Ile du Prince-Edouard de 1,000.

Voici la population par province. On trouvera entre parenthèses les chiffres de 1942.

Ontario, 3,917,000 (3,884,000); Québec, 3,457,000 (3,390,000); Colombie Britannique, 900,000 (870,000); Saskatchewan, 842,000 (848,000); Alberta, 792,000 (776,000); Manitoba, 726,000 (724,000); Nouvelle-Ecosse, 607,000 (591,000); Nouveau-Brunswick, 463,000 (464,000); Ile du Prince-Edouard, 91,000 (90,000).

## LE SAUVETAGE DE 1,675 PERSONNES

WASHINGTON — La perte de l'ancien paquebot "Santa Elena", de la compagnie Grace, en Méditerranée, alors qu'il transportait des troupes, dont des canadiennes, a été révélée ces jours-ci par la War Shipping Administration. Près de 2,000 personnes étaient à bord du transport, et "seulement 4 d'entre elles ont péri". Le capitaine E. R. Johanson, commandant du navire le "Montery", a dirigé lui-même le sauvetage de 1,675 personnes. C'est un magnifique exploit que la War Shipping Administration a déjà reconnu par une citation signée par le contre-amiral Emery S. Land, président de la Commission maritime.

# Les conservateurs en faveur de la conscription

OTTAWA — Le parti progressiste-conservateur, en tant que parti, est en faveur de la conscription pour outre-mer. C'est ce qu'a déclaré à Ottawa M. C. P. McTague, président national du parti progressiste-conservateur.

Il a précisé que le discours qu'il a prononcé à Guelph, Ont., et où il a demandé que le gouvernement prenne immédiatement les mesures qu'il faudra pour que l'armée, gardée ici pour assurer la défense du pays, soit disponible sans délai pour service actif outre-mer, ne représentait pas seulement ses vues mais l'opinion bien mûrie et officielle du parti conservateur progressiste.

M. McTague a rencontré ici une vingtaine de journalistes, attachés à la galerie de la presse, et il a consenti à répondre aux interrogations qu'ils lui ont posées sur la question de l'utilisation des ressources humaines de la nation ainsi que sur celle des allocations familiales.

C'est ainsi qu'il a dit d'une façon très nette et de façon à ne laisser sur ce point aucune ambiguïté, que son discours de Guelph ne représentait pas simplement ses idées personnelles mais qu'il était fondé sur les convictions mêmes de son chef, M. John Bracken, et qu'il ne l'avait prononcé qu'après avoir consulté soigneusement les membres les plus influents du parti.

Des allocations familiales que recommande le gouvernement King, M. McTague a déclaré qu'elles avaient d'abord été préconisées dans un rapport de la commission d'enquête de l'Office national du travail comme alternative à la disparition des restrictions établies sur tous les salaires allant jusqu'à 50 cents de l'heure. Ce rapport, cependant, a préconisé M. McTague, souligne de façon très claire que la disparition des restrictions sur les salaires était préférable aux allocations familiales que l'on ne devrait accepter que dans le cas où la première mesure serait jugée inflationnaire.

### LE "ROI DE L'ORGE" DECEDE

LETHBRIDGE — Nich Taitinger, 83 ans, connu dans le monde sous le nom du "roi de l'orge", est décédé à sa ferme, dans le district de Claresholm. Né en France, en 1861, il était venu aux Etats-Unis en 1889. Après avoir passé quelque temps à Pendleton, Oregon, il vint au Canada et s'établit à Claresholm, Alberta, avec sa famille.

OTTAWA—Les ventes des magasins départementaux canadiens, en mai, ont accusé une hausse de 20 pour-cent par rapport à celles du même mois l'an dernier, et de 1 pour-cent seulement par rapport au mois précédent. Pour les 5 premiers mois de l'année, l'augmentation est de 9 pour-cent.



# Pie XII accorde une audience à de Gaulle

ROME — Sa Sainteté Pie XII a reçu le général Charles de Gaulle en audience particulière, la semaine dernière, au retour du général du front d'Italie. Les Français de Rome considèrent qu'ainsi le pape a reconnu le Comité français de la Libération nationale comme gouvernement de la France, bien que l'ambassadeur de Vichy près le Vatican reste en fonctions.

Aucune solennité particulière n'a marqué l'audience. Le général de Gaulle portait l'uniforme de son grade, sans décorations; il a présenté au Pontife des personnages de sa suite. Après l'audience, le général de Gaulle a eu un entretien avec Son Eminence le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat. Puis il est descendu dans la crypte de la basilique de St-Pierre, et y a prié devant la tombe de l'apôtre.

A son arrivée, le général de Gaulle a été conduit à la Villa Médicis, sur le Pincio. Cet édifice appartenait à la France depuis Napoléon Ier; l'Ecole française de Rome y logeait. Le 10 juin 1940, à la déclaration de guerre de l'Italie, M. Mussolini l'a proclamée monument national italien. A la libération de Rome, le 6 juin dernier, les Français s'y sont réinstallés.

Le communiqué publié au palais Farnèse, c'est-à-dire à l'ambassade de France, par le secrétariat du général de Gaulle, mande: "Le président du gouvernement provisoire de la République a été acclamé avec enthousiasme, pendant le trajet du Vatican au palais Farnèse".

### Sur le rapprochement franco-italien

Au sortir de l'audience pontificale, qui a duré 20 minutes, le général de Gaulle s'est exprimé très cordialement et amicalement à l'égard de l'Italie, et de Rome en particulier. "Rome est la ville latine par excellence, où l'on trouve toute l'histoire du monde. Je crois que l'avenir de ces monuments, de ce peuple, sera encore plus beau que par le passé. Nous, les 2 grands peuples latins, dont le destin est scellé par un commun patrimoine, pouvons prévoir un avenir de collaboration et d'amitié."

Sa Sainteté Pie XII a reçu le général de Gaulle avec tous les honneurs dus à un chef de gouvernement. Une grande foule a acclamé le général, qui est reparti pour l'Afrique du Nord.

### M. BOUCHARD DESTITUE COMME PRESIDENT HONORAIRE A VIE

ST-HYACINTHE — La Chambre de commerce des jeunes de St-Hyacinthe, au cours d'une assemblée présidée par M. Albert Lussier, a désapprouvé l'attitude du sénateur T.-D. Bouchard, lors de son premier discours au Sénat, et a décidé aussi de ne plus le garder comme président honoraire.

### $140 MILLIONS PAR JOUR POUR LA GUERRE

WASHINGTON—La guerre et sa préparation ont coûté aux Etats-Unis la somme de $199,940,000,000 depuis le 1er juillet 1940, soit environ $140,500,000 par jour.

Ceci a été annoncé par le Trésor étatsunien lors du rapport annuel du coût des activités de guerre durant l'année fiscale qui se termine le 30 juin.

OTTAWA—Le Bureau fédéral des statistiques annonce que, d'après une enquête préliminaire, environ 88,400 acres de terre furent plantées de toutes variétés de tabac, cette année, soit une augmentation de 17,260 acres.

### AUX ETATS-UNIS



**Alan Young**, autrefois du sonnel de Radio-Canada, c pris part aux programmes nus sous les noms de "Stag P et "Alan Young Variety S est maintenant attaché à la aux Etats-Unis.

### QUOTIDIEN PUBLIE A ISI PAR UN MILITAIRE

Quartier général des ar d'invasion. — Les civils fr de Normandie reçoivent r tenant des nouvelles de la taille aussi bien que de e des autres fronts du monde l'entremise d'un journal q dien publié à Isigny par un ficier de la division alliée.